MÉMOIRES

DE

SULLY.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
MINISTRE DE HENRI IV;

Mis en ordre, avec des Remarques,

PAR M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue, corrigée & augmentée; avec des Observations sur les Remarques jointes auxdits Mémoires, l'Esprit de Sully & celui de Henri IV.

TOME PREMIER.

A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.

AVERTISSEMENT
DES
LIBRAIRES.

L*ES Mémoires de M.* de Sully *ont toujours été estimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions* in-4° *&* in-12 *que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons sans faire aucun changement. Il nous est cependant revenu que plusieurs personnes prétendoient que nos éditions n'étoient*

ni si exactes, ni si completes que les anciennes, & nous n'avons pas négligé cette accusation. Pour savoir si elle étoit fondée, nous nous sommes empressés de consulter un Ecrivain connu & estimé dans la République des Lettres. Il a bien voulu, à notre priere, prendre quelques moments sur ses importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'est-il résulté de son examen? Que la différence la plus essentielle qui se trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru in-folio, *& les mêmes Mémoires tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, consiste en ce que les premiers sont écrits en forme de Mémoires, consistant en Lettres, Actes,*

Manifestes & autres Pieces, & que dans nos éditions tout est en récit : forme beaucoup plus convenable pour une Histoire. Du reste, celui que nous avons consulté ne s'est point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs sensés & instruits en ont pensé; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux Observations *qu'un Anonyme a données sur ce sujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis*

peu, augmentées de plus de moitié. Nous espérons qu'après les avoir lues, on n'achetera pas moins notre nouvelle édition, que nous pouvons assurer être plus correcte que les précédentes.

PRÉFACE.

Les *Mémoires de Sully* ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-temps par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus, il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570, jusqu'aux premieres années de Louis XIII, c'est-à-dire l'espace de plus de quarante années, d'un temps qui a fourni la plus abondante matiere aux historiens de notre monarchie; & qu'ils traitent du regne, ou pour mieux dire, de la vie presqu'entiere de Henri le Grand. Ils supposent, à la vérité, quelque con-

noiſſance des troubles précédents, qui n'y ſont touchés que par occaſion : mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les événements y ſont auſſi variés, qu'ils ſont nombreux : guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatants, dénouements imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations ; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne ſont pas du reſſort d'une hiſtoire ; c'eſt l'avantage propre aux mémoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la variété des incidents qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop générales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler? Il faut que le tableau de ſa vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de ſa

vie publique. Il faut le montrer au milieu de ses courtisans, avec ses domestiques, dans les moments où il s'observe le moins; établir son caractere, par ses lettres & ses discours. Les passions se peignent mieux elles-mêmes, par une simple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'historien. Or les mémoires de Sully remplissent si parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en est le sujet principal, que ce n'est qu'après les avoir lus, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous représentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, envisagé comme particulier, ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique, enfin comme époux, pere, ami, &c. est marqué à des traits si sensibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéresser aux particularités de sa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquents au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec

les affaires publiques, & diverſifiés, comme tout le reſte, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en eſt, pour ainſi dire, le ſecond auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion, parce que ce miniſtre n'y dit preſque rien ſur lui-même, qui ne ſe rapporte ou à l'état, ou à la perſonne de ſon maître. On verra ſans doute avec plaiſir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour : l'auteur d'un ancien diſcours qui ſe trouve dans les manuſcrits de la bibliotheque du roi, va nous en inſtruire. „ Voici certainement, dit-il, l'une des plus belles „ images de la prudence & fidélité „ humaines, que cette reddition de „ comptes, laiſſée au public par M. „ le duc de Sully, dans ces deux volumes, touchant la qualité des conſeils, & le nombre des grands ſervices qu'il a rendus à ſon roi & à „ ſon bienfaicteur, ſoit pour la gloire „ particuliere de ſa perſonne, ſoit pour „ la proſpérité de ſon état. Et de vrai, „ ce ſont deux choſes qui ſe ſuivent, „ voire qui ſe côtoient & s'entre-re-

Fol. 9590.

„ gardent ici perpétuellement, que la
„ fortune de Henri le Grand, la vertu
„ de son grand ministre. Cetui-ci sert
„ & oblige envers l'autre dans cet ou-
„ vrage, de toutes les façons dont un
„ grand prince peut être servi & obligé
„ par un sien sujet, de sa main, de
„ son courage, de son épée, voire de
„ son sang & de ses plaies, aux occa-
„ sions de valeur & discrétion, mais
„ en celles particuliérement de con-
„ seil & de cabinet; du plus grand
„ sens & de la clairvoyance la plus
„ pénétrante, du désintéressement le
„ plus rare & de la sincérité la plus
„ exquise, que les histoires, nôtres
„ & étrangeres, ayent jamais con-
„ nues „.

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles ministres, sous le regne d'un prince tel que Henri IV. Ce qui doit surprendre, est de trouver dans une même personne ce guerrier, ce politique, ce sage administrateur, cet ami sûr & sévere, autant qu'intime confident & favori de son maître; mais ce qui doit paroître encore plus singulier, c'est de voir dans un ouvrage où les actions de deux

hommes si rares sont rassemblées après leur mort, un grand roi réduit à conquérir son propre royaume, s'occuper avec un ministre non moins grand dans son ordre, des moyens de faire réussir une pareille entreprise; travailler ensuite de concert à rendre ce même royaume non seulement paisible, mais florissant, régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embrasse donc deux vies illustres, qui s'accompagnent, s'éclaircissent & s'embellissent mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un ministre son confident, à peu près de même âge, conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, jusqu'à la mort du premier, & au temps où le second se vit éloigner du maniment des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully sont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques puisées dans le vrai, par une infinité de vues, de projets & de réglements presque en tout genre, dont ils sont remplis. „ Lui seul, dit le même auteur

„ contemporain, parlant du duc de
„ Sully, certainement jusqu'aujour-
„ d'hui a découvert la jonction de
„ deux choses au gouvernement des
„ états, que nos peres n'avoient pu
„ non seulement accorder, mais s'i-
„ maginer compatibles ensemble; l'ac-
„ croissement des derniers aux coffres
„ du roi, avec la décharge & le sou-
„ lagement de son peuple. Qui veut
„ voir l'idée du sujet utile & de l'in-
„ corruptible ministre d'état, il faut
„ qu'il la vienne voir dedans ce ta-
„ bleau. L'économique s'y trouve en
„ son jour, la politique en tous les
„ usages, c'est-à-dire l'art de regner
„ & faire regner; la science de regner
„ comme homme, & celle de regner
„ comme roi. La morale y a épuisé ses
„ plus belles instructions & plus riches
„ exemples; & tout cela, soutenu &
„ paré de la connoissance de toutes les
„ choses, depuis les plus élevées jus-
„ qu'aux méchaniques „.

Encore une fois, je ne vois pas que la plus févere critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castel-

nau, *tom.* 2. *liv.* 2. *pag.* 687, le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui eſt-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique qui nous ait ouvert les yeux ſur le véritable degré de la puiſſance de ce royaume? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de cè qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, pour paſſer à une ſeconde conſidération, que je ne puis ni ne dois diſſimuler. C'eſt que le plaiſir que fait un livre d'un auſſi grand prix, eſt accompagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliotheques, inutiles pour la plupart de ceux qui aiment la lecture; ce qu'on ne ſauroit imputer qu'à des défauts eſſentiels d'ordre & de ſtyle.

En effet, les matieres y ſont dans la plus grande confuſion. Ceux qui les ont rédigées, ſe propoſent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domeſtiques; mais ils ne ſavent ni les ſéparer, ni les rapprocher à propos. L'éclairciſſement d'un

fait, les dépendances d'un récit, se trouveront quelquefois plusieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut souvent aller les chercher à la fin du suivant. Les lettres de Henri IV, qui devroient être insérées dans la narration, ou sont entassées & mises à part, ou interrompent le fil d'un discours auquel fort souvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques, y sont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas besoin que ces compilateurs s'annonçassent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop en avançant que presque tous les défauts de style se trouvent réunis dans celui-ci. Il est toujours diffus, souvent obscur, soit par la longueur énorme des phrases, soit par le peu de justesse de l'expression; quelquefois bas & rampant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il semble que ces deux considérations générales sur le caractere des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains,

la penſée de travailler à les rendre auſſi agréables qu'ils ſont utiles & intéreſſants; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des choſes, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme ſous laquelle ces choſes y ſont préſentées. On convient en effet qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne ſauroit toucher ſans les gâter. Mais ce qui aura ſans doute détourné de cette entrepriſe, ce ſont les riſques auxquels elle expoſoit de la part des critiques un peu trop difficiles; & j'avoue que pour oſer franchir ce pas, j'ai eu beſoin que mon original m'inſpirât cette complaiſance intérieure qui prévient le cœur auſſi bien que l'eſprit en faveur d'un ouvrage, & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin, pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci, il faut, ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original, ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur, puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire, d'abréger, de tranſpoſer, de rédiger, &c.

Une correction purement grammaticale, qui se seroit bornée à changer dans les mémoires de Sully les expressions absolument mauvaises, & à supprimer celles qui sont visiblement superflues, n'auroit point suffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le style. Il n'eût été guere plus possible, sans détruire le texte, de sauver l'autre inconvénient, qui naît de la confusion des matieres, si l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits dispersés, & d'arranger ceux qui sont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aie faites, pour n'être point obligé d'en venir jusqu'à décomposer, pour ainsi dire, l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin, que l'exécution de tout autre projet seroit impossible. Je suis demeuré convaincu qu'un style aussi vicieux que l'est celui de ces mémoires, ne méritoit en aucune maniere d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les seuls changements généraux, dont on convient qu'il ne peut se passer, le rendroient déja si différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pousser cette différence beaucoup plus loin : que

ces mêmes changements exigeant d'ailleurs des liaisons & des transitions, qui ne peuvent se faire sans des additions considérables d'un autre style, c'eût été s'exposer à laisser appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne sais combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraste désagréable; qu'il s'agissoit de plus de purger l'original, je ne dis pas simplement de quantité d'expressions, mais d'idées très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridiculement singulier, *Économies Royales, & Servitudes Loyales* : qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai prise, pour faire une plus juste distribution des matieres & des temps. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien sur-tout ne m'a paru si indispensable, que de ne pas laisser la parole à des secretaires qui ne savent que louer & flatter. Quoi de plus fastidieux, que de les voir à chaque ligne apostropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui

lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux? Cette apoſtrophe continuelle ne fait de tout le livre qu'une eſpece de longue épître dédicatoire. Combien cette ſeule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage?

J'ajouterai que la narration, qui, dans le ſtyle hiſtorique, admet uniquement la troiſieme perſonne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'eſt ce que je n'ai pas tardé à ſentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un ſeul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles ſe mêlent continuellement dans le récit, où ils paroiſſent preſque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il, lui*, qui dans la narration ſupplée ſi commodément au nom propre, pouvant alors tomber ſur l'un comme ſur l'autre, il en réſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver que par l'inconvénient auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour ſervir*

à l'Hiſtoire de Henri IV, & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, & une moitié qui n'eſt peut-être pas la moins intéreſſante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henri le Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne ſe rencontrent guere que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événements, qui regardent particuliérement ce miniſtre.

Il ne reſtoit donc qu'un ſeul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé ſans répugnance à une néceſſité qui devoit être la ſource d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & preſſant qui remue ſi bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore! ſi l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on le figure que parleroit aujourd'hui un tel miniſtre qui fut également chéri de ſon maître, & reſpecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif ſeul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la ſeule véritable licence que j'aie priſe; s'il trouvoit d'ailleurs que j'euſſe ſatisfait à ce qu'elle m'impoſe. Mais comme je n'oſe m'en flatter, je fonde ma juſtification ſur une preuve de fait; c'eſt que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully eſt lui-même l'auteur des mémoires qui portent ſon nom, puiſque les pieces originales qui les compoſent, ſont de lui, & que ſes ſecretaires n'ont fait autre choſe que les coudre enſemble: Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du miniſtre ayant été arrêtée, ſoit par le ſecret, ſoit par quelqu'autre conſidération auſſi forte; on le voit fruſtrer l'attente du lecteur, ſur des faits, dont il eſt clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoiſſance. C'eſt donc moins un vol que je leur fais, qu'une juſte reſtitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garants tous nos écrivains, qui montrent aſſez, lorſqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croient bien ne s'appuyer que de l'autorité ſeule de ce grand homme d'état. Le doute

du seul Vitorio Siri à cet égard, est bien foible contre tant d'autorités.

Mémoir. Rec. Vol. 1. pag. 29.

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante, ou assez amusante, pour transcrire des pages entieres de nos mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henri IV, de M. de Sully, & de ses secretaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique ici en marge. * Je me contenterai d'ajouter une conjecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

* Epit. des 1. & 3. T. — 2. Tom. p. 407. 409. 410. 434. 435. 440. 448. - 3. T. p. 82. 83. 294. 385. &c.

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire, sur les événements de son temps, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même : ensuite, de ce qu'il y joignit, à la priere de ce même prince, qui sut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire; mais seulement un recueil de pieces sur plusieurs des événements de son temps, qu'il augmenta de ses

Tom. 2. p. 440.

propres réflexions sur le gouvernement. Le mot de Journal, qui y est employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires, par pieces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce temps-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses secretaires, que sous le sien.

Tom. 1. p. 448. Tom. 3. p. 83. 385.

Ces regiſtres ſi bien reliés, dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secretaires, deux desquels composerent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au temps de sa retraite, travaillerent en même temps au premier des deux tomes suivants, qui comprend un espace de cinq années, depuis 1605 jusqu'à la mort de Henri IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoutoient un second, comme avoient fait leurs confreres, ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent

Epît. Limin. du 3. T. T. 2. p. 410.

Epist. Limin. Ibid.

à bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-à-fait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully ; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public, par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le pere le Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même ; & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu qu'ils n'ont paru que lorsqu'ils furent imprimés à Paris, en 1662, par les soins de M. l'abbé le Laboureur.

Il est parlé dans les mémoires de Mademoiselle, de certaines lettres, & autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Béthune gardoit précieusement, qu'il montroit comme une rareté aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des écrits du duc de Sully ; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces pieces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu roi, en 1664, il faut conclure que toutes ces minu-

tes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la compoſition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux compilateurs ſi peu de compte de leur travail, que je ſouhaiterois de bon cœur n'avoir eu comme eux que ces ſeuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoute rien d'eſſentiel, & ne ſert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne ſauroit plus être diſtingué, ni ſéparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu ſe borner à ranger ces pieces originales ſuivant l'ordre des temps, qui eſt tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne ſais même s'il n'y auroit pas lieu de les ſoupçonner d'avoir ſupprimé des morceaux aſſez importants. Du-moins peut-on ſans témérité les accuſer de nous avoir fait perdre le *Traité de la guerre*, le *Maréchal de Camp*, les *Inſtructions de milice & police*, & quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement exiſté. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les ſoins que ce ſeigneur, connu par ſon goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

antiquités, a pris d'y raſſembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monuments, ſi glorieux à ſon illuſtre maiſon. Ce ne ſont pour la plupart, que des états, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la ſubſtance ſe retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les ſeules pieces manuſcrites de ce cabinet qui pourroient intéreſſer la curioſité, ſont l'original du premier volume des mémoires de Sully, ſur lequel ſans doute a été fait l'imprimé; & la ſuite d'une eſpece de roman héroïque en quatre volumes *in fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces aventures, ou plutôt hiſtoires allégoriques de ce temps-là, ſont intitulées: *Gelaſtide, ou les illuſtres princeſſes & belliqueuſes pucelles du puiſſant empire de la grande Sclaramane de Doloſophomorie, les Slarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope:* titres auſſi ſinguliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent aſſez que ce ſont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être auſſi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puiſque ſes ſecretaires non ſeulement agiſſoient

par

par ſes ordres, mais encore travailloient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obligés de convenir qu'un peu de vanité dans ce miniſtre a empêché que ſes mémoires n'aient paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui-même de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henri IV; & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer.

Tom. 3. pag. 83. & 294.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'eſt la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec ſon ſouverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien diſſertateur. „ Cette humeur, dit-il, même-„ ment ſi ferme & hautaine, qui „ oblige ſouvent ſon prince à le pré-„ venir pour s'ouvrir à lui & ſe dé-„ clarer: peut-être ſe fût-il rendu plus „ recommandable, & d'autant plus „ parfait, que moins difficile. Mais „ quoi! Si l'original étoit de la ſorte, „ & le naturel le vouloit ainſi; le de-

„ voit-il flatter, le devoit-il déguiser
„ dans la peinture? Mais quoi! Si ç'a
„ été cette même gravité ou circonſ-
„ pection univerſelle que ſes ennemis
„ ont reprochée à ſa mémoire, qui a
„ donné tout ce grand prix à ſon mi-
„ niſtere & autorité, la doit-on re-
„ gretter en lui comme une tache, &
„ la condamner en lui comme un
„ manque? „ En effet, pourquoi un
miniſtre, dont la droiture eſt connue,
& qui ne peut être ſoupçonné d'aucun
mauvais principe, n'auroit-il pas, ſoit
en parlant, ſoit en traitant avec ſon
maître, le privilege de pouvoir ſuivre
les impreſſions auſteres de la vérité? La
condition des particuliers ſeroit donc
en ce point plus heureuſe que celle
des ſouverains? Mais la preuve qu'à
cet égard M. le duc de Sully ne mérite
aucun reproche, c'eſt que ce maître ne
lui en fait point; qu'il le ſouffre; c'eſt
trop peu dire qu'il l'aime, qu'il le loue
de cette liberté. Qu'on diſe donc tout
ce qu'on voudra, par exemple de cette
fameuſe promeſſe de mariage, déchirée
par le duc de Sully, entre les mains
de Henri IV. Je ne vois dans ce trait,
rien que d'admirable, & l'on ne doit
pas craindre qu'il tire à conſéquence.

La néceſſité de prévenir le lecteur pour moi-même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ai point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui eſt arrivé en ce genre avec Henri IV; & quant aux louanges perſonnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ſes ſecretaires ne pouvoit paſſer dans la ſienne, j'y laiſſe tout ce qu'il dit, ou qu'il ſouffre qu'on lui diſe d'avantageux pour lui & pour la maiſon de Béthune. J'y laiſſe de même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ſes préjugés de religion, tantôt ſur les maiſons les plus célebres, telles entr'autres que la maiſon d'Autriche; tantôt ſur des particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu juſtice; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, Meſſieurs de Villeroi, Jeannin, le Cardinal d'Oſſat & autres parmi les Catholiques; & dans le parti Proteſtant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Pleſſis-Mornai, &c. Enfin touchant une ſociété, très-eſtimable par ſes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeuneſſe & aux belles-lettres.

Si je m'arrête ſur cet article, c'eſt uniquement afin qu'on voie combien je déteſte toute ſorte de prévention : car du reſte, je ſais bien que là-deſſus je ne ſerai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, ſubſiſtera toujours dans ſon entier; on en tireroit, ſi j'avois oſé l'altérer, de quoi m'accuſer à-la-fois d'infidélité & de flatterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteſte que c'eſt à la vérité ſeule que j'ai cru l'accorder, c'eſt de marquer ma répugnance par de fréquents correctifs, ſur leſquels ſeuls le public équitable jugera de mes véritables ſentiments.

Au reſte, il ne faut, ce me ſemble, qu'un ſeul mot, pour rendre ſans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jéſuites & à pluſieurs autres bons Catholiques : c'eſt qu'ils agiſſoient par un motif & qu'il les jugeoit par un autre. Ajoutons que dans les circonſtances où ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches des différents acteurs. Aujourd'hui que le

temps a mis en lumieres les causes, les motifs & les moyens; nous, qui ne sommes plus ni entraînés par le feu de l'action, ni frappés de craintes, de desirs, d'espérances, n'avons-nous pas sur le sujet dont il s'agit deux sentiments presque contradictoires? L'un, de détester la ligue avec beaucoup de raison; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance, que sans la ligue, ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroi, les d'Ossat, &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle désavantageusement de quelques-uns des Peuples nos voisins, entr'autres, des Espagnols & des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser ses querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres nations, c'est aveuglement; ne pouvoir en convenir, c'est foiblesse.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'est la liberté avec laquelle l'auteur ex-

pose quelquefois ses propres principes sur le fond même de la religion. On se figure d'abord qu'un homme plein de sentiments, de connoissances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorsqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on sait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai pensé ainsi moi-même; mais la simple inspection de ses mémoires a suffi pour me détromper. Je citerai à cette occasion une derniere fois, l'Ecrivain dont j'ai déja employé le témoignage, afin de faire mieux sentir que ces Mémoires ne doivent pas faire aujourd'hui une impression, qu'ils ne faisoient pas même au temps de leur nouveauté.
„ Ce n'est pas, dit-il, par les conditions
„ de sa créance, qu'il le faut regarder
„ comme un modele ou original : c'est
„ un capitaine, c'est un grand-maître
„ d'artillerie, c'est un surintendant
„ des finances, & un ministre uni-
„ versel de tous les grands desseins de
„ son prince; mais non pas un chré-
„ tien & encore moins un catholique,
„ qui se représente dedans ces mé-
„ moires...... Ces livres aussi, dit-il
„ encore, ne le représentent-ils pas

„ proprement pieux ou religieux, puiſ-
„ qu'ils ne le repréſentent pas vrai-
„ ment catholique ?„

L'auteur pouvoit ajouter une autre raiſon encore plus déciſive : c'eſt que lorſque M. de Sully ſe repréſente comme religieux ou catholique, pour me ſervir de ſes termes, cet homme, dont les raiſonnements ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluants, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtants, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps ? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully tour-à-tour calviniſte & l'ennemi des Calviniſtes, que j'ai cru devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard ne fût jugé, par la raiſon même de cette ſuppreſſion, d'une toute autre importance qu'il n'eſt : mais auſſi j'ai jugé devoir

encore moins épargner ici les correctifs, que par-tout ailleurs : & il se peut bien faire que croyant ne pouvoir assez ménager les ames timorées, j'ai encore, sans y penser, accordé quelque chose à mes premiers scrupules.

Ce qui a encore considérablement multiplié ces notes, c'est que dans la vue de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choses de simple agrément, la même complaisance que pour celles de nécessité. Je n'ai pu me résoudre à passer un fait obscur, ou ébauché, sans l'éclaircir & l'achever : ici, c'est un trait qui en amene un autre simplement amusant : là, une personne de marque, annoncée par son nom seul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le surnom, les dignités, les emplois, quelquefois même l'année de la naissance & celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fausses dates, des évaluations de monnoie, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiser tout d'un coup à la source : ainsi les mémoires de la

ligue, de l'Etoile & de Nevers; les Chronologies novennaire & ſeptenaire de Cayet, & le Mercure françois; Meſſieurs De-Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné; les manuſcrits de la bibliotheque du roi, les lettres du cardinal d'Oſſat (1), &c. ſont mes garants pour les faits; & pour tout le reſte, les livres qui pouvoient me fournir les ſecours dont j'ai eu beſoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, ſur le ſujet dont il s'agit, ſans entrer dans aucune diſcuſſion, excepté lorſque la diverſité des opinions ſemble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou ſix premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, ſans qu'il m'ait été poſſible de faire autrement; les premieres années de l'hiſtoire de Henri IV offrant une quantité prodigieuſe de faits de toute eſpece, que les mémoires de Sully ne font ſouvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes ſur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce,

(1) Je me ſuis ſervi pour ces lettres de l'ancienne édition *in-fol.* ainſi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu résister à l'envie d'y en semer quelques-unes, sur-tout dans les derniers livres, dont le sujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, souvent même de nécessité absolue.

A l'égard des maximes & des réflexions, le seul usage raisonnable qu'on pouvoit en faire étoit de les disperser en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir observer à un autre égard la méthode contraire. J'ai ramassé tout ce qui est dit du grand & fameux dessein de Henri IV en différents endroits où il me paroissoit couper la narration d'une maniere désagréable; & ne trouvant de place nulle part pour un détail si étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me soupçonner sur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajouté à mon original. Je prie les lecteurs de suspendre leur jugement jusqu'à ce qu'ils l'aient lu d'un bout à l'autre. Je sens bien moi-même, que la nécessité de faire une nouvelle distribution des matieres a jetté sur ce travail un air d'indépendance qui peut le tirer de la classe des traductions ordinaires;

mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en assez d'autres endroits, que si j'avois cru pouvoir prendre une autorité absolue sur mon original, je l'aurois souvent présenté sous un autre aspect. Au reste il n'étoit pas possible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le lecteur n'en auroit été que fatigué.

L'expédient que j'ai imaginé, pour faire usage des lettres qui sont répandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent; par-là je leur ai donné une utilité qu'elles n'avoient point, & je me suis ménagé une ressource pour le tissu historique. Lorsque j'y trouve cette réticence, si ordinaire à ceux qui s'écrivent sur des choses dont ils se sont auparavant entretenus de bouche, j'y supplée ordinairement par une note, quand la chose est possible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre presqu'infini de lettres, soit de Henri IV, soit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intéressants. Je mets toutes celles de cette espece au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie:

ce que je pratique auſſi à l'égard des récits trop alongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglements ſur les finances trop particulariſés. Mais lorſque je tombe ſur des lettres, des converſations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidellement, ſans prendre d'autre liberté, ſinon que rencontrant un terme dont le ſon pourroit choquer l'oreille, je lui en ſubſtitue un autre. Je cherche à ſatisfaire par-là ceux qui pourroient ſe plaindre qu'en leur préſentant des mémoires anciens, les perſonnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre ſiecle : & je juge du plaiſir que doit leur faire la naïveté de l'ancien langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai ſuivi l'ordre établi de diviſer un ouvrage hiſtorique en livres, plutôt qu'en chapitres. Il s'en eſt trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un l'expoſition du grand projet de Henri IV, dont je viens de parler. Quelques perſonnes opinoient à ſupprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution ; mais il m'a ſemblé qu'il tenoit une place trop conſidérable dans les mémoires de Sully, pour

que le public pût goûter cette suppression : je me suis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au-delà de la retraite de M. de Sully ; en quoi je n'ai pas suivi mon original : mais outre que selon mon plan, je ne voyois aucun usage à faire de pieces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages, il m'a semblé, en bonne critique, que ces pieces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatrieme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris, les projets de réglements sur différents sujets, & les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenants au regne de Louis XIII ; en un mot de ce qui est contenu dans les deux cents dernieres pages, tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, & en même temps si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que comme une compilation faite par ses secretaires, sans aucun

discernement, & dans l'unique vue, comme ils n'en disconviennent pas eux-mêmes, de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, & des autres pieces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully depuis ce temps-là jusqu'à sa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard, j'y satisfais par un supplément : on ne doit rien perdre ni omettre de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet & plus intéressant, que d'abord je ne m'y étois attendu, au moyen de tous les éclaircissements que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me suis servi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle est en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliotheques ils se trouvent réunis en deux volumes seulement : le premier & le second de ces quatre tomes, imprimés à *Amsterdam*, c'est-à-dire, à Sully,

ſans date d'année, ni nom d'imprimeur : car celui qu'on voit en tête, eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cauſe de ſes V V V, & de ſa vignette, enluminée de verd : les troiſieme & quatrieme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez *Auguſtin Courbé*, en 1662. Cette édition n'eſt pas fort correcte, mais quelques-unes des ſuivantes ont été tronquées, ce qui eſt encore pire. Voici toutes celles qui ont ſuivi la premiere. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere, *Rouen* 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amſterdam* 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol. Paris*, *Courbé*, 1664. Des troiſieme & quatrieme tomes, trois volumes, *Paris* 1664. Du tout enſemble, huit volumes *in-douze*, *Paris* 1663, & dans le même temps à *Rouen*, ſept volumes *in-douze*. La derniere édition eſt celle de *Trévoux*, en 1725, douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajouter ici, c'eſt d'aſſurer le public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à mériter les

reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter. A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent fervir, fi ce n'eft à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la fuite; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni réclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier effai, ni chercher une excufe dans ma fituation : fituation néanmoins, fi peu favorable à ce genre de travail, que fans le fecours de perfonnes auffi généreufes que zélées pour l'avancement des lettres, je me ferois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois fur-tout coupable d'une extrême ingratitude, fi je laiffois ignorer ce que je dois en cette occafion à un homme refpectable, qui ayant eu des liaifons intimes avec Meffieurs les ducs de Sully, les derniers morts, non feulement m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution par tous les moyens que lui ont inpiré l'amitié dont il m'honore, & la nobleffe de fes fentiments.

SOMMAIRES DES LIVRES

Contenus dans le premier Volume.

SOMMAIRE

Du premier Livre.

MÉMOIRES depuis l'année 1570 *jusqu'à* 1580. *Etat des affaires du conseil de France & de celles des Calvinistes, à la paix de* 1570. *Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune. Autres sur la naissance, l'éducation & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henri II, François II, & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de son conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la reine de Navarre; blessure de l'amiral de Coligny, & autres sujets de défiance que la cour donne aux Protestants. Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthelemi : détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX & sur l'amiral de*

Coligny. Comment le roi de Navarre & Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractere. Henri III revient en France, & déclare la guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. *Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires : prises de Cahors, &c. commises par Rosny.*

SOM-

SOMMAIRE

Du second Livre.

MÉMOIRES depuis 1580 jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur : Il y passe; Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre, revient en Flandre, se rend odieux aux Flamands & aux Protestants par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France. Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune. Offres faites au Roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le Roi de Navarre à la Cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la Ligue. Henri III s'unit avec elle contre le Roi de Navarre. Divisions dans le parti Calviniste : vues de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où se trouve le Roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux Rois.

Prise de Talmont, de Fontenai, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevues de la Reine-mere avec le Roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis. Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contre eux : danger de Madame de Rosny : voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joyeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras : détail de cette bataille.

SOMMAIRE

Du troisieme Livre.

MÉMOIRES depuis 1587 jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des Protestants, après la bataille de Coutras : Desseins secrets du prince de Condé, du comte de Soissons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : remarques sur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'ensuivit : réflexions sur cet événement. Assassinat du duc & du cardinal de Guise : réflexions & remarques à ce sujet. Mort de Catherine de Médicis. Foiblesse de Henri III pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Rosny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevue des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Fosseuse où se trouve Rosny. Mort de Madame de Rosny. Succès des armes des deux rois. Siege de Paris. Mort de Henri III. Particularités sur cet assassinat. Henri IV prend conseil de Rosny. Situation embarrassante où ce prince se trouve : dispositions des différents officiers de l'armée royaliste à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prise de villes & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny; Escarmou-

che du Pollet; dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & sieges de places. Digression sur ces mémoires. Siege de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry: particularités sur cette bataille: grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit: Il se fait porter à Rosny: caresses que lui fait Henri IV.

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

1570.

On se flattoit à la cour de Charles IX que les malheurs arrivés aux Réformés sous les regnes précédents, les obligeroient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du Royaume. La mort du prince (1) de Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entiere dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible

Jarnac & Moncontour.

(1) Louis I, prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

1570.

reſte de troupes, abattues par une longue ſuite de mauvais ſuccès; tout faiſoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine (2). Un courage ſupérieur à tous les événements, les ſoutint dans une conjoncture ſi accablante. Ils raſſemblerent leurs ſoldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à ſe rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous général fut indiqué à la Charité : Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oſerent même ſe promettre de répandre l'alarme juſques dans Paris, auſſi-tôt qu'ils auroient reçu un ſecours conſidérable de Reîtres & de Lanſquenets qu'on leur promettoit en Allemagne.

Ce ne fut pas ſans beaucoup d'inquiétude, que la reine mere Catherine de Médicis apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il feroit facile d'empêcher cette jonction, & enſuite de diſſiper des troupes qu'elle croyoit conſternées. Elle fit marcher pour cet effet une puiſſante ar-

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'eſt un proteſtant qui parle dans ces mémoires. L'état où la religion & la politique ſont aujourd'hui en France, ne laiſſe point appréhender que tout ce que peut dire monſieur de Sully en faveur des prétendus réformés, produiſe jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de religion dans un royaume, & pour l'avantage de la religion catholique ſur la prétendue-réformée. Voyez ce qui eſt dit ſur ce ſujet dans la préface de cet ouvrage.

mée (3). Strozzy, la Châtre, Tavannes, la Valette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enivroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

1570.

Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France. Jean de Nogaret, pere du duc d'Epernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I, & étoit alors l'un des conseillers & des confidents de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivants, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, p. 34. „ Il couroit, „ dit-il, dans les rues de „ Paris la nuit de la Saint-„ Barthelemi, criant : sai-„ gnez, saignez; la saignée „ est aussi bonne au mois „ d'Août qu'au mois de „ Mai. Son fils qui a écrit „ des mémoires, rapporte „ que son pere étant au „ lit de la mort, fit une „ confession générale de „ sa vie, & que le confes-„ seur lui ayant dit d'un „ air étonné; Quoi! vous „ ne parlez point de la „ Saint-Barthelemi? Je la „ regarde, répondit le ma-„ réchal, comme une ac-„ tion méritoire qui doit „ effacer mes autres pé-„ chés „.

(4) Les apparences étoient, que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcheroit du moins de s'approcher de Paris. Il ne fit

1570.

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le temps de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un accommodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins, & à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570,

ni l'un ni l'autre : au contraire, il fut obligé de se retirer après une escarmouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc : ,, mes premiers exploits d'armes, ,, disoit ce prince, furent ,, Arnay-le-Duc, où il ,, étoit question ou de ,, combattre, ou de me retirer. Je n'avois retraite ,, qu'à plus de quarante ,, lieues de-là; & je demeurois à la discrétion ,, des paysans. En combattant ainsi, je courois ,, fortune d'être pris ou ,, tué, parce que je n'avois ,, point de canon, & les ,, gens du roi en avoient, ,, & à dix pas de moi fut ,, tué un cavalier d'un coup ,, de coulevrine : mais recommandant à Dieu le ,, succès de cette journée, ,, il le rendit heureux & ,, favorable ,,. *N.* 1. *L.* 5. *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Isle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

(5) Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs privileges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes pour sûreté, la Rochelle, Montauban, Conac, & la Charité. On appella cette paix boiteuse & mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron qui étoit

après laquelle on goûta de part & d'autre, pendant deux ans, un repos également souhaité par les deux partis.

1570.

Mon pere (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie jointe à celle du prince que j'ai servi qui va faire le sujet de ces mémoires, je dois donner un éclaircissement sur ma famille & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes

boiteux, & par N. de Mesmes, seigneur de Malassise. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, Baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premieres noces Charles Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfants qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfants.

(7) Ces éclaircissements sur la maison de Béthune sont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

1570. d'Habsbourg & Quibourg (8), simples gentilshommes il y a trois cents ans, à la folde des villes de Strasbourg, Bâle &

(8) L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-temps passé pour incontestable. Des titres de l'abbaie du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, & même par le P. le Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brigaw : qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace : qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle, mais même jusqu'à Adelric ou Ethic I, qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme aïeul de Raoul ou de Rodolphe I, au milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg*, *&c.* Voyez aussi le savant & judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le Journal des savants, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette seconde maison d'Autriche avec celle qui posséda l'Autriche, &c. jusqu'en 1248, que mourut Fréderic, le dernier de cette maison, laquelle tiroit son origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maison de Béthune ait été alliée de cette maison de Souabe ou d'Autriche premiere : elle ne l'a été que de la seconde, par la maison de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maison d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert roi d'Austrasie, & l'avoir appliquée, non à la seconde maison d'Autriche, mais à la premiere ; quoique l'un ne

Zurich; & qui seroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohême. C'est du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle source d'Autriche; parce qu'il prit ce nom en la place du sien. La maison de Béthune qui a donné son nom à une ville de Flandre, & d'où sont sortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, se fait honneur d'un Robert de Béthune (9), Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant aussi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de

1570.

soit pas plus vrai que l'autre.

Il a raison ensuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habsbourg, & premier empereur de cette maison, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohême, & qu'Albert son fils, aussi élu empereur, est le premier de sa maison qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274 lorsque Rodolphe eut emporté sur cet Ottocar son concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même temps rendre plus de justice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maison.

(9) Du Chesne ne s'éloigne pas de ce sentiment. Il prouve que Robert dit Faisseus, tige de la maison de Béthune, qui vivoit dans le dixieme siecle, descendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour son apanage la seigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire seulement, selon ce sentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom qu'elle a depuis fait passer à toute la maison de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors si honorable, que plusieurs souverains se sont fait l'honneur de le porter.

1570.

Béthune se signala en France, par la prise de la Roche-Vandais, forte place sur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de sa propre main le tyran Mainfroy en présence des deux armées : service qui mérita que Charles d'Anjou, concurrent de Mainfroy, lui fît épouser Catherine sa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat naval contre les Infideles sur la Méditerranée : dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au temps de la croisade des Albigeois; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine & Coësne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendart sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène; & Coësne en obtint

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V, seigneur de Béthune, que, selon Guilleaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthume fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

le gouvernement. Quand on a de pareils exemples domestiques, on ne sauroit les rappeller trop souvent pour s'animer à les suivre. Heureux, si pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illustres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougisse pas moi-même d'en être descendu. Dans la suite, la maison de Béthune ne fit que croître encore en illustration. Elle s'allia (11) avec presque toutes les maisons souveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage, l'auguste maison de Bourbon (13) ne méprisa pas

1570.

(11) Voyez dans A. du Chesne & le P. Anselme, toutes les alliances de la maison de Béthune avec différents princes de la maison de France, avec les empereurs de Constantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne, les rois de Jérusalem, ducs de Lorraine, les rois de Castille, de Léon, d'Ecosse, d'Angleterre; les maisons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épousa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maison de Coucy, ce n'est pas véritablement la maison de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maison de Coucy, si ancienne, s'éteignit dans la personne d'Enguerrand IV de Coucy. Enguerrand de Guines, qui avoit épousé Alix de Coucy, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reste cette maison de Guines n'étoit guere moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maisons de Châtillon, de Néelle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny, qui épousa Jean IV de Béthune, comptoit, dit du Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mere,

1570.

son alliance. Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa premiere splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet (14), & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche ainée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différents endroits de l'Europe, ne passerent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrerent. Mes ancêtres particuliers ne laisserent pas en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presqu'entiérement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laissa à son fils qui est mon pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnelle-

plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septieme aïeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit seigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Mathieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

(15) Jean de Béthune baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn ; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Du Chesne, ibid.*

ment, j'entrois dans ma onzieme année au temps que je parle; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfants mâles qu'avoit mon pere, les incommodités naturelles de mon frere ainé (17) faisoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de sa famille; & toutes les marques d'une complexion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parents m'éleverent dans les sentiments & la doctrine des réformés: & j'en ai fait constamment profession, sans que les menaces, les promesses, les différents événements, ni le changement même du roi mon protecteur, & ses plus tendres sollicitations, aient été capables de m'y faire renoncer.

Henri (18) roi de Navarre, qui aura la

(16) François de Béthune, baron de Rosny, &c. eut six enfants mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ses freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres sont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune : il sera parlé dans la suite de chacun d'eux.

(17) Louis, il se noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) „ La maison de „ Bourbon, depuis Louis „ IX, jusqu'à Henri IV, „ avoit presque toujours „ été négligée, & réduite „ à un tel degré de pau„ vreté, que le fameux „ prince de Condé, frere „ d'Antoine roi de Na„ varre & oncle d'Henri „ le Grand, n'avoit que „ six cents livres de rente „ de son patrimoine „. *Essai sur les guerres civiles*. Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même temps sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement : ce qui faisoit en ce temps-là un très-

1570.

principale part dans ces mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitieme année (19) lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ouverte & engageante, des manieres aisées, vives & enjouées, une adresse particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faisoient pencher tous les cœurs de son côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes

riche apanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien apanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle. les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Des alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu, histoire de Henri IV, tome 2, pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre-Victor Cayet tome 1, Liv. 1, fol. 237*, & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses : „ Henri d'Albret, son grand-pere, „ fit promettre à sa fille „ que dans l'enfantement „ elle lui chanteroit une „ chanson, afin, lui dit-il, „ que tu ne me fasses pas „ un enfant pleureux & rechigné. La princesse le „ lui promit & eut tant „ de courage, que malgré les grandes douleurs „ qu'elle souffroit, elle lui „ tint parole & en chanta „ une en son langage Béarnois, aussi-tôt qu'elle „ l'entendit entrer dans sa „ chambre... L'enfant vint „ au monde sans pleurer „ ni crier.... Son grand-pere l'emporta dans sa „ chambre : il lui frotta „ ses petites levres d'une „ gousse d'ail, & lui fit sucer une goutte de vin „ dans sa coupe d'or, „ afin de lui rendre le tempérament plus mâle & „ plus vigoureux „. *Peref. Hist. de Henri le Grand, p. 1. Cayet, T. 1, L. 1, pag. 241.*

(20) „ Ce jeune prince, „ âgé seulement de 13 ans, „ eut l'esprit de remarquer

qualités pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) 1570.

„ les fautes du prince de „ Condé & de l'amiral de „ Coligny : car il jugea fort „ bien à la grande escarmouche de Loudun, que „ si le duc d'Anjou eût eu „ des troupes prêtes pour „ les attaquer, il l'eût fait, „ & que ne le faisant pas „ il étoit en mauvais état, „ & partant il falloit l'attaquer au plutôt : mais „ on ne le fit pas, & ainsi „ on donna le temps à „ toutes ses troupes d'arriver... A la journée de „ Jarnac, il leur remontra „ encore judicieusement „ qu'il n'y avoit pas moyen „ de combattre, parce que „ les forces des princes „ étoient éparses, & que „ celles du prince d'Anjou „ étoient toutes jointes : „ mais ils s'étoient engagés trop avant pour pouvoir reculer..... Il s'écria à la bataille de Moncontour : nous perdons „ notre avantage, & la bataille par conséquent : „ il avoit alors seize ans „. *Péref. ibid.*

(21) „ Il fut élevé au „ Château de Coarasse en „ Béarn, situé dans les rochers & dans les montagnes.... Henri d'Albret „ voulut qu'on l'habillât, „ & qu'on le nourrît comme les autres enfants du „ pays, & même qu'on „ l'accoutumât à courir & „ à monter sur les rochers. „ On dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de „ pain bis, de bœuf, de „ fromage & d'ail, & que „ bien souvent on le faisoit „ marcher nus pieds & nue „ tête „. *Péref. ibid.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de temps après le nom de duc de Beaumont, puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme savant, mais grand calviniste. „ Ayant été présenté (encore enfant) à „ Henri II, il lui dit : voulez-vous être mon fils ? „ Le petit prince répondit „ en Béarnois : c'est celui-là qui est mon pere (montrant le roi de Navarre). „ Et bien voulez-vous être „ mon gendre ? Oui bien, „ répondit-il. Ce mariage „ fut dès-lors arrêté... A „ Bayonne le duc de Médina dit en l'envisageant, „ il m'est avis que ce prince „ ou est empereur, ou il „ le doit être „. *Chronol. Noven. de Cayet, Tom. 1,*

1571.

de ſon enfance, il ne reſpiroit que le travail, & paroiſſoit attendre impatiemment les occaſions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ſes deſirs puſſent s'attacher, il aimoit à s'entretenir des moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Eſpagne

Liv. 1, *pag.* 241 & *ſuiv.* On trouve dans les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magiſtrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéreſſantes ſur la perſonne du jeune Henri. „ Nous „ avons ici le prince de „ Béarn. Il faut avouer que „ c'eſt une jolie créature. „ A l'âge de treize ans il „ a toutes les qualités de „ dix-huit & dix-neuf; il eſt „ agréable, il eſt civil, il „ eſt obligeant. Il vit avec „ tout le monde d'un air ſi „ aiſé qu'on fait toujours la „ preſſe où il eſt. Il agit ſi „ noblement en toutes cho- „ ſes, qu'on voit bien qu'il „ eſt un grand prince. Il en- „ tre dans les converſations „ comme un fort honnête „ homme. Il parle toujours „ à propos, & quand il ar- „ rive qu'on parle de la „ cour, on remarque aſſez „ bien qu'il eſt fort bien „ inſtruit & qu'il ne dit ja- „ mais rien que ce qu'il „ faut dire en la place où „ il eſt. Je haïrai toute ma „ vie la nouvelle religion „ de nous avoir enlevé un „ ſi digne ſujet „. Dans une „ autre : „ Quoiqu'il ait le „ poil un peu ardent, les „ dames ne l'en trouvent „ pas moins agréable. Il a „ le viſage fort bien fait, „ le nez ni trop grand ni „ trop petit, les yeux fort „ doux, le teint brun, mais „ fort uni; & tout cela eſt „ animé d'une vivacité ſi „ peu commune, que s'il „ n'eſt pas bien avec les da- „ mes, il y aura bien du „ malheur „. Dans une autre : „ Il aime le jeu & „ la bonne chere. Quand „ l'argent lui manque il a „ l'adreſſe d'en trouver, & „ d'une maniere toute nou- „ velle & toute obligean- „ te, pour les autres auſſi „ bien que pour lui : c'eſt- „ à-dire qu'il envoie à ceux „ ou à celles qu'il croit de „ ſes amis, une promeſſe „ écrite & ſignée de lui, & „ prie qu'on lui envoie le „ billet ou la ſomme qu'il „ porte : jugez s'il y a mai- „ ſon où il ſoit refuſé : on „ tient à beaucoup d'hon- „ neur d'avoir un billet de „ ce prince, &c. „ *Tome* 2, *pag.* 586.

1571.

avoit si injustement usurpée sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secretes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie; aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (23) Lépante, qui fut donnée dans ce temps-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infideles devint un de ses souhaits les plus ardents. Il ne perdoit que rarement de vue les espérances vastes & flatteuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidents intimes.

Pour se former une juste idée soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au temps dont nous parlons, il est nécessaire d'ex-

(22) „ Ma brebis, disoit „ Henri d'Albret, a enfanté „ un Lion „.... Il disoit encore par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit faites. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens,

1571.

poser sommairement les différentes démarches du ministere, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henri II & Philippe II, roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vues des deux hommes qui l'avoient conseillée. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26) Guise,

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret, reine de Navarre : il s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. „ François de Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. Antoine de Navarre avoit le cœur hardi, quoique l'esprit foible. Il fut informé du complot, & ne laissa pas d'entrer dans la chambre où on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, dit-il à Reinsy, gentilhomme à lui, prenez ma chemise toute sanglante, portez-la à mon fils & à ma femme, ils liront dans mon sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. François II n'osa pas se souiller de ce crime ; & le duc de Guise en sortant de la chambre, s'écria : le pauvre roi que nous avons ! „

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfants mâles, François duc de Guise, Charles archevêque de Rheims, dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois, de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la

1571.

se, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant : c'étoit le commandement de l'armée de Flandre. Il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces fâcheux événements mirent le comble aux vœux du duc de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison ; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henri II, qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II qui

Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, maréchal de France.

Rochefoucault, & Théodore de Béze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand maître, grand chambellan, & grand veneur de France.

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil, dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

1571.

lui succéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la niece (28) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi & le royaume. Les Protestants ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit de vastes projets & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II lui manqua; un mal d'oreille (29) ayant mis fin aux jours de ce prince d'une maniere assez subite. Le regne de Charles IX son frere encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à-peu-près également entre la reine mere, les princes du sang, les Guise & le Connétable; c'est que chacun dressoit secretement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui: elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part, & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun des princes ses enfants n'auroit de lignée; sur cette supposition la couronne devant passer dans

(28) Marie Stuart reine d'Ecosse, fille de Jacques V roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

(29) L'abcès qu'il avoit dans cette partie étoit venu à suppurer; il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la reine mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencerent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs & des plus affreuses miseres.

1571.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nou-

(30) Claude de France; l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Médicis de son mariage avec Henri II, épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfants.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau, donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils comploterent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécuterent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au siege de Rouen. Voyez son caractere & son éloge dans les *mémoires de Brantôme, tome 2, p. 242 & suiv.*

1571.

veau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, & se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs & par les talents prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guyenne; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec la reine de Navarre sa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti protestant, à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuse à l'intérêt de leur religion. Cette résolution étoit très-sage s'ils avoient su la suivre constamment.

Gaspard de Châtillon, amiral de France.

La reine Catherine dissimula la peine qu'elle ressentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'observer fidellement les traités, de lier une correspondance plus étroite avec les Protestants, & de prévenir soigneusement toutes les causes qui auroient pu rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Cossé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malassise & la Proutiere, maître des requêtes, ses créatures & ses confidents; mais le véritable motif étoit d'observer toutes les démarches des Calvinistes, de sonder leurs esprits, & de les amener insensiblement au point d'une entiere confiance,

Philippe Goureau de la Proutiere.

abſolument néceſſaire à ſes deſſeins. Elle n'oublia rien de ſon côté de tout ce qui étoit capable de la leur inſpirer. Le maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le préſident de Morſan, pour y faire juſtice des excès commis contre les huguenots. Les infractions au traité de paix étoient ſévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement ſon traité, & ſa paix. Ce prince inſinuoit adroitement en toute occaſion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de ſon ſang contre la trop grande autorité des Guiſe, qu'il accuſoit de conſpirer avec l'Eſpagne pour troubler le royaume (34). La faveur de ceux-ci paroiſſoit tomber de jour en jour, & leurs plaintes fauſſes ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur poſſible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer juſqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer

Bernard Prévôt. ſieur de Morſan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfants du connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX haïſſoit naturellement le duc de Guiſe. Il lui fut ſi mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princeſſe Marguerite ſa ſœur, qu'il dit un jour à ce ſujet au grand prieur de France, fils naturel de Henri II. „ De ces „ deux épées que tu vois, „ il y en a une pour te tuer, „ ſi demain que j'irai à la „ chaſſe, tu ne tues le duc „ de Guiſe de l'autre. „ Cette parole fut rapportée au duc de Guiſe, qui ceſſa ſes pourſuites. *P. Matthieu. Liv. 6, p.* 333. Le même hiſtorien dit encore, que Charles IX. pourſuivit un jour le duc de Guiſe, tenant en ſa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci ſortoit; parce que le duc l'avoit touché en badinant d'une pique ſans fer. *Ibid.* 376.

1571.

avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Téligny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, & ces quatre Députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présents.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de sincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commença à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cent mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (36) la troisieme héritiere de Cleves, parti très-considérable; & la comtesse d'Etremont (37) pour l'amiral de Coligny. Com-

(35) Charles, seigneur de Téligny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder le jour de S. Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut, Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin son ainé. L'auteur écrit, Tavannes: mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse.

(36) Henri I prince de Condé: Marie de Cleves, marquise d'Isle, parente des Guise, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfants, & épousa après elle Charlotte-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis; elle étoit détenue en Savoie par le duc de Savoie, mais elle s'échappa & vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

me on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoutoit pour ce dernier article, un présent de noces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le cardinal (38) son frere. Le maréchal de Biron vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soupçons qu'on avoit à la cour, que Philippe II roi d'Espagne s'étoit défait par le poison de la reine sa femme, Elizabeth (39)

1571. Armand de Gontauld de Biron, maréchal de France.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans : & quoique le pape Pie IV l'eût dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elizabeth de Hauteville, demoiselle Normande qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elizabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, Liv.* 50.

D'Aubigné ajoute que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné, Tom.* 2, *L.* 1, *ch.* 1.

(39) Fille aînée de Henri II & de Catherine de

1571.

Guilleaume de Nassau, prince d'Orange.

de France, faussement accusée d'un commerce de galanterie avec l'Infant Dom Carlos. Il lui dit en exigeant le secret, qu'on étoit résolu d'en tirer vengeance, en portant la guerre en Flandre & dans l'Artois, dont on redemanderoit la restitution au roi d'Espagne, comme étant anciens fiefs de la couronne, aussi bien que celle de la Navarre; & qu'on alloit commencer par secourir Mons, que le prince d'Orange venoit d'enlever aux Espagnols. Il ajouta pour porter le dernier coup, que le roi avoit jetté les yeux sur l'amiral pour conduire son armée, avec le titre de viceroi dans les Pays-Bas; & dans ce moment on lui remit effectivement la nomination des officiers généraux qu'il voudroit employer sous lui, comme on lui avoit déféré peu auparavant celle des commissaires de la paix. Le bruit de cette expédition dans les Pays-Bas alla si avant, qu'il est certain que le grand seigneur fit offrir ses galeres avec des troupes au roi de France pour faire diversion, & en faciliter la conquête. On fit du côté de la reine d'Angleterre tout ce qu'on devoit faire en cette occasion. Montmorency y fut envoyé en ambassade. Sa commission portoit

Médicis. La plupart de nos historiens François sont de ce sentiment. Les Espagnols attribuent sa mort aux saignées, & aux médecines que les médecins, ne sachant pas qu'elle étoit grosse, lui firent prendre. Elle mourut en 1568, peu de temps après Dom Carlos, prince d'Espagne, que Philippe II son pere avoit fait mourir pareillement de mort violente.

portoit de ne rien oublier pour gagner cette princesse, & la disposer à se choisir pour époux l'un des princes freres du roi, mariage qui devoit, disoit-on, cimenter également l'union des deux religions & des deux puissances.

1571.

Ce procédé qui paroissoit si rempli de franchise, devoit pourtant être suspect par son propre excès; & néanmoins il fit son effet. Les discours des courtisans n'y contribuerent pas peu. L'envie de respirer l'air d'une cour où regnoient les plaisirs, & de jouir des honneurs qu'on y voyoit préparer, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espece de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le temps du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant.

(40) N... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre. Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

1571.

Il semble que les Huguenots affecterent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances qui devoient les faire douter de la vérité de tant de riches promesses. Le roi & la reine ne pouvoient si bien dissimuler, qu'ils ne se laissassent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien, ne joué-je pas bien mon rôle?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien, mon fils; mais il faut continuer jusqu'à la fin.* Il avoit aussi transpiré quelque chose du résultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de France & d'Espagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans son gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ses portes, & le marquis de Villars qui y commandoit l'armée royale n'avoit voulu ni retirer ses troupes, ni leur laisser recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit

Honorat, bâtard de Savoie, marquis de Villars.

(41) En 1565, la reine mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança jusqu'à Bayonne, où elle eut plusieurs conférences secretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Espagne. Il y a assez d'apparence qu'il y fut question d'une alliance entre le pape, la France, & la maison d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti protestant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve qu'on y ait formé le dessein du massacre de la S. Barthelemi qui ne s'exécuta que sept ans après. Matthieu rapporte à ce sujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit presque continuellement à ses côtés, entendit quelque chose du complot d'exterminer tous les chefs du parti protestant, qu'il en avertit la reine sa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le ressentiment qu'ils en eurent qui les porta à l'entreprise de Meaux. *Hist. de Fr. tom.* 1, *p.* 283.

pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement sur toute cette côte une armée navale, qu'on supposoit être destinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La-Garde, Lansac & Landereau s'étoient servi pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on se louoit si fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute sa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les réformés, que la cour avoit autorisées ou dissimulées. Le chancelier de l'Hôpital, (43) ayant voulu faire justice des aggresseurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de sceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour (44). Sans tout cela il devoit, ce me semble, suffire aux huguenots de la connoissance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de

1572.

(42) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde, dit le capitaine Polin, Lansac le jeune, frere de Louis de saint Gelais, sieur de Lansac, & Charles Rouhault, sieur du Landereau, qui conduisoient cette flotte.

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les sceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je supprime deux raisons tirées des canons des conciles de Constance & de Trente, d'où l'auteur infére que le pape, les évêques, &c. ne se croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus savants critiques ecclésiastiques ont pleinement justifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague: & la bonne foi du second avec les protestants.

1572.

celui de son fils. Pouvoient-ils se flatter que ce prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux (45), l'invasion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume; tant de combats, tant de sang répandu? L'intérêt d'état, ce grand nom si familier aux souverains, parce qu'il prête si souvent le masque de la bonne politique à leurs ressentiments personnels & à leurs autres passions, ne leur permet guere de laisser impunies de pareilles entreprises de la part de leurs sujets. Pour Catherine, elle avoit persisté jusqu'à ce moment à leur imputer la mort de son mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Christs ceux de la maison de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de se fier aux Parisiens dont l'animosité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine (46).

(45) En 1567 le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le dessein de se rendre maîtres de la personne du roi Charles IX à Meaux, où il étoit alors, & d'où la reine mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté, sans trois mille Suisses qui arriverent fort à propos, & couvrirent si bien le roi pendant cette marche, que l'armée calviniste n'osa les attaquer. *Voyez les Historiens.*

(46) Voici ce fait, suivant ce qui en est rapporté dans M. de Thou, *L.* 50 *sur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années auparavant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux Huguenots, le parlement

Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter pour se mettre en état d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus particuliérement informé par la reine de Navarre ellemême, qui lui manda de venir la joindre sur son passage à Vendôme. Il se disposa à partir; & voulant me mener avec lui, il me fit venir quelques jours avant celui de son départ dans sa chambre, où sans autre témoin que la Durandiere mon précepteur, il me dit : ,, Maximilien, puis- ,, que la coutume ne me permet pas de ,, vous faire le principal héritier de mes

1572.

de Paris le condamna à être pendu (ou brûlé) le 30 Juillet. En la place de sa maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'édit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin ; mais avec de si grands soulevements de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *second tome de son histoire de la Ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiere des innocents, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit gravé l'arrêt du parlement. On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *tome 2, liv. 8 des antiquités de Paris*, marque l'endroit de cette maison dans la rue S. Denis, vis-à-vis la rue des Lombards, où il reste en effet un enfoncement qui pouvoit être le sol de la maison de Gâtine.

1572.

„ biens, je veux en récompense essayer de „ vous enrichir de vertus, par le moyen „ desquelles, comme on m'a prédit, j'espére que vous serez un jour quelque „ chose. Préparez-vous donc à supporter „ avec courage toutes les traverses & les „ difficultés que vous rencontrerez dans „ le monde; & en les surmontant généreusement, acquérez-vous l'estime des „ gens d'honneur, particuliérement celle „ du maître à qui je veux vous donner, „ & au service duquel je vous commande „ de vivre & mourir. Quand je serai „ sur mon départ pour aller à Vendôme „ trouver la reine de Navarre & M. le „ prince son fils, disposez-vous à venir „ avec moi, & vous préparez par une „ harangue à lui offrir votre service, „ lorsque je lui présenterai votre personne „. Je le suivis en effet à Vendôme (47). Il y trouva une sécurité générale & un air d'alégresse sur tous les visages, qu'il n'osa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il en eut occasion d'entretenir en particulier, soit la reine ou les princes, soit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres sei-

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, suivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait prisonnier. On lui fit son procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majesté, & on saisit ses biens, mais on les lui restitua à la paix. *Du Chesne.*

(48) Ou Louis de Nassau, frere de Guilleaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marsillac, tué à la saint Barthelemi.

gneurs Religionnaires, il leur disoit fort librement qu'il étoit surpris qu'on eût si-tôt oublié des sujets de crainte si bien fondés; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des caresses & des promesses n'est pas moins suspect, & est beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une haine déclarée; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde un jeune prince peu en garde contre les plaisirs; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois que si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles*; c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le temps de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit son rang dans une cour où tout étoit superbe. Pour cela il reprit le chemin de Rosny. Mais auparavant il me présenta

1572.

au prince de Navarre en présence de la reine sa mere; & lui fit en mon nom des protestations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'assurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva aussi-tôt, & après m'avoir embrassé deux fois, il eut la bonté de louer le zele de toute ma maison pour lui, & me promit sa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel: promesse que je regardai alors comme un pur effet de sa bonté, mais que j'ai vu s'accomplir depuis au-delà de mes espérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Rosny avec mon pere; je pris à la suite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeunesse me faisant sentir combien j'avois besoin d'instruction, je m'attachai à l'étude, sans cesser pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin de la cour, dans le quartier de Paris où sont presque tous les colleges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de temps après.

On ne peut rien ajouter à l'accueil gracieux & aux bons traitements que reçurent du roi & de la reine mere la reine de Navarre, les princes ses enfants & leurs principaux serviteurs. Charles IX ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (49) Beau-disner, Piles, Pluviaut,

(49) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galliot de Crussol, Fr. de Beau-disner, frere du duc

1572.

Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere & autres seigneurs protestants. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry, (50) qu'il avoit refusée à sa propre mere & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins

d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort, vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) „ Villandry jouant „ avec le roi, avoit été si „ téméraire que d'offenser „ sa majesté même, d'où „ s'étoit ensuivi contre lui „ un Arrêt de mort „. *Davila liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné, *T.* 2, *L.* 1, *ch.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie: „ faudra-t'il, dit Charles IX en jettant sa raquette de colere, „ que j'aie tous les „ jours de nouvelles af„ faires, & ne serai-je ja„ mais en repos? „ Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX n'étoient pas sinceres; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *T.* 2, *p.* 55 & 66, & plusieurs autres écrits de ce temps-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mé-

1572.

les plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendît visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce Prince qu'il daignât écouter

moires de Tavanes, Charles IX étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant assassiner l'amiral; & cet écrivain prétend que ce fut à l'insu de Charles IX que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Matthieu se croit bien fondé à soutenir, *T. 1*, *L. 6*, que Charles IX joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas, & dans la nuit même, parce que passé cette nuit, il ne seroit plus temps d'arrêter les projets des rebelles, dont il disoit être bien instruit; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution n'étoient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas apperçu que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369 *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henri III étant en Pologne, tint à Miron son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henri III, qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la S. Barthelemi dans la chambre du roi son frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux si pleins de colere, & d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'alarme à la reine-mere. Celle-ci n'étant que trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient autant

leur justification, en furent très-mal reçus; & l'ambassadeur d'Espagne fut si maltraité à cette occasion, qu'il prit le parti de se retirer. Le pape Pie V ne fut pas à cou-

1572.

qu'ils pouvoient la conversation secrete que ces deux personnes avoient ensemble, pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de temps en temps de fort mauvais œil. Elle compta cette aventure pour le plus grand danger qu'elle eût couru de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant avec ses juremens ordinaires qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine plus alarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piege qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catholiques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX, saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât non seulement l'amiral, mais encore tous les huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX, la reine mere, & le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différents sentiments, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en disant, que Charles IX, qui véritablement

vert des emportements de Charles, pour les refus qu'il fit de la dispense nécessaire au mariage de Henri avec Marguerite, dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame (52) : il fut encore dispensé d'observer

1572.

n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours ; qu'il revint, & peut-être plus d'une fois, à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont il ne sortit que par l'effet d'une fougue dont Catherine sut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce Prince. Sans cela il est impossible que Charles IX en eût imposé si long-temps à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutele, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déja la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans replique.

(52) „ La résolution du „ roi, dit le Grain, fut „ que le mariage seroit cé„ lébré d'une façon qui ne „ tiendroit de l'une ni de „ l'autre religion ; de la „ calviniste, parce que les „ promesses seroient re„ çues par un prêtre qui „ seroit M. le cardinal de „ Bourbon ; & de la ro„ maine, parce que ces „ promesses seroient re„ çues sans les cérémonies „ sacramentales de l'égli„ se...... Il fut dressé un „ grand échafaud au par„ vis devant la porte & „ principale entrée de l'é„ glise de Paris, le lundi „ 18 Août 1572, sur lequel „ furent fiancés & épousés „ en un même jour, & „ par un seul acte, très„ haut, &c... Ce fait, „ l'épousé se retira au „ prêche (je crois qu'il „ faut lire au porche),

toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore, lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

1572. Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henri IV.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piege un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances qui sembloient concourir d'un autre côté à lui faire sentir le danger qui s'approchoit. Car on disoit hautement que Genlis & La-Nouë (53) envoyés au secours du prince

„ & l'épousée entra dans „ le temple pour ouir la „ sainte messe, suivant les „ articles du traité de ma- „ riage : & de-là se rendi- „ rent tous deux au festin „ apprêté en la grande salle „ du palais, &c.„ *Baptiste le Grain*, *Décade du roi Henri le Grand*, *l.* 2. Charles IX donna à sa sœur trois cent mille écus en dot, & la reine de Navarre céda au prince son fils en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac, &c. *P. Matthieu tom.* 1, *liv.* 6.

(53) Jean d'Angest d'Ivoy, de l'ancienne maison de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Protestants, estimé même des Catholiques. L'amiral en parlant de ce malheur à Charles IX, l'imputoit au peu de secret qu'on gardoit dans le conseil. Charles IX fit demander au duc d'Albe par Claude de Mondoucet, son résident dans les Pays-bas, les gentilshommes françois Protestants, qui avoient été faits prisonniers. *De-Thou* 1572, *liv.* 51.

1572.

d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du succès de l'objet principal de sa dissimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pu produire. On étoit encore instruit des conférences que la reine & ses principaux ministres avoient avec le cardinal Alexandrin, neveu de Pie V, & avec les Guises; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant masqués avec le roi, la reine mere, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55), des indices assez clairs

Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, ensuite cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbeq. Aug. Gis. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fievre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné & tous les Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine-mere, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'au-

d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, précepteur des Guises; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même que Charles (56) mit près de l'amiral après

1572.

Pierre Pile de Villemur,

tres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des noces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu; par la Popeliniere qui leve tout soupçon de poison; par Perefixe; par De-Thou, qui assure que Charles IX ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps: & que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abcès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Matthieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-à-pens se fit par ordre de la reine-mere, mais non pas par celui du roi. On ne sauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots: si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort; ou si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main-basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer; entr'autres celui d'une espece de camp ou attaque d'un fort artificiel, construit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les passer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betisy, dans une auberge, qui est aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

1572.

ce coup, sous prétexte d'assurer sa personne, étoient la plupart ses ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins incontestable que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maisons par ordre du roi.

Les plus clairvoyants d'entre les Huguenots se rendirent à des preuves si claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins se logerent dans les fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoirand (57), de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breuil, de Ségur, de Sey, Du-

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, sieur de Frontenay. Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N..... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Ivry, âgé de 70 ans. N....de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliotheque du roi, *vol. cotté* 8699 *pag.* 31, l'original d'une Lettre de Charles IX à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainsi : „ M. de „ Rabodanges, je fais le „ devoir grand que vous „ avez fait à l'occasion de „ la commission que je vous „ ai ci-devant baillée pour „ faire punir les voleurs & „ brigands de votre Com- „ té, &c.„ N.... de Ségur de Pardaillan. N... Du-Touchet, gentilhomme de Normandie près de Domfromt. N.... Des-Hayes Gasque. Guy de saint Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, sieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, &c. Toutes ces personnes pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit : „ Si je „ fais cela, il faut que je „ montre ou ma peur ou „ ma défiance; mon hon- „ neur seroit offensé en „ l'un, & le roi en l'au- „ tre; je serois contraint „ de retourner à la guerre „ civile, & j'aime mieux „ mourir que de revoir les „ miseres que j'ai vues & les „ maux que j'ai endurés.„ *Matth. T.* 1, *liv.* 6, *pag.* 343.

1572.

Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Etienne, d'Arnes, de Boiſſec, & pluſieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureuſement mon pere fut un de ceux à qui une ſage défiance ſauva la vie. Lorſqu'on les preſſoit de s'approcher de la cour, ils répondoient, qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs étoit meilleur à leur ſanté, & celui des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'évêque de Valence, qui avoit pénétré le ſecret en prenant congé du roi pour ſon ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le révéler à quelques-uns de ſes amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le Cardinal (58) de Pellevé, dans leſquelles il dévoiloit tout ce myſtere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces meſſieurs redoublerent leurs inſtances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à ſortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de ſe retirer chez eux. Ce prince oppoſa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres perſonnes, & même dans le corps Proteſtant ; car où ne ſe trouve-t'il point des traîtres ? On l'avertit de s'en défier. On marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine mere pour le tromper : il n'écouta rien.

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Rheims, paſſionné ligueur, Charles, cardinal de Lorraine.

1572.

L'amiral (59) ne se montra pas moins incrédule ; son mauvais destin commença par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât incessamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de sa personne pour l'aider de ses conseils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement conçue d'une action (60) aussi barbare que le fut celle

(59) On a dit de l'amiral de Coligny, que tout ce qu'il a fait de beau en sa vie a été contre son Dieu, sa religion, son roi & sa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas songé à employer plus utilement ses talents. Car tous les historiens conviennent que c'étoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui aient jamais paru. On a cru que c'est par l'effet des conseils qu'il donna au prince d'Orange, que les Pays-Bas se souleverent contre l'Espagne, soutinrent la guerre dix ans durant & formerent le plan d'une république qui a eu du moins une partie de son effet ; mais on croit aussi avec assez d'apparence qu'il auroit tenté la même chose en France. Il est griévement chargé par les mémoires de Villeroy, *Tom.* 4, *pag.* 222, 340. Il se défendit toujours fortement, surtout dans son testament, d'avoir songé à attenter à la personne du roi. Voyez son éloge & le but de sa politique dans *Brantôme*, *Tom.* 3, *De Thou*, & les autres historiens.

(60) Ce que dit M. de Sully du massacre ne doit point paroître trop fort : „ Action exécrable, s'écrie Perefixe, qui n'avoit jamais eu & n'aura, s'il plaît à Dieu, jamais de semblable. „ Le pape Pie V en fut affligé jusqu'à en répandre des larmes : mais Grégoire XIII, qui prit sa place, en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, & envoya un légat en féliciter Charles IX & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la chose se passa. Toutes les mesures ayant été prises, le son des cloches de S. Germain

du 24 Août 1572, trop connue sous le nom de la Saint-Barthelemi, je m'étendrois en cet endroit sur le nombre, la qualité, les vertus & les talents de ceux

1572.

l'Auxerrois pour matines, fut le signal pour commencer le massacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ses domestiques, par Besines, Allemand, domestique du duc de Guise, & autres; le duc & le chevalier de Guise se tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut portée à la reine-mere, avec le coffre de ses papiers, parmi lesquels on trouva, dit-on, les Mémoires de son temps qu'il composoit. On lui fit toutes les indignités imaginables; enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chantilly. Toute la maison de Guise étoit personnellement animée contre l'amiral, depuis l'assassinat de Claude duc de Guise par Poltrot de Meré, dont elle le croyoit l'auteur, & dont pour dire vrai, l'amiral ne s'étoit jamais bien lavé, quelque chose qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie n'est, comme bien des gens en sont persuadés, que l'effet du ressentiment des Guises, qui la conseillerent à la reine-mere dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance aussi cruelle d'une offense. On fit ensuite main-basse sur tous les domestiques de l'amiral & en même temps les émissaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus distingués des Calvinistes qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & se voyant saisir dans son lit par des gens masqués, crut que c'étoit le roi & ses courtisans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Resnel, tué par son propre parent, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec lequel il étoit en procès pour le marquisat de Resnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curiosité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à soutenir avec sa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiere de Jean de Soubise; François

1572.

qui furent inhumainement massacrés en cette horrible journée, tant dans Paris que dans tout le reste du royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitements ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les pieces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asyle à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la nation au plaisir malin que certaines personnes pourroient tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oublierent l'humanité, au point de tremper leur main dans le sang de leurs

Nompar de Caumont, couché au milieu de ses deux fils, dont l'un fut poignardé à ses côtés, & le second échappa blessé, en contrefaisant le mort & se cachant sous les corps de son pere & de son frere; Téligny, gendre de l'amiral; Charles de Beaumanoir de Lavardin; Antoine de Marafin, sieur de Guerchy; Beaudisner, Pluviaut Berny, Du-Briou, gouverneur du marquis de Conty; Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens & autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la saint-Barthelemi qu'a faite M. de Voltaire dans sa Henriade. *Chant.* 2.

concitoyens & de leurs propres parents. Je voudrois même ensevelir pour jamais, s'il étoit possible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-six années consécutives de désastres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainsi, lorsqu'on songe à tout ce qui s'est passé depuis ce moment fatal jusqu'à la paix de 1598. C'est encore à regret que je m'arrête sur ce qui regarde le prince qui fait le sujet de ces mémoires, & sur ce qui me touche moi-même.

1572.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me sentis réveiller sur les trois heures après-minuit par le son de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon gouverneur, sortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en savoir la cause, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent sans doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai seul à m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques moments mon hôte pâle & consterné. Il étoit de la religion, & ayant entendu de quoi il s'agissoit, il avoit pris le parti d'aller à la messe pour sauver sa vie & garantir sa maison du pillage : il venoit pour me persuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le suivre. Je résolus d'essayer à gagner le college de Bourgogne où je faisois mes études, malgré la distance de la

1572.

maiſon où je demeurois à ce college ; ce qui rendoit ce deſſein aſſez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une groſſe paire d'heures ſous mon bras, je deſcendis. Je fus ſaiſi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts & enfonçoient les maiſons en criant : *tue, tue, maſſacre les Huguenots* ; & le ſang que je voyois répandre ſous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus queſtionné ; on commençoit à me maltraiter, lorſque le livre que je portois fut apperçu heureuſement pour moi, & me ſervit de paſſeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au college de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refuſé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faiſoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proie, lorſque je m'aviſai de demander le principal de ce college, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le portier gagné par quelques petites pieces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refuſa pas de le faire venir. Cet honnête-homme me fit entrer dans ſa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, eſſayerent de m'arracher de ſes mains pour me mettre en pieces, diſant

que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfants à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secretement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon sort, & ne recevant de secours que d'un domestique de cet homme charitable, qui venoit de temps en temps m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme la défense de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule; & presque aussi-tôt je vis entrer dans le college Ferriere & La Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon pere. Ils venoient savoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, sans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent savoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été alarmé à mon sujet: que son avis étoit pourtant que je demeurasse dans Paris, puisqu'il n'étoit plus libre au prince que je servois d'en sortir; mais que pour ne pas m'exposer à un danger évident, je devois me résoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'est-à-dire à aller à la messe.

1572.

Le roi de Navarre n'avoit point en effet trouvé d'autre moyen de sauver sa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrerent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnerent

1572.

avec insolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en sortant ils virent massacrer devant eux sans aucun respect une partie de leurs gentilshommes (61). Charles les attendoit, & les reçut avec un visage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les jurements & les blasphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient prise, disoit-il, que pour servir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduisoit ces princes (62) n'ayant pu les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colere du roi devint excessive. Il leur dit d'un ton altéré & plein d'emportement : „ Qu'il ne prétendoit plus être „ contredit dans ses volontés par ses sujets ;

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gascon ; Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaston de Levis, sieur de Leyran, se réfugia sous le lit de la reine de Navarre, qui lui sauva la vie. On envoya à Châtillon pour se saisir de François de Châtillon, fils de l'âmiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot ; mais ils s'étoient sauvés & avoient passé à Geneve. Armand de Gontault de Biron échappa en se fortifiant dans l'Arsenal.

(62) „ Comme il (Henri) „ alloit trouver le roi, „ Catherine donna ordre „ qu'on le fît passer par-„ dessous les voûtes entre „ des gardes qui étoient en „ haies & en posture de „ le massacrer ; il tressaillit „ de peur, & recula deux „ ou trois pas en arriere ; „ toutefois Nançai-Lachâ-„ tre, capitaine des gardes „ du Corps, le rassura, lui „ jurant qu'il n'auroit point „ de mal. Il fallut donc „ quoiqu'il ne se fiât pas „ trop à ses paroles, qu'il „ passât au travers des ca-„ rabines & des hallebar-„ des. „ *Peref. Hist. de Henri le Grand*, l. 1.

„ jets; qu'ils eussent à apprendre aux „ autres par leur exemple à le révérer „ comme étant l'image de Dieu, & à n'ê- „ tre plus les ennemis des images de sa „ mere „.

1572.

Il finit par leur déclarer, que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de leze-majesté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fussent sinceres, ils plierent sous la violence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion que de la religion Romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guere mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce temps-là, de langues savantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandée, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès

1572.

de moi : il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Navarre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques & l'histoire : deux sciences qui me consolerent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon temps fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on savoit être particuliere au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des temps nous ayant jetté lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir; à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il est obligé d'ôter à son esprit; car jusques dans l'embarras, & au milieu du bruit des armes, il se présente à qui sait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux,

& pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t'il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince ? Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible ; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur que se livrent le penchant & le devoir.

1572.

Charles ne tarda pas à ressentir de violents remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : „ par la lumiere de Dieu, Sire, „ je crois qu'il vous souvient m'avoir pro-„ mis de ne me commander jamais quatre

„ choses; savoir, de rentrer dans le ventre de ma mere, de me trouver à un jour de bataille, de quitter votre service, & d'aller à la messe „. Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. Ambroise, lui „ dit-il, je ne sais ce qui m'est survenu „ depuis deux ou trois jours, mais je me „ trouve l'esprit & le corps tout aussi émus „ que si j'avois la fievre. Il me semble à „ tout moment, aussi bien veillant que „ dormant, que ces corps massacrés se „ présentent à moi, les faces hideuses, „ & couvertes de sang. Je voudrois bien „ qu'on n'y eût pas compris les imbécilles „ & les innocents „. L'ordre qui fut publié le jour suivant de faire cesser la tuerie, fut le fruit de cette conversation. Le roi crut même qu'il y alloit de son honneur de tout désavouer publiquement, comme il fit par les lettres-patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejettoit tout sur les Guises, & vouloit faire passer le massacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particulieres qu'il écrivit à ce sujet en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, & aux autres états voisins, étoient conçues dans les mêmes termes.

1572.

Sans doute que la reine mere & son conseil firent comprendre au roi la conséquence d'un désaveu si formel. Du moins au bout de huit jours, il changea si bien de langage & de sentiment, qu'il alla tenir son lit de justice au parlement, pour y faire

enrégistrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit : Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de son ordre exprès (63), & pour punir les Huguenots, à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner, s'il étoit possible, à une boucherie détestable le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny ; à messieurs de

1572.

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avoit connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant que ce prince alla avec sa cour voir le corps de l'amiral pendu par les pieds avec une chaîne de fer au gibet de Montfaucon ; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX répondit comme Vitellius : *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes, *p.* 32 *&* 37.

(64) Claude de Savoie, comte de Tende, sauva la vie aux Protestants en Dauphiné, & dit en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de sa majesté. Éléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant-général en Bourgogne ; il n'y eut qu'un seul calviniste tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon : il eut dessein de sauver les Réformés, qui furent néanmoins tous massacrés dans les prisons où il les avoit fait assembler ; M. de Thou dit qu'il feignit seulement de l'ignorer ; Bertrand de Simiane, sieur de Gordes, homme fort estimé. N..... de S. Heran de Montmo-

1572.

Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran & de Carouge, qui refuserent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernements. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut assez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de sa propre main, qu'il ne devoit sur ce point attendre aucune obéissance.

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des protestants massacrés pendant huit jours dans tout le royaume; & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit que de se soumettre ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentilhomme réformé, nommé Reniers, (65) échappé

rin, gouverneur d'Auvergne : il dit qu'il n'obéiroit point, si le roi n'étoit présent en personne. Tanneguy Le-Veneur, lieutenant-général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité : il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen; il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiere. Voici sa réponse au roi : „ Sire, j'ai communiqué le commandement „ de votre majesté à ses „ fideles habitants & gens „ de guerre de la garnison: „ je n'y ai trouvé que bons „ citoyens & braves soldats; mais pas un bourreau, &c. „ *De Thou, liv.* 52 & 53. *D'Aubigné, tom.* 2, *liv.* 1, *&c.*

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit : ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractere farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-temps, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette histoire singuliere dans M. de Thou, *liv.* 52.

par une eſpece de miracle des mains du ſieur de Veſins ſon plus cruel ennemi, ſe ſauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville ſi conſternée, & ſi peu en état de ſe défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant oſé conſeiller de tenir bon, il courut riſque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de ſe retirer précipitamment. En s'éloignant de Montauban, cette petite troupe tomba ſur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieuſement, elle fit des actions de valeur ſi prodigieuſes, qu'elle tailla en pieces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette réſiſtance, & la réſolution de Montauban ſe communiquant de proche en proche, trente villes ſuivirent ſon exemple, & ſe conduiſirent de maniere que les Proteſtants, ce que l'on n'auroit jamais oſé penſer, obligerent les Catholiques à ſe tenir eux-mêmes ſur la défenſive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient inveſties, profitant de la terreur générale. Ces entrepriſes ne réuſſirent pas. Sancerre après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine dont on ne trouve point d'exemples dans les hiſtoires, fit une eſpece de traité avec les aſſiégeants. Pour la Rochelle, elle rendit

1573.

Henri frere de Charles IX & depuis roi de France.

inutile tous (66) les efforts du duc d'Anjou, qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au trône de Pologne vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nismes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces villes furent les seules qui conserverent en leur entier les avantages des derniers édits.

Le temps amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses enfants, la reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le départ de ce prince pour la Pologne lui causoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joie à ses deux autres freres, le roi Charles & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfants, s'étoit enfin changée en une maladie

(66) Le Maréchal de Montluc dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siege, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé & mal-à-propos dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer : il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la reine-mere, dès le temps qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des sieges de la Rochelle & de Sancerre dans d'*Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 1. *La Popeliniere*, *liv.* 33, *Matt.* *tom.* 1, *l.* 6, *p.* 340 *& suiv.* & autres historiens.

mortelle. L'oppoſition qu'il crut s'appercevoir que la reine ſa mere mettoit à ſon deſſein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princeſſe, en donnant ſa confiance à un petit nombre d'étrangers de baſſe naiſſance, qui gouvernoient ſes finances, avoit rendu la plus grande partie des ſeigneurs preſqu'auſſi mécontents que le duc d'Alençon. Il fomenta ſous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du ſecours des Proteſtants, dont il partageoit la diſgrace. Pour parer ce coup en ſatisfaiſant tout enſemble le duc d'Anjou & ſa tendreſſe pour le roi de Pologne, la reine-mere ſongea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine d'Angleterre, & à lui faire obtenir la ſouveraineté des Pays-Bas, mais ſon mécontentement avoit déja produit ſon effet.

1573.

Charles entra par un autre motif dans le reſſentiment de ſon frere contre la reine leur mere. La langueur dont il ſe ſentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaiſir de le voir ſortir de ſon royaume, l'état où il ſe vit réduit en peu de temps fit naître dans ſon eſprit mille ſoupçons contre Catherine, & fit que s'uniſſant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'oppoſition de la reine-mere, d'envoyer des députés

1573.

proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrerent d'autres, qui venoient de la part des provinces Catholiques, excitées par les seigneurs mécontents à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les anciens, & ils se joignirent à eux. Le cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité, & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloignée.

1574.

Les Réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire en sorte que les princes ne lui échappassent

Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henri II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange & autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

point : ce qui ne l'embarraſſoit pas médiocrement, à cauſe des entrepriſes qu'on faiſoit chaque jour pour les tirer de ſes mains. Guitry (68) & Buhy s'approcherent un jour de Saint-Germain à main armée, & penſerent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien aſſuré leur coup, Catherine eut le temps de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & emprisonner les maréchaux de Montmorency & de Coſſé. Après cela elle donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Anjou. Elle envoya auſſi des ſoldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit ſoigneuſement obſervé. Il en fut averti, ſe déguiſa, & trompant ſes ſurveillants, il s'enfuit heureuſement lui troiſieme en Allemagne, où il fut déclaré en arrivant généraliſſime des troupes de la religion en France.

1574.

La reine-mere ne balança pas à faire marcher contre les Huguenots toutes ſes forces, diviſées en trois armées. Mati-

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry, Pierre de Mornay, ſeigneur de Buhy, frere de Dupleſſis-Mornay. Voyez le détail de cette entrepriſe dans la *vie de Dupleſſis-Mornay*, *l.* 1, *p.* 26.

(69) Joſeph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, Piémontois. „ L'amour & la jalouſie „ firent périr la Mole & Coconnas, aimés de deux „ grandes princeſſes, (la „ reine de Navarre & la ducheſſe de Nevers), „ diſent les *Mémoires de Nevers*, *tom.* 1, *p.* 75.

1574.

gnon (70) conduisit la premiere en Normandie, où Montgommery n'ayant que trois ou quatre places (71) assez peu considérables, fut bientôt défait & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan. Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisieme, prit aussi quelques petites places en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siege. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappellés à la

René, vicomte de Rohan, mort en 1586.

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce temps-là. *De Thou*, *liv.* 66.

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Domfront. Il fut pris dans cette derniere se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sauroit prendre de juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé calviniste, dans la question de la prétendue parole donnée au comte par ce maréchal. „ La place fut ren„ due, dit-il, avec assu„ rance de la vie à tous, „ hormis au comte, qui „ n'eut que des promes„ ses captieuses, comme „ de n'être mis en autres „ mains que celles du roi; „ j'assure cela, quoiqu'on „ ait écrit autrement; il „ n'y a eu que trop de „ perfidies en France sans „ en inventer, &c. „ *tom.* 2, *l.* 2, *chap.* 7. Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou*, *ibid. Brant*, *&c.*

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brantôme*, *tom.* 3, *p.* 301.

cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aiguës & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la saint Barthelemi fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports & ses larmes le regret (74) qu'il en ressentoit. Le cardinal (75) de Lorraine mourut

1574.

(74) „ Il envoya chercher le roi de Navarre, „ auquel seul il avoit reconnu de l'honneur & „ de la foi, & lui recommanda très-affectueusement sa femme & sa fille „. *Peref. ibid.* Il dit en mourant qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfants, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des temps aussi difficiles. Montluc, De Thou, & presque tous les historiens conviennent, que s'il avoit vécu il eût été un fort grand roi. Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'économie, de sobriété : il aimoit les savants & les belles-lettres : mais il étoit colere & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou, ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violents qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la physionomie farouche. Voyez *P. Matthieu, tom. 1, à la fin du sixieme Livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archevêque de Rheims. Voyez son caractere dans le *troisieme tome des mémoires de Brant* „. Il „ mourut en Avignon, dit-„ il, empoisonné, si nous „ voulons croire la légende „ de Saint Nicaise „. *p.* 138 & très-chrétiennement au rapport de Matthieu, qui fait son éloge, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 407.

1574.

aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noël, jour remarquable par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, & dès la nuit suivante il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien & le duc Charles de Savoie, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la tréve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par affection pour le maréchal de (77) Danville, irrité de la prison de son frere. Le roi alla en personne mettre le siege pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfants lui insulter du haut des murs, accabler la reine-mere des traits les plus satyriques,

(76) Consultez *Matthieu, tom. 1, au commencement du septieme livre*, sur la sortie de Henri III de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

(77) Henri de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

& les plus offensants. De ce moment il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume & des siens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit aussi-tôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) de Vaudemont, & l'épousa.

1574.

1575.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce temps le duc d'Anjou se trouva étroitement resserré; mais après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté son nom, pour prendre celui de *Monsieur*, joüit aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre soin de Catherine

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmont, sa premiere femme. Matthieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, & à sa tendresse pour son mari, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 438.

(79) Henri III haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince : Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV dit un jour au duc de Guise qu'il aimoit : *Notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois : *ce ne sera rien* : à la seconde : *il y faut penser* : à la troisieme fois, il lui dit enfin : *Je vous entends, Monsieur*; & frappant le pommeau de son épée : *Voilà*, ajouta-t'il, *qui est à votre service*; *tom.* 5. *liv.* 7, *p.* 418. *Matthieu.*

1575.

étoit de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance-générale des armées de France; & en mettant en œuvre ces moyens qui manquerent si rarement de lui réussir, je veux dire les intrigues de galanterie & les rivalités, Elle ne put si bien faire, que Monsieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ses gardes, & s'enfuit en se travestissant le 17 Septembre au soir. Il n'eut pas si-tôt gagné Dreux, qu'il se fit bientôt une cour nombreuse & un parti puissant. Le prince de Condé avoit travaillé si efficacement en Allemagne, que le prince Casimir se trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege. Elle chercha à regagner Monsieur par les offres les plus spécieuses. Elle le poursuivit de ville en ville, toujours suivie de ce cortege de filles galantes, sur lesquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit si bien, qu'il tomba à la fin dans le piege qu'elle lui tendoit.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance-générale, crut qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur &

(80) Ils s'aboucherent à Champigny-sur-Vede, maison appartenant à M. le duc de Montpensier, sur les confins de la Touraine.

1575.

& lui firent comprendre que si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monsieur qui pouvoit en faire le prix de son raccommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis (81), il fut écarter ses gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Timerais, maison à lui, suivi seulement d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le prince de Condé, qui convinrent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès

Château-Neuf.

René de S. Denis de Hertray.

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, *tome* 2, *liv.* 2, *chap.* 18. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 420, *&c.*

(82) Guilleaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant-général en Normandie, mort en 1613, âgé de 75 ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

1575.

la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

Les trois princes après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'infanterie, simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable; & je fis mon essai d'armes aux environs de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachements de partis différents.

1576.

Le roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller & me dit : „ Rosny, ce n'est pas-là où je veux que „ vous hazardiez votre vie. Je loue votre „ courage, mais je desire vous le faire „ employer en une meilleure occasion „. Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manege ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83).

(83) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Touraine entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la-

1576.

C'est ce qu'on appella la paix de Monsieur, parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84) : par ce contretemps, il perdit tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissants princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis. Henri voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitants, excepté qu'ils ne lui présenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs

mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs protestants : on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlements, & plusieurs villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en particulier un riche apanage; & le prince Casimir une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juste, Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers, tom. 1, p. 90 & suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce traité.

1576.

qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fût finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, & ensuite Villeneuve en Agénois, menacée de siege. Le roi de Navarre se proposa des entreprises considérables : mais l'occasion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes sur lesquelles il avoit compté, lui manquerent alors, & le reste se trouva si mauvais, qu'à peine put-il faire deux entreprises, l'une sur la Réole, & l'autre sur Saint Macary, dont encore la seconde manqua. Favas qui conduisoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante soldats, qui y entrerent sans presqu'aucun danger. Je demandai la même

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

Jean Favas, dit le capitaine Favas.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon; il en sera parlé dans la suite.

commiſſion à Langoiran, qui conduiſoit l'entrepriſe ſur Saint Macary, il nous l'accorda à Béthune mon couſin, & à moi : mais Favas nous retint dans la ſeconde troupe ; ce que je rapporte comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre ; car les habitants de Saint Macary, qui avoient eu connoiſſance de notre deſſein, nous tromperent ſi bien, qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe qui oſa y entrer.

1576.

Je courus un danger plus réel au ſiege de Ville-Franche en Périgord, que fit enſuite Lavardin. Etant monté à l'aſſaut avec mon drapeau, je fus renverſé par le choc des piques & des hallebardes dans le foſſé, où je demeurai enfoncé dans la boue, & embarraſſé par mon drapeau, de maniere que ſans le ſecours de mon valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques ſoldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entiérement pillée, & j'y gagnai pour ma part une bourſe de mille écus en or, qu'un vieillard, pourſuivi par cinq ou ſix ſoldats, me donna pour lui ſauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une aventure ſinguliere, arrivée à-peu-près dans ce temps-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de ſe ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier, autre petite ville voiſine, ils choiſirent pour cette exécution la même nuit que ceux de Montpazier, ſans en rien ſavoir, avoient auſſi

Bourg en Périgord ſur les confins du Quercy.

1576.

prise pour essayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne se rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obstacle, que de part & d'autre les murs étoient demeurés sans défense. On pilla, on se gorgea de butin, tout le monde se crut heureux, jusqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur méprise. La composition fut que chacun s'en retourneroit chez soi, & que tout seroit remis en son premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle se faisoit en ce temps-là. Elle ne consistoit guere qu'à se saisir subtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne se passoit pourtant pas sans des combats, souvent très-sanglants.

Je ne dissimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal servi. Son armée étoit presqu'également composée de catholiques & de réformés; & il disoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le servoient sans intérêt & par un pur attachement à sa personne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuisoit à ses affaires. Messieurs de Turenne, de Montgomery, de Guitry, de Lésignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Protestants, avoient une aversion invincible pour Messieurs de Lavardin, de Mioffens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres officiers

Louis de S. Gelais de Lusignan.

Henri d'Albret, baron de Mioffens.

catholiques. Elle se manifesta entr'autres occasions à mon sujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris, que si on me tordoit le nez, il en sortiroit du lait; je lui répondis que je me trouvois assez fort pour lui tirer le sang du sien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien singulier, c'est que quoique mon aggresseur fût Catholique, & moi Protestant, le vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi avec ses Réformés : ce que M. de Lavardin ayant su, il me fit offre de son secours, & de celui des Catholiques ses amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occasion d'un démêlé survenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier, auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran devoit recevoir l'ordre de lui, comme de son général, par-tout où ils se trouveroient concourir ensemble; Langoiran, qui se croyoit d'aussi bonne maison que Turenne, se moqua de ses prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit passé chez les Réformés, que parce que Bussy (86) l'avoit supplanté dans la faveur de Monsieur.

1576.

Henri de la Tour, vicomte de Turenne, ensuite duc de Bouillon.

(86) Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, fort renommé pour sa bonne mine & sa bravoure. Il fut tué peu de temps après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montsoreau, par le mari aidé de ses domestiques.

1576.

Lorſque tout fut calmé, on me conſeilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y conſentis; mais il répondit ſi mal à mes avances, que je m'en tins là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agénois, ſur la Garonne.

De cette animoſité de parti naiſſoit une oppoſition dans les conſeils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ſes deſſeins, & en particulier celui ſur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La Noue, & même contre celui du roi, il fit avancer pluſieurs gros de cent arquebuſiers chacun, pour s'emparer des chemins creux & autres endroits avantageux, peu diſtants des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poſter à deux cents pas de la place. J'y étois à peine, que je fus aſſailli par un détachement des aſſiégés, trois fois ſupérieurs au mien. Je me retranchai & me défendis long-temps, à la faveur de quelques maiſons, juſqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions expoſés, accourût, couvert d'une ſimple cuiraſſe, combattit tout le jour, & nous donna à tous le temps de nous ſaiſir de ces poſtes. Mais cela nous ſervit peu, n'ayant pas aſſez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteuſement le ſiege, ſi l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propoſitions d'accommodement, ne lui eût fourni un prétexte honnête de retirer ſes troupes.

On

1576.

On ne put convenir que d'une tréve, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princeſſe ſa ſœur, ou plutôt la jeune Tignonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laiſſai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au perſonnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enſeigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon couſin. Mes économies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit ſi conſidérable, que je me vis en état d'entretenir à ma ſolde pluſieurs gentilshommes, avec leſquels je ne m'attachai plus qu'à la ſeule perſonne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre ſi réglé dans mon domeſtique & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ſes moindres officiers, m'avoua dans la ſuite que je devois la meilleure partie de l'eſtime dont il m'honora, à la ſage économie qu'il avoit remarquée dans cet arrangement. Ma grande jeuneſſe étoit la ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'intérieur de ſa maiſon. Cette diſpoſition forme, à ce qu'il me ſemble,

(87) Cette demoiſelle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de Madame ſœur du roi de Navarre; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, Mademoiſelle de Navarre : elle épouſa dans la ſuite le baron de Pangeas.

un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'état.

1576.

Il ne fut queſtion pendant tout le temps de notre ſéjour en Béarn, que de réjouiſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du roi, pour ces divertiſſements, nous étoit d'une reſſource inépuiſable. J'appris auprès de cette princeſſe le métier de courtiſan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ſes parties; & je me ſouviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Ville dans l'Armagnac.

Comme la tréve étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eauſe, ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées ſous nos habits de chaſſe, dans un endroit de la campagne, où il nous attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville avant qu'on eût pu être averti de ſa marche, & y entra ſans obſtacle, à la tête de quinze ou ſeize qui le ſuivoient de plus près que le reſte de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaiſſât promptement la herſe, qui s'abattit en effet preſque ſur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous ſépara du gros qui demeura hors la ville. En même temps les rebelles ſonnerent le tocſin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante ſoldats vint fondre ſur nous. Nous

distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : „ Tirez à cette jupe „ d'écarlate, & à ce panache blanc, car „ c'est le roi de Navarre „. Ce prince se tournant vers nous : „ Mes amis, dit- „ il, mes compagnons, c'est ici qu'il faut „ montrer du courage & de la résolution, „ car c'est de-là que dépend notre salut; „ que chacun donc me suive, & fasse com- „ me moi sans tirer le coup de pistolet, „ qu'il ne porte „. En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fiérement vers les mutins, qui ne purent soutenir cet effort, & furent dissipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons semblables se présenterent ensuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant rassemblés plus de deux cents, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi se retira vers un portail qui facilitoit sa défense, & y tint ferme. Il eut la présence d'esprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire signe à ceux des nôtres qui étoient demeurés dans la campagne de se hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureusement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient portés pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des séditieux, voyant les soldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils se défendirent bien, jusqu'à ce que la porte ayant été

1576.

1576.

forcée, & la ville s'empliffant de foldats, ils alloient tous être paffés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, fi les principaux habitants, ayant leurs confuls à leur tête, ne fuffent venus fe jetter aux pieds du roi, qui fe laiffa fléchir, & fe contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

* Ville du comté d'Armagnac.

Le roi de Navarre (88) laiffa Béthune gouverneur dans Eaufe, & s'avança en diligence vers Mirande, fur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de fon parti, s'en étoit emparé: mais que n'ayant pas affez de monde pour la garder, il avoit été obligé de fe retirer dans une tour, où il étoit affiégé, & fort vivement preffé par les bourgeois, joints à la garnifon de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne put prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute fa troupe, lorfque le roi de Navarre fe préfenta devant Mirande. Les habitants qui vouloient le faire tomber dans le même piege, eurent foin de cacher ce qui étoit arrivé, & commencerent à fonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner fa joie du fecours qu'on lui amenoit. Un foldat huguenot de la ville vit le danger dans lequel le roi de Navarre alloit fe précipiter, & où nous au-

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *l.* 3, *tom.* 2.

rions tous péri infailliblement avec lui, vu la trop grande disproportion des forces. Il passa par-dessus la muraille, & vint nous avertir de l'embûche qu'on nous dressoit; après quoi le roi ne songea plus qu'à faire retraite. Comme il s'étoit extrêmement avancé, les habitants de Mirande, qui s'apperçurent dans le moment que leur dessein avoit été éventé, sortirent & l'attaquerent dans sa retraite. Nous nous trouvâmes, le jeune Béthune & moi, engagés si avant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en désespérés, qui veulent du moins vendre chérement leur vie; mais il auroit fallu succomber, l'extrême lassitude nous permettant à peine de soutenir nos armes. Heureusement pour nous, Lésignan & Béthune l'ainé, envoyés par le roi de Navarre à notre secours, firent une charge si rude, que nos attaquants plierent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le sieur d'Yvetot, gentilhomme Normand, & La-Trape, mon valet-de-chambre, me furent d'un grand secours en cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baisser, fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours après, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité à les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchâmes seulement de les engager à entreprendre de nous forcer, ce qu'ils n'oserent tenter.

1576.

1576.

Les deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier de six contre six fut proposé entre messieurs de Lavardin & de la Devèse : mais comme nous disputions à qui le sort tomberoit, le roi d'un côté, & le marquis de Villars de l'autre, vinrent faire retirer leurs troupes à l'entrée de la nuit.

Dans le Comté d'Armagnac.

Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque temps après, le roi de Navarre, allant de Leictoure à Montauban, ordonna au comte de Meilles & à moi, de donner avec vingt-cinq chevaux sur un gros d'arquebusiers, que les habitants de Beaumont avoient posté dans les vignes & les chemins creux sur notre passage. Nous les menâmes battant jusqu'aux portes de la ville, d'où il sortit environ cent soldats à leur secours, dont une partie demeura sur la place, & l'autre se noya dans les fossés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à se couvrir de soldats, ne jugea pas à propos d'aller plus avant, & continua sa route. A son retour, il voulut éviter de passer sous cette ville, & prit plus bas, par un endroit qu'on nomme, si je m'en souviens, Saint-Nicolas (89), près le Mas-de-Verdun. Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cents arquebusiers, qui marchoient assez mal en ordre sous cinq enseignes. On tint con-

(89) Saint-Nicolas de la Grave : le Mas-de-Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

seil; les uns opinoient, que sans avoir égard à la supériorité des ennemis, nous les attaquassions; & les autres en dissuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; & pendant ce temps-là il nous rangea sur une ligne, ayant derriere nous nos domestiques : ce qui présenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en imposa : ils s'enfuirent à travers les buissons, où nous les poursuivîmes jusqu'à ce que rencontrant une église, ils s'y barricaderent.

1576.

Cette église étoit grande, solidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des paysans, & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des soldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres villes voisines; se doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puissant secours aux assiégés, si on leur en donnoit le temps. En attendant nous nous mîmes tous à saper cette église, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement dure. Ensuite, par le moyen d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'église quantité de grenades. Les assiégés manquoient d'eau, &

paîtriſſoient leur farine avec du vin ; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'eſt qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remedes pour les bleſſures que faiſoient les grenades qu'on commença à leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc voyant un puiſſant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît ſept ou huit des plus mutins ; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitants de Montauban, qui venoient les arracher juſqu'entre nos bras, & les poignardoient ſans miſéricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces ſcélérats, d'avoir fait ſervir à la débauche la plus outrée ſix femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir enſuite fait mourir, en les rempliſſant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu ; horrible excès de brutalité & de cruauté !

1576.

Les états qui ſe tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpenſier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir juſqu'à

1577.

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, ſont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé, André de Bourbon, ſieur de Rubempré, pour la nobleſſe, Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Conſultez *De Thou*, *d'Aubigné*, &c. Voyez auſſi le détail de la tenue des états de Blois dans *Matthieu*, *Tom.* 1, *liv.* 7, *p.* 438, & ſur-tout dans les *Mémoires de Nevers*, *Tom.* 1, *pag.* 166 *& ſuiv.*

Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embraſſer la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue ſeule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une ſuſpenſion d'armes, n'ayant eu d'autre effet, les députés s'en retournerent, & les hoſtilités recommencerent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives ſur Caſtel Jaloux, & ſur Nérac; mais il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ſes deſſeins. Ce prince s'expoſoit comme le moindre ſoldat, & fit devant Nérac un coup d'une extrême hardieſſe, lorſqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le ſurprendre, il le repouſſa preſque ſeul. Nos prieres ne furent point capables de l'engager à prendre plus de ſoin de ſa vie; & ſon exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançâmes cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de piſtolet, juſqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune: „ Allez à votre cou- „ ſin le baron de Roſny, il eſt étourdi „ comme un hanneton, retirez-le de là, „ & les autres auſſi; car l'ennemi nous „ voyant retirer, leur fera ſans doute une „ ſi rude charge, qu'ils ſeront tous pris „ ou tués „. J'obéis à l'ordre; & ce prince qui vit mon cheval bleſſé à l'épaule,

1577.

Caſtel-Jaloux, ou Caſtel-Geloux, près d'Auch. En Guyenne capital du duché d'Albret.

(91) Honorat de Savoie, marquis de Villars: quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après ſa mort.

1577.

me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il se proposa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral ayant fait donner le signal de la retraite.

Ville & Port en Saintonge.

Le coup le plus important pour le roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégée par le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes; mais outre que celui-ci ne put arriver assez promptement pour secourir cette ville, l'entrevue du roi de Navarre avec le prince de Condé à Pons, ayant achevé d'aigrir leur esprit, au point que le prince de Condé voulut se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause de cette mésintelligence, le bien public souffrit de cette désunion. Le prince de Condé se sépara bientôt ouvertement du roi de Navarre.

En Saintonge.

La paix qui suivit des événements si peu favorables aux Réformés, fut uniquement l'ouvrage de Henri III, qui voulut donner cette mortification aux Guises. La guerre ne convenoit plus, ni à son inclination qui le portoit tout entier vers un genre de vie singuliérement varié (93) de dévo-

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine duc de Guise: il fut général de la ligue.

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V au cardinal de Joyeuse, que votre roi n'ait fait & ne fasse pour être moine, ni que je n'aie fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante

tion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissants par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fideles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice. L'effet d'une paix si mal observée fut une inaction pleine de soupçons, qui ressembloit bien plus à une longue suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cette année, & une partie de la suivante.

1577.

Villeneuve en Agénois sur le Lot. Fleix en Périgord.

Soit que la reine mere voulût travailler efficacement à pacifier l'état ou qu'elle eût des desseins cachés qui l'obligeoient de rechercher le roi de Navarre, elle quitta Paris avec toute sa cour; & faisant le tour des provinces, elle s'aboucha avec ce prince à la Réole & à Auch; & passa même un assez long temps avec lui à plu-

valets de la chambre *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de Septembre, le nombre des prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetieres des Calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon & Rennes, &c. Le roi Henri III l'appelloit son traité. Il ne fut fidellement observé ni d'une ni d'autre part; les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers, ibid.*

1578.

Fleix en Périgord.

sieurs reprises, soit à Nérac (95), à Coutras, au Fleix, soit en d'autres endroits; car l'année 1578 & une partie de 1579 se consumerent en allées & venues & en plaintes réciproques sur l'inexécution des traités, qu'on enfreignoit de part & d'autre sans beaucoup de scrupule. Le mêlange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produisit l'effet qu'on devoit en attendre. On se livra aux plaisirs, aux festins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus sérieuse de tous les courtisans, Catherine ne s'occupoit que de sa politique. Pour cette fois elle ne réussit point.

(95) „ Il y eut, dit le „ Grain, à Nérac confé- „ rence entr'elle & le roi „ de Navarre son gendre, „ en laquelle quelques ar- „ ticles furent éclaircis, „ & non pas tous, car la „ bonne dame vouloit tou- „ jours tenir son genest „ d'Espagne par la bride „ tant qu'elle pourroit, „ néanmoins elle caressa „ fort ce gendre en cette „ conférence, en laquelle „ il y eut entr'eux plusieurs „ propos gaillards..... La „ reine mere, dit-il encore „ ailleurs, lui fit une infi- „ nité de caresses (à Saint „ Bris) jusqu'à le chatouil- „ ler par les côtés. Lui s'a- „ visant du dessein de cette „ dame, qui étoit de tâter „ s'il étoit couvert, tire les „ boutons de son pour- „ point, & lui montrant sa „ poitrine nue. Voyez dit- „ il, madame, je ne sers „ personne à couvert. Et „ le conjura de ne plus „ comme elle faire la cour „ aux maires de la Rochel- „ le, disant que c'étoit faire „ tort à sa grandeur, de se „ soumettre ainsi à une po- „ pulace, de laquelle il „ pouvoit être souvent „ éconduit: J'y fais, ce dit- „ il, ce que je veux, parce „ que je n'y veux rien que „ ce que je dois. „ *B. le Grain, Dec. de Henri le Grand, liv.* 3 & 4. Henri IV y devint amoureux des demoiselles d'Agelle & Fosseuse.

1578.

Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec sa femme, alors très-mécontente des procédés du roi Henri III son frere à son égard; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté : ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces mémoires; mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de supplanter, voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques aventures qui ont rapport à la guerre.

La reine mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une tréve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise & par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord qu'il y auroit tréve partout où seroit la cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement

1578.

qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faisoient leur résidence : ce qui causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de-là, on se battoit à outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux gentilhomme, jusques-là zélé Huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine mere, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux Catholiques. Le roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus long-temps à s'en venger, me fit avertir secretement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, & de le joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé ; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous saisîmes sans aucun obstacle. La reine mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. „ Je vois bien, dit-elle, que c'est „ la revanche de La-Réole, & que le

Sur la Garonne, en Bazadois.

Nommé Ussac.

„ roi de Navarre a voulu faire chou „ pour chou : mais le mien eſt mieux „ pommé „.

1578.

Il arriva depuis une aventure toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant réſolu de ſe ſaiſir de Saint-Emilion, nous envoya paſſer la nuit à Sainte-Foi, qui n'étoit point compris dans la tréve, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de ſauciſſon, que nous attachâmes par deux embraſures à une groſſe tour. Le fracas de cette machine fut ſi grand, que le bruit s'en fit entendre juſqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit paſſage à deux hommes de front, & la ville fut priſe par ce moyen. La reine mere ſe fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une inſulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la tréve. La diſtance de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux : mais le roi de Navarre, qui ſavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne priſe, ne fit que rappeller ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours ſe ſéparoient, lorſqu'il s'étoit paſſé quelque choſe qui donnoit à l'une des deux un ſujet un peu fort de mécontentement ; mais on ſe rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaiſirs qui ſans cela auroient langui. Le roi

En Guyenne, proche Libourne.

Sur la Dordogne, en Agénois.

1579. de Navarre mena la cour de la reine mere dans la province de Foix, où entr'autres divertissements, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent jusqu'à dix suisses & dix fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, & accullé sur le haut d'une roche, se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassés, & les écrasa.

Enfin la reine mere se sépara du roi de Navarre, & continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoie, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont (96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un

(96) Philibert de Grammont : Jean de Durefort.

un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosans. On dit dans ce temps-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

1579.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de-là à Nérac où l'on demeura quelque temps dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise

1580.

(97) Les deux freres Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron, baron de Salignac son second, à Agen sur la place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés ils eurent du désavantage; le vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte, & le laisserent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas: il eut même la générosité d'intercéder auprès de la reine mere pour les Duras. Le maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce temps-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon : sa vie par Marsolier. De Thou.* Brantôme dans le dixieme tome de ses mémoires, *touchant les duels, p.* 114, paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vu la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

1580.

Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.

de la ville de Figéac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siege, me dit en partant : „ Monsieur, „ hé bien, serez-vous des nôtres? Oui, „ monsieur, lui répondis-je, je serai tou- „ jours des vôtres, quand ce sera pour le „ service du roi, & en tout temps, quand „ vous m'aimerez „. Les Catholiques surpris de la diligence des Réformés, abandonnerent Figéac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent; celles sur la Fère en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai; & de toutes les attaques de villes par le pétard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable.

La riviere de Lot en arrose les murs.

Cahors est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué : ce qu'on reconnut par un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné*, *tom.* 2, *liv.* 4.

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise, à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place.

il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots*. Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sappe, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint Antonin, Cajare & Senevieres : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cents hommes, avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant nous ouvrir un passage dans la ville. Ils étoient suivis de près par vingt autres fantassins, & trente cavaliers aussi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaure, & soixante soldats de la garde composerent un autre corps & marcherent ensuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre à la tête de deux cents hommes partagés en quatre

1580.

Villes de Quercy.

N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

Charles le Clerc de Saint-Martin; il y fut tué.

Antoine de Roquelaure.

bandes, venoit après nous. Le reste de sa petite armée, qui composoit un gros de mille à douze cents arquebusiers, en six pelotons, fermoit la marche.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on se hâta de renverser avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures se trouvant si étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent le faire qu'en rampant sur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cents arquebusiers presque nus, accoururent pour disputer l'entrée, pendant que les cloches sonnant l'alarme, avertissoient tout le monde de se mettre en défense. En un moment les maisons furent couvertes de gens, qui renversoient de grosses pieces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge, tue :* nous comprîmes qu'on s'étoit disposé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc qui dura plus d'un quart-d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre d'une grosse pierre qui fut jettée par une fenêtre ; & je me relevai à l'aide du sieur de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres frais dans le même moment ; ensorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déja livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés de la mêlée, je fus blessé à la

cuiſſe gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes les barricades, qu'il fallut renverſer avec une peine infinie, & expoſés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit miſe en batterie. Le roi ne ceſſa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuiſannes, & ſes armes y furent marquées de pluſieurs coups de feu & de main. Nous en avions déja aſſez fait pour une belle victoire, mais à voir tout ce qui reſtoit à faire on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte & pleine d'un ſi grand nombre de ſoldats, qu'en comparaiſon d'eux nous n'étions qu'une poignée; à chaque carrefour c'étoit un combat à eſſuyer, à chaque maiſon de pierre une eſcalade à faire; le terrein étoit ſi bien défendu, que le roi de Navarre ayant ſans ceſſe beſoin de tout ſon monde, nous n'avions pas le temps de reſpirer.

1580.

On aura de la peine à croire qu'il ſe paſſa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent exercice. Pendant tout ce temps-là aucun de nous n'oſa ni quitter ſes armes pour un ſeul inſtant, ni s'écarter, ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, ſi ce n'eſt en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques moments. A la fatigue, à l'épuiſement, au poids des armes, & à l'exceſſive chaleur, ſe joignoient les bleſſures, qui achevoient de nous ôter ce qui nous reſtoit de force.

1580.

Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniâtreté. Quelque peu qu'ils se défendissent ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrêmité, les principaux officiers s'approcherent du roi, & lui conseillerent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitants venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le temps de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit abattre ni faire trembler, surmontant la douleur qu'il ressentoit de ses blessures, se tourna vers eux avec un visage riant, & un air d'assurance qui en inspiroit aux plus foibles, & se contenta de leur répondre : „ Il est dit là-haut ce qui doit être fait de „ moi en cette occasion. Souvenez-vous „ que ma retraite hors de cette ville, sans „ l'avoir assurée au parti, sera la retraite

„ de ma vie hors de ce corps. Il y va trop
„ de mon honneur d'en user autrement,
„ ainsi qu'on ne me parle plus que de
„ combattre, de vaincre ou de mourir „.

1580.

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un si brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts; mais il y a toute apparence que nous aurions tous succombé enfin, sans l'arrivée de Chouppes, que le roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il se fit un passage dans la ville avec cinq ou six cents arquebusiers & cent chevaux, en marchant sur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le passage. Si-tôt qu'il se fut joint à nous, nous marchâmes ensemble vers la Barre, par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé, & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitants ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entiérement pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boîte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue & si glorieuse au jeune prince (100)

Pierre de Chouppes.

(100) D'autres Historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV y eut un grand nombre de soldats blessés, & soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu

1580.

qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulieres, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Cabriere (101) gouverneur de Cahors. Il défit encore deux ou trois troupes de l'armée du marechal de Biron, qui fut obligé de la tenir enfermée dans Marmande. Pour en être plus à portée le roi de Navarre vint loger à Tonneins, d'où s'ensuivit une infinité de petites attaques. Les soldats du maréchal de Biron faisant tous les jours des courses sur le pays ennemi, Henri fit un jour avancer Lésignan à la tête de vingt-cinq gentilshommes des mieux montés, du nombre desquels j'étois, jusqu'aux portes de Marmande, comme pour faire un défi : ce qui n'étoit que trop ordinaire. Il nous fit suivre par cent arquebusiers, qui mirent ventre à terre sur le bord d'un ruisseau, à quelque distance de nous; & il se tint lui-même caché dans un petit bois un peu éloigné, avec trois cents chevaux, les deux compagnies de ses gardes. Notre ordre étoit de faire simplement le coup de pistolet, de chercher à prendre quelques soldats que nous trouverions hors des murs, & de nous retirer vers

En Agénois sur la Garonne.

différemment : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

(101) Consultez d'Aubigné, *tom.* 2, *pag.* 4, sur ces expéditions.

vers le gros d'arquebusiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre, ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vu cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval, & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant que nous & les arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire, après quelques moments de combat, les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise ; & croyant que toute l'armée leur alloit tomber sur le corps, ils se retirerent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henri, qui vouloit fondre sur l'armée ennemie pour nous venger & périr glorieusement. Mais on lui fit de si fortes instances de se retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorsqu'il nous vit revenir,

1580.

1580.

& sa douleur le fut encore davantage d'avoir ajouté foi à des conseillers trop timides, sur-tout lorsqu'il vit Lésignan se plaindre avec beaucoup d'aigreur, d'avoir été abandonné en cette occasion. Pour moi j'y perdis un cheval qui fut tué sous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuses ajouterent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ses troupes, & de s'être séparé de son parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le sien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en composer une souveraineté. Il avoit engagé au prince Casimir, Aiguesmortes & Pécais, pour sûreté du secours que ce prince lui promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fère (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit déja si inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne, qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames

Villes de Languedoc.

(102) Elle fut reprise incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour.

& toute la cour de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi.

1580.

Cette retraite donna encore une autre face à cette guerre. Sans qu'on pût l'appeller guerre de campagne, ni de siege, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que le siege de cette place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne cherchoit qu'à y jetter l'alarme en tenant ses troupes aux environs; & le roi de Navarre bloqué dans cette ville, ne laissoit pas de se répandre de temps en temps dans la campagne. Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachements séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiere. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir : aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colere, il fit partir Deschamps & Dominge pour me dégager, s'il en étoit temps encore; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois

1580.

que trop; car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac; mais tout se réduisit à quelques coups de main, dont les dames furent quelquefois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays de Foix

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur. Le capitaine Milon enferma cinq cents livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égoût qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet, qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville, & l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laissé un passage à trois hommes de front, la ville fut prise. Les ennemis paroissant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne songeâmes qu'à bien fortifier la place de palissades

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

& de retranchements, qui puſſent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes ſans interruption, malgré la coqueluche, eſpece de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mîmes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occaſion, par les careſſes dont il me combla, à faire une juſte différence entre les actions militaires que le devoir autoriſe, & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaiſir que le cœur de ce prince de jour en jour ſe déclaroit en ma faveur, & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la ſeule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine ſa mere, de ma perſonne & de ma fortune. Il récompenſa quelques ſervices légers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conſeiller de Navarre & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointements : il n'y en avoit point en ce temps-là de plus conſidérable; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeuneſſe me fit commettre une faute, qui devoit me faire per-

1580.

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & ſurtout la poitrine. La ſaignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peſte, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *Liv.* 73.

dre pour toujours les bonnes graces de ce prince.

1580. Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Usseau, qui prirent querelle ensemble; & résolus de se battre, me prierent de leur en faciliter les moyens & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces combats, qu'un faux point d'honneur rendoit en ce temps-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre & ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangereuse blessure. Le roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchois du souverain jusques dans sa cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; & ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'ami-

tié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir la grandeur de ma faute, en me recevant pendant quelque temps avec beaucoup de froideur. Enfin lorsqu'il se fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit sincere, il reprit pour moi ses premiers sentiments. Ce trait de bonté me faisant connoître combien ce prince si doux méritoit d'être servi, je m'attachai plus fortement à lui; & je résolus de cet instant de n'avoir jamais d'autre maître. Mais je m'en vis éloigné pour quelque temps, par une promesse assez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon.

1580.

Fin du premier Livre.

MÉMOIRES

DE SULLY.

LIVRE SECOND.

1580.

LA reine-mere fertile en projets pour la grandeur de sa maison (1), & plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, *liv.* 96, qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une maniere ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au grand-seigneur, qui étoit alors Selim, le royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; on eût donné au roi de Navarre pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

1580.

Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser les ressentiments de l'Espagne (2), en se donnant pour maître du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange, qu'il déclara lieutenant-général de ses armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau maître, ne songerent plus qu'à s'en défaire. Ils jetterent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France.

Guilleaume de Nassau, prince d'Orange.

Il étoit à Coutras lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortege convenable à sa naissance. Dans cette vue, il commença à solliciter fortement

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un soulevement & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la Bibliotheq. du roi, vol. cotté 9981.*

1580.

tout ce qu'il y avoit de seigneurs & de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plupart des Catholiques s'attacherent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la reine-mere avoit soin d'entretenir les Protestants, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parents, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me représenterent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir la succession du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit déshérité pour cause de religion, & de chercher à rentrer en possession de plusieurs autres biens que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau souverain pouvoit seule me procurer. A ces motifs ils ajouterent de la part de Monsieur une promesse de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs sollicitations, & je donnai ma parole. Il se passa depuis, par les différentes conjonctures, un espace de temps assez considérable, avant que Monsieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obstacles ayant été levés (4) & les Flamands redoublant

Antoine de Sully, sieur de la Rochepot.

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château sur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou, Les Protestants auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y consentirent sans peine. Le duc d'Anjou la souhaitoit ardemment pour l'exécution de ses desseins dans les

1580.

leurs inſtances, ce prince nous fit reſſouvenir de notre engagement, & nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus avec ce prince, ſur mon départ & ſur le ſujet de mon voyage, une longue converſation, à laquelle je n'ai jamais penſé depuis, ſans être pénétré des ſentiments de générosité & d'affection qu'il me témoigna, & ſans admirer la pénétration de ſon eſprit & la juſteſſe de ſes conjectures. „ C'eſt à ce coup, me dit-il auſſi-tôt „ que je lui eus parlé de le quitter, que „ nous allons vous perdre tout-à-fait; „ vous allez devenir Flamand & Papiſte„. Je l'aſſurai que je ne ſerois ni l'un ni l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, ſi faute de cultiver mes parents, & pour éviter un peu de peine, je me voyois fruſtré des grands biens qui pouvoient me revenir des maiſons de Béthune, de Melun & de Horn (5). Que ce motif ſeul me portoit à ſuivre Monſieur, & ſeulement pour un temps; après lequel je lui jurois que rien ne ſeroit plus capable de m'empêcher de ſuivre mon inclination, en m'attachant à ſa ſeule perſonne; & que pour peu qu'il eût beſoin de moi, je quitterois la Flandre à ſon premier ordre. Enſuite il m'entretint des prédic-

Pays-Bas. Elle ſe fit au mois de Novembre. Les articles en demeurerent ſecrets, & apparemment furent peu importants. Les villes de ſûretés reſterent aux Calviniſtes par une prolongation de ſix ans.

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn.

tions qui lui avoient été faites, qu'il feroit un jour roi de France; & je lui dis à mon tour, qu'on m'avoit prédit une grande fortune. J'ai eu long-temps le foible d'ajouter quelque foi à ces prétendues prophéties. Pour le roi de Navarre qui croyoit que la religion doit nous inspirer du mépris pour tous ces *méchants pronostiqueurs*, c'est ainsi qu'il les appelloit, il avoit au-dedans de lui-même un oracle bien plus sûr; c'est une connoissance parfaite du caractere & de la personne de Monsieur, & une sagacité qui lui dévoiloit presque l'avenir. „ Il me trompera, dit-il, s'il „ remplit jamais l'attente qu'on conçoit „ de lui; il a si peu de courage, le „ cœur si double & si malin, le corps „ si mal bâti, si peu de grace dans son „ maintien, tant d'inhabileté à toutes „ sortes d'exercices, que je ne saurois „ me persuader qu'il fasse jamais rien de „ grand„.

1580.

Le roi de Navarre avoit eu le temps de connoître à fond ce prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échoueroit dans un dessein si noble & si hazardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la honte d'une chûte si mal adroite, qu'en cou-

1580.

pant promptement & subtilement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniere par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secretement contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout sur le frere du roi, ses rivalités avec ce prince au sujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour semblables, l'avoient rendu l'objet de la jalousie de Monsieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu considérables en

(6) N.... de Beaume de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conseiller d'état, & premier secretaire des commandements, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ses galanteries. Elle se remaria en secondes noces au marquis de Noirmoutier. „ Un soir, dit l'historien Matthieu, que le „ duc d'Alençon étoit auprès d'elle, le roi de „ Navarre lui dressa un „ tour de page, de sorte „ qu'en se retirant, il heurta quelque chose si rudement, qu'il en eut „ l'œil tout meurtri. Le „ lendemain, de loin que „ le roi de Navarre le rencontra, il s'écria : Eh! „ qu'est cela, mon Dieu? „ à l'œil! à l'œil! quel accident. Le duc lui répondit „ brusquement : Ce n'est „ rien : peu de chose vous „ étonne. L'autre continue „ de le plaindre; le duc „ piqué d'ailleurs, s'avance, & feignant de ne „ penser qu'à rire, lui dit „ à l'oreille : quiconque „ dira que je l'ai pris où „ vous pensez, je le ferai „ mentir. Souvray & Du-Guast les empêcherent „ de se battre. *Tom. 1, liv. 7, p.* 409.

foi, ont cessé de me paroître telles, lorsque j'ai songé que toutes les vues du roi de Navarre avoient été parfaitement justifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien que Catherine avoit un dessein formé d'exterminer le parti Protestant, & que dans peu il auroit besoin de ses fideles serviteurs. Il m'embrassa en achevant ces paroles, & me souhaita un voyage plus heureux qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ses genoux, & je lui protestai en lui baisant la main, que j'étois prêt de verser tout mon sang pour lui. J'allai aussi saluer les reines; ensuite je pris la poste & me rendis à Rosny.

J'envoyai à Paris Maignan mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point vu depuis de pareils à deux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Espagne, noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la fesse droite : le second étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'instinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & se jettoit la bouche béante sur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terrassé. Comme une partie des domaines de Monsieur s'étendoit aux environs de Rosny, je trouvai l'occasion de profiter de l'offre que ce prince m'avoit faite, dans un reste de bois dont je lui demandai à traiter à mon profit; ce qui me produisit une somme de quarante mille francs, avec laquelle je mis en quinze jours toute ma

1580.

troupe en pied. Elle étoit composée de plus de quatre-vingt gentilshommes, dont quelques-uns me suivoient volontairement, & les autres recevoient de moi une pension de deux cents livres au plus. Avec ce cortege j'allai joindre Monsieur, qui nous attendoit dans son château de la Fère en Tartenois, d'où après quelques chasses de daims, nous marchâmes vers Saint-Quentin, lorsque toutes ses troupes furent assemblées.

Alexandre Farnese, duc de Parme.

Le Prince de Parme étoit avec toute son armée aux environs de Cambrai, qu'il tenoit bloquée. C'étoit une occasion à tous les braves de notre armée de se signaler, & chacun souhaitoit de commander le premier parti qu'on enverroit à la découverte. Cet honneur m'échut par l'ordre que Fervaques, grand maréchal des logis, mon parent & mon ami, avoit mis dans l'armée; mais il me fut inutile. Je revins sans avoir fait aucun prisonnier; il ne sortit personne des lignes des assiégeants, quoique j'en passasse assez près pour essuyer plusieurs décharges. Le vicomte de Turenne en sentit une secrete joie, parce que j'avois refusé l'offre qu'il m'avoit faite de se joindre à moi, si je voulois attendre jusqu'au lendemain. Il prit cent gentilshommes d'élite, avec lesquels il s'avança vers Cambrai, se flattant de ne pas faire une démarche inutile. L'effet n'y répondit pas. Cette belle troupe eut le malheur d'être défaite par quatre-vingt ou cent hommes de la compagnie de

Guilleaume de Hautemer de Fervaques.

de M. de Roubais, (7), de la maiſon de Melun, qui ſervoit dans l'armée ennemie : dix ou douze des nôtres furent faits priſonniers, entre autres (8) Vantadour & le vicomte de Turenne lui-même.

1581.

Monſieur s'avançoit cependant, dans l'intention de livrer bataille au général ennemi : mais celui-ci s'étoit poſté ſi avantageuſement, qu'on n'entreprit pas de le forcer; & dès la nuit ſuivante il leva le blocus, & ſe retira vers Valenciennes ſans perdre un ſoldat, & laiſſant encore derriere lui les paſſages ſi bien gardés, qu'il ne craignoit pas d'être joint. Monſieur entra dans Cambrai, & fut reçu avec magnificence par le gouverneur, qui étoit d'Inchy. Câteau-Cambreſis refuſa de ſe rendre, & fut emporté d'aſſaut. Monſieur qui vouloit dans ce commencement donner des marques de douceur qui le fiſſent aimer, défendit ſous de très-grandes peines les violences contre le ſexe, qui ſont les malheureux droits de la guerre; & craignant que ces ordres ne fuſſent pas

Charles de Gaure, ſieur d'Inchy.

(7) Robert de Melun, marquis de Roubais ou Robeck, général de la cavalerie Eſpagnole. Le deſſein du vicomte de Turenne étoit de ſe jetter dans Cambrai. Voyez ſes mémoires, p. 311 & *ſuiv.* Il y marque, qu'il aima mieux ſe rendre priſonnier de M. de Robeck que du roi d'Eſpagne, ce qui fit durer ſa priſon deux ans & dix mois, parce que l'Eſpagne appréhenda qu'après que Robeck auroit touché ſa rançon du vicomte, qui fut de cinquante-trois mille écus, il ne quittât ſon ſervice.

(8) Anne de Levis, depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limoſin, & lieutenant-général en Languedoc, mort en 1622.

1581. plus capables de mettre un frein à la brutalité du soldat que la peste dont ce fort étoit infecté, il donna les églises pour asyle, & y mit des sauve-gardes. Une jeune fille fort belle vint se jetter entre mes bras comme je me promenois dans les rues, & me tenoit serré, en me conjurant de la garantir de quelques soldats, qui s'étoient cachés, disoit-elle, lorsqu'ils m'avoient apperçu. Je la rassurai, & m'offris de la conduire dans la premiere église. Elle me répondit qu'elle s'y étoit présentée, mais qu'on n'avoit pas voulu la recevoir, parce qu'on savoit qu'elle avoit la peste. Je devins froid comme un marbre à cette déclaration, & la colere me redonnant des forces, je repoussai d'entre mes bras cette fille qui m'exposoit à la mort, lorsqu'elle avoit une raison de se faire respecter qui me paroissoit sans replique; & je m'enfuis m'attendant à tout moment d'être saisi de la peste.

Monsieur ayant attaqué les passages d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis quelques prisonniers, que je renvoyai sans rançon, lorsque je sus qu'ils appartenoient au marquis de Roubais mon cousin. Roubais qui n'ignoroit pas les droits que j'avois sur les biens du vicomte de Gand, qu'il avoit usurpés, reçut mal cette générosité; „ Pardieu, dit-il, ces civilités „ sont belles & bonnes, mais s'il étoit

(9) On peut voir le détail de toute cette expédition de Monsieur en Flandre dans plusieurs historiens, qu'il seroit trop long de nommer.

„ pris il porte sa rançon avec lui „. Ce malheur, que j'avois lieu de craindre, me feroit pourtant arrivé deux jours après à l'attaque d'une chaussée, si Sesseval n'eût fait à propos une charge, qui me tira d'un fort grand danger.

1581.

Le prince de Parme ayant séparé son armée dans les Pays-Bas, Monsieur revint à Cambrai, où il usa envers d'Inchy d'une perfidie bien peu digne d'un grand prince, dont toutes les paroles doivent être si inviolables, qu'on n'ait pas seulement la pensée de le soupçonner sur le chapitre de la bonne-foi. Il se pria à dîner chez ce gouverneur, qui fit une dépense excessive pour le recevoir dans la citadelle, d'une maniere convenable à son rang. Il nous invita plus de soixante à faire compagnie au prince, qu'il traita avec autant de grandeur que de magnificence. On lui vint dire pendant le repas, qu'il se présentoit des gardes de Monsieur pour entrer. D'Inchy auroit cru manquer à une partie essentielle à sa réception, s'il les avoit renvoyés. Il donna ordre qu'on laissât entrer tout ce qui viendroit de la part de Monsieur, qui étoit, disoit-il, le seul maître dans le château. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. Après ceux-ci il en vint d'autres, & encore d'autres, jusqu'à ce que la partie se trouvant la plus forte, ces gardes de Monsieur désarmerent ceux de M. d'Inchy, & se saisirent du château. Tout cet arrangement étoit de l'invention de Monsieur, qui comptoit de la part de

1581.

ce gouverneur ſur une ſincérité, que lui-même ne connoiſſoit pas. Lorſque d'Inchy ne put plus douter de ſon malheur, il fit des plaintes ameres à Monſieur, qui pour toute réponſe le paya d'un rire inſultant ſur ſon accent Picard, & le fit ſortir du château qu'il donna à (10) Balagny. Il crut avoir aſſez dédommagé d'Inchy, par le don de la ville & du duché de Château-Tierry : mais ce gentilhomme, qui vit la différence de ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on lui ôtoit, ſe livra au déſeſpoir & chercha la mort qu'il trouva peu après dans une eſcarmouche.

Enſuite Monſieur repaſſa en France, malgré les prieres de habitants du pays, qui l'aſſuroient qu'après la priſe de cinq ou ſix places, les ſeules qui fuſſent de quelque conſéquence, toute la Flandre ſe rendroit à lui. C'étoit pour ſe préparer au voyage d'Angleterre, qu'il fit en effet très-peu de temps après. Toutes les hiſtoires ont parlé de la réception que lui fit la reine (11) Eliſabeth, & de l'eſpece d'en-

(10) Jean de Montluc, fils naturel de Jean de Montluc, évêque de Valence; il en ſera parlé dans la ſuite.

(11) On ſait que la reine d'Angleterre laiſſa de cette maniere une partie des princes de l'Europe ſe flatter de l'eſpérance de l'épouſer, & qu'elle n'en vint jamais juſqu'à la concluſion, ſoit par politique, ſoit par des raiſons purement naturelles : c'eſt une queſtion qui n'eſt pas encore décidée. Monſieur y paſſa l'hiver de 1581 & repaſſa en Flandre au printemps de 1582. Voyez le détail de ce voyage & celui de toutes les négociations pour ce mariage, fort au long dans les mémoires de Nevers, *tom.* 1, *pag.* 474, 603.

gagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aie été de ce voyage.

1582.

D'Angleterre Monsieur repassa en Zélande, flatté de mille agréables espérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, assisté du prince Dauphin, & de toute la noblesse du pays, qui faisoit éclater sa joie en mille manieres. Cette affection des Flamands pour Monsieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le seul qui fût encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de pistolet (12) dans sa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuser de ce coup que les François, se souleva, & voulut faire main-basse sur eux. Monsieur ne trouva de sûreté qu'en se réfugiant chez le blessé. Lorsque la véritable cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet ouvrage étoit demeuré

Fort sur l'Escaut.

François de Bourbon, fils du duc de Montpensier

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy, Basque de nation, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le temps qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piasecki.*

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol : ce qui appaisa le peuple prêt à faire main-basse sur les François. *Mémoires d'Aubery du Maurier.* Le peuple crioit dans les rues : „ Voici des noces de Paris : Allons tuer ces massacreurs „. *Matth. tom. 1, l. 7 à la fin.*

1582.

trop fortement imprimé dans le cœur de Monſieur. Il ſe promit bien à lui-même qu'il s'en vengeroit d'une maniere éclatante. Le prince d'Orange n'étoit pas un homme qu'on trompât aiſément ; dès ce moment il commença à être ſur ſes gardes, parce qu'il lut dans le cœur du prince ſon reſſentiment, & la haine envenimée qu'il portoit à tous les Proteſtants en général.

Pour moi j'en avois déja eu perſonnellement des preuves, qui jointes aux autres ſujets de plainte que me donna Monſieur, me dégoûterent totalement de ſon ſervice. Je m'étois au commencement attaché uniquement à ſa perſonne, & pour lui plaire je n'épargnai ni ſoin ni dépenſe. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la ſucceſſion du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette propoſition ; il uſa de remiſes, & enfin prenant ſon parti un jour que je redoublois mes inſtances, il me dit tout-à-fait cavaliérement qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux perſonnes à la fois, & que le prince d'Epinoy (14) mon couſin, avoit obtenu ſans peine ce qui me coûtoit tant d'aſſiduités. Il y avoit dans cette réponſe quelque choſe de bien plus piquant que le refus ; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je fus au juſte quelle part ſes officiers Proteſtants & moi avions dans ſon cœur, lorſque je

(14) Robert de Melun, prince d'Epinoy, fils du Marquis de Richebourg.

lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chasser de son conseil d'Avantigny, le dernier des Huguenots, à qui il confioit ses secrets, & que cela le mettoit fort à son aise.

1583.

Dès-lors je songeai à quitter ce prince ingrat. Et en attendant l'occasion de repasser en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte Aldegonde, & un Ministre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monsieur, & des Catholiques qui le gouvernoient : „ Ces gens ont des desseins pernicieux, „ & pour eux & pour nous, où, à mon „ avis, ils ne trouveront pas leur compte. Je vous prie, monsieur, ajouta-t'il „ en se tournant vers moi, de ne vous „ pas éloigner de mon logis „. Il pensoit juste, & sa diligence achevant ce que sa prévoyance avoit commencé, Monsieur eut la double honte d'une (15) trahison manquée. Ayant fait assembler son armée dans la plaine, il sortit d'Anvers un jour du mois de Février, sous prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses soldats de

Philippe Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde.

(15) On tentoit au même temps, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua sur Bruges, Ostende, Nieuport, &c. *De Thou, liv.* 77. M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron firent inutilement tous leurs efforts pour détourner Monsieur de cette entreprise. *Matth. ibid.*

1582.

rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant *tue, tue, ville gagnée, vive la Messe:* mais le triomphe fut de courte durée. Le prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en pieces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetterent du haut des murailles.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après-midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des aggresseurs, & que presqu'aussi-tôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilshommes françois de la religion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme françois, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françoise, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville.

1583.

ville. Tous les ſoins qu'il ſe donna pour appaiſer les Flamands, & pour leur faire oublier une démarche ſi inexcuſable, ſont autant de preuves qu'il ne ſe porta qu'à regret, & à ſon corps défendant, à une action qu'aucun François ne déſapprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Proteſtant en Flandre ne ſe raccommodât avec Monſieur; & pour nous, après avoir ſu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire ſans riſque.

Nous le trouvâmes fort embarraſſé dans les environs de Malines, dont les habitants en lâchant leurs écluſes, avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille hommes de ſon armée, & autant de chevaux, de faim & de froid, dans une ſaiſon auſſi rigoureuſe. Monſieur ne laiſſa pas de demeurer encore cinq ou ſix mois en Flandre depuis cette funeſte entrepriſe; mais ſon armée avoit été ſi conſidérablement diminuée, le reſte étoit ſi délabré, les villes étoient ſi bien ſur leurs gardes, & pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit ſi ſupérieur, que Monſieur fut enfin obligé de repaſſer en France, avec M. le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, ne laiſſant de lui dans tous les Pays-bas, que la mémoire d'un nom juſtement déteſté. Malheur à tout prince aſſez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher ſa haine contre ceux dont le ſervice lui devient néceſſaire. Mais diſons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle eſt, tout bien conſidéré, ce qui

1583.

assure de la maniere la plus infaillible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes véritablement grands. La marche de ceux qui se parent injustement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniâtreté, compagnes de l'aveugle ambition; qu'ivresse de leur puissance, vaine confiance en leurs talents, présomption de leur bonne fortune; tous effets de la flatterie, qui pour l'ordinaire, ne subjugue si impérieusement personne que ces prétendus Héros, qui se croient nés pour subjuguer tout le monde.

Je ne voulus pas quitter la Flandre sans voir les lieux qui avoient donné naissance à mes ancêtres. Je pris un passeport du comte de Barlaymont, & je vins à la Bassée chez madame de Mastin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit déshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ses saints, & qu'il n'adore que le diable; c'est l'idée que le pere Silvestre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Protestant, & elle le croyoit sur sa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes aïeux, qu'elle y avoit fait placer, elle prit de-là occasion de me parler de ma croyance. Si je fus surpris de lui en-

Claude de Barlaymont, sieur de Hautepenne.

tendre débiter les rêveries que le pere Silvestre lui avoit mises dans la tête, elle ne le fut pas moins lorsque pour la détromper je lui récitai le symbole, & toutes les prieres qui nous sont communes avec les Catholiques Romains. Les sentiments de la nature se réveillerent dans l'esprit de cette dame avec ceux de la raison; elle n'avoit manqué à mon égard que par sa grande simplicité. Elle m'embrassa les larmes aux yeux, & me promit que non seulement elle m'assureroit tous ses biens, mais encore qu'elle me feroit rendre ceux du vicomte de Gand. Elle parloit sincérement; sans doute que le pere Silvestre trouva des raisons encore meilleures, pour détourner l'effet de ses bonnes intentions, car rien de tout ce qu'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

1583.

J'avois sur-tout une envie particuliere de voir la ville de Béthune, patrie & ancien domaine de mes ancêtres, qui y possédérent long-temps des biens considérables. La trahison dont Monsieur avoit usé avec la ville d'Anvers tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la

ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt su qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisseries & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les monuments publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

1583.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, prenant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniere qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes aventures & celles de Monsieur. „ Eh bien! me dit-il „ ensuite, n'est-ce pas là l'accomplissement de tout ce que je vous dis de ce „ prince à Coutras? Mais le vicomte de „ Turenne que je dissuadai autant qu'il „ me fut possible de le suivre, y a encore „ plus mal fait ses affaires que vous „.

L'expédition de Monsieur dans les Pays-bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposi-

tion à Hagemau, où il étoit allé voir la comtesse de (16) Guiche : car il étoit alors dans le fort de sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajouter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différents temps. Je crois pourtant qu'il y a eu des moments, où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre (17); & celui-ci pourroit être du nombre. Quoiqu'il en soit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en servit que pour convaincre le roi & la reine mere de la pureté de ses intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Espagne.

1583.

Dans l'évêché d'Aire en Gascogne.

(16) Diane Dandoins, vicomtesse de Louvigny, &c. épouse & ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué dans les observations sur les amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons, qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journ. du regne de Henri III, pag.* 270.

(17) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila*, *liv.* 11, fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux sur la frontiere de Béarn, pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue*, *tom.* 5.

1583.

On ne parloit presque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inaccessible à tout autre qu'à ses mignons, & aux ministres de ses plaisirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre : car cette princesse, dont l'humeur ne pouvoit sympathiser avec celle du roi son mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine sa mere, & le roi son frere. J'eus recours à madame de Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence; elle en parla au roi; il y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de sa majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prît jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine mere jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire le roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

(18) Depuis ce temps-là ils vécurent toujours séparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faisoit quelquefois Henri III au roi de Navarre sur ce sujet, & sur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres du roi assez piquantes : „ Le roi, dit-„ il, par toutes ses lettres, „ me fait beaucoup d'hon-„ neur : par les premieres, „ il m'appelle C... & par les „ dernieres, fils de P.... „

1583.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thierry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thierry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut-être rendu plus sage : elle l'avoit seulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de caresses, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands desseins; & je n'en doutai plus, lorsque j'entendis les offres magnifiques que me fit de la part de ce prince, Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiser la main. Au travers des projets (19) dont Monsieur s'enivroit, je découvris au fond de son cœur une mélancolie, & une amertume secrete qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le distraire : c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque temps après arrêta

(19) Monsieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldre, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mantte, Meulan & Beaufort; marquis du Saint-Empire; seigneur de Frise & de Malines; défenseur de la liberté Belgique : il fut nommé Hercule au baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

par sa mort (20) ses projets ambitieux.

1583. De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agissoit de déconcerter, s'il étoit possible, toutes les entreprises de la ligue, dont cet habile prince avoit d'abord saisi le grand objet. Il avoit besoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvements; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ses réflexions, me donna toutes les instructions dont j'avois besoin, & m'embrassa plusieurs fois lorsque j'allai prendre congé de lui; il me dit: „ Mon „ ami, souvenez-vous que la principale „ partie d'un grand courage & d'un hom„ me de bien, c'est de se rendre invio„ lable en sa parole, je ne manquerai „ jamais à celle que je vous ai donnée „. Je n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé mes deux (21) jeunes freres à la cour, y

(20) Presqu'aucun Historien ne doute qu'il ne soit mort empoisonné. Le sang lui coula par tous les pores, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De Thou*, *liv.* 78. „ Ce fut, „ disent les Mémoires de „ Nevers, pour avoir cou„ ché avec la.... qui lui fit „ sentir un bouquet em„ poisonné. „ *Ibid. p.* 163. *Busbeq. Epist.* 33, 35.

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante; le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

donnoit aſſez de vraiſemblance. Ils commençoient à donner de la jalouſie aux mignons. Le roi les mettoit déja de ſes parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient diſgraciés. Je n'en ſus la raiſon que long-temps après, & elle eſt du nombre des choſes (22) qu'il eſt bon de couvrir du ſilence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y paſſoit, afin que ce prince pût prendre les meſures les plus convenables à l'état de ſes affaires.

1583.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaiſirs, à leurs amuſements, à leur oiſiveté, dans la fleur & la force de mon âge, on entendra ſans étonnement que je payai à l'amour le tribut ordinaire. Je devins éperduement amoureux de la fille du préſident de Saint-Meſmin, une des plus belles perſonnes de France. Je me livrai d'abord à une paſſion, dont les commencements ſont ſi délicieux, & lorſque je voulus la combattre enſuite par la réflexion que cette alliance

(22) Ceux qui ſont curieux de le ſavoir, n'ont qu'à conſulter le chapitre 7 de la Confeſſion de Sancy.

1583.

ne me convenoit point, je trouvai cette réflexion bien foible contre les égards qu'avoit pour moi toute cette famille, contre l'amitié d'un pere respectable & plus encore contre les charmes d'une maîtresse qui mérite d'être aimée. J'aurois eu bien de la peine à rompre seul cette chaîne. La-Fond (23) me proposa pour faire diversion, de voir mademoiselle de Courtenay (24), dont il souhaitoit que je fisse la recherche, comme d'un parti qui me convenoit mieux à tous égards. Je la vis, & j'approuvai intérieurement ce choix; mais mademoiselle de Saint-Mesmin détruisoit bientôt toutes ces sages réflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-sur-Seine, ayant avec moi ce même La-Fond, & quelques autres personnes. Le hazard y avoit conduit singuliérement mademoiselle de Saint-Mesmin, & mademoiselle de Courtenay : ce que j'appris en mettant pied à terre dans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit des plus délicates; & je jugeai qu'il n'y avoit pas moyen d'en sortir qu'en rompant pour toujours avec celle des deux demoiselles, à laquelle je refuserois mes soins & ma premiere visite. Il n'y a ni ménagement ni adresse qui puisse en pareil cas, satisfaire deux femmes à la fois. La jeune sœur de la Saint-Mesmin descendit en ce moment, & me trouva rêveur com-

(23) La-Fond étoit son valet de chambre; il en sera encore parlé

(24) Anne de Courtenay, fille puînée de François de Courtenay, seigneur de Bontin.

me un homme qui cherche à accorder la raiſon avec l'amour. Elle s'en apperçut; & mon embarras donnant un beau champ à la vivacité de ſon eſprit, elle alloit m'entraîner aux pieds de ſa ſœur, lorſque La-Fond s'approchant de mon oreille: „ Tournez à droite, monſieur, me dit-„ il, vous trouverez des biens, une ex-„ traction royale, & bien autant de beauté „ lorſqu'elle ſera en âge de perfection „. Ces deux mots lâchés à propos rappellérent ma raiſon, & fixerent mon irréſolution. Je convins que La-Fond me donnoit un bon conſeil, & que la ſeule différence pour la beauté entre mademoiſelle de Courtenay & ſa rivale, étoit que l'une tenoit du côté des charmes, ce que l'autre ne faiſoit que promettre dans un ou deux ans au plus tard. Je m'excuſai d'aller voir mademoiſelle de Saint-Meſmin, ce qui m'attira de grands reproches, mais je ſoutins l'aſſaut; & de ce pas je me rendis à l'appartement de mademoiſelle de Courtenay, à qui l'on fit valoir ce ſacrifice bien au-delà de ſon prix. Elle me ſut gré de la préférence; je m'en applaudis moi-même, lorſque j'eus conſidéré plus attentivement ma nouvelle maîtreſſe, & que quelques viſites de plus m'eurent fait connoître ſon caractere. Elle agréa mes ſoins, & peu de temps après cette aventure, je l'épouſai (25).

1583.

(25) Guy de Béthune, fils d'Alpin de Béthune, biſaïeul de M. de Roſny, avoit épouſé une Françoiſe de Courtenay Bontin.

1584.

Ce qu'on doit de tendresse à une épouse aimable me retint chez moi à Rosny pendant cette année 1584 entiere dans les occupations, les exercices & les divertissements de la campagne : autre genre de vie, qui ne m'étoit pas moins nouveau. Pour tous ceux à qui la vie de la cour & celle de la guerre ont passé en habitude, la campagne est ordinairement une occasion de dépenser doublement : mais elle fournit bien des ressources à qui sait qu'une bonne économie peut suppléer aux grandes richesses. Le goût des beaux chevaux que je n'avois cultivé que par le seul plaisir, trouva utilement sa place dans cette économie domestique. J'entretenois des Ecuyers qui alloient me chercher des chevaux dans les pays étrangers où ils étoient à vil prix ; je les envoyois vendre en Gascogne à la cour du roi de Navarre, où je ne manquois pas d'en tirer de fort grosses sommes. Je me souviens d'avoir vendu entr'autres au vicomte de Chartres, six cents écus un cheval rouan, fleur de pêcher, qui ne m'en avoit coûté que quarante. La tapisserie des travaux d'Hercule qui pare la salle de Sully, me vient de M. de Nemours de La-Garnache, qui me paya en cette monnoie, un fort beau cheval d'Espagne, que je lui avois vendu douze cents écus.

Sur la fin de l'année (26), une lettre

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'aventure qui lui arriva avec le

du roi de Navarre me tira de cette vie oisive. Il me mandoit que le temps qu'il avoit prévu étoit arrivé où il avoit besoin de ses serviteurs ; que l'état & la religion étoient menacés du dernier malheur, si l'on ne travailloit promptement à le détourner, & qu'il alloit avoir incessamment sur les bras une guerre des plus rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver

1584.

capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. „ Un jour, „ dit-il, chassant ès forêts „ d'Ailas, il avise à ses talons le capitaine Michau, bien monté, „ ayant une couple de pistolets à canons bandés „ & amorcés, le roi seul, „ & mal assisté, comme „ c'est l'ordinaire des chasseurs de s'écarter.... „ Le roi le voyant approcher, lui dit d'une façon hardie & assurée : „ Capitaine Michau, mets „ pied à terre, je veux „ essayer ton cheval, s'il „ est si bon que tu dis. Le „ capitaine Michau obéit, „ & met pied à terre. Le „ roi monte sur son cheval, & prenant les deux „ pistolets : veux-tu, ce „ dit-il, tuer quelqu'un ? „ On m'a dit que tu veux „ me tuer, mais je te puis „ maintenant tuer toi-même si je veux : & disant „ cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. „ Le capitaine s'étant fort „ excusé, prend congé „ deux jours après, & oncques depuis ne parut „. *Décades d'Henri le Grand, liv.* 8. Busbuc, qui résidoit alors à Paris en qualité d'ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II, nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce temps-là le roi de Navarre : mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison ; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet ; & qu'ayant été pris & appliqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

1585.

ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaie, que je fis à cette intention.

En effet, c'est dans cette année qu'éclaterent les hardies entreprises de la Ligue (27); & l'on ne pense point sans fré-

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la ligue, fut une association des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Protestants. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modele à toutes les autres provinces & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année, & dont les résolutions mirent Henri III dans la nécessité de se déclarer chef des Catholiques contre les Huguenots, pour ne pas laisser prendre cette place au duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule religion catholique dans le royaume, mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Espagne. Voyez la formule de ces associations dans le *Vol. cotté* 8826 *des Mss. de la Bibliot. du roi*, *p.* 160. La confédération de la Noblesse de Normandie, avec serment de conserver la religion en France, & la couronne dans la maison de Valois se voit, *V.* 8832 *p.* 5. Tout ce volume est encore rempli de mémoires, concernant la ligue, & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Espagne, passé au château de Joinville, & signé des parties respectives, & plusieurs autres pieces sur le même sujet. *Vol.* 8866. On trouve aussi ces mêmes pieces en tout ou en partie, avec des circonstances curieuses sur ce sujet, dans différents auteurs, tels que *les mémoires de Nevers tom.* 1. *Les mémoires de la Ligue*, *tom.* 1. *Les mémoires d'état de Villeroi*, *tom.* 2. *De Thou*, *liv.* 63 & 81. *D'Aub. tom.* 2, *liv.* 3, *chap.* 3, *Matth. tom.* 1, *liv.* 7 & 8. *Le novennaire de Cayet*, *tom.* 1, *au commencement*, & autres.

mir, qu'en moins de quatre ans il fondit sur le roi de Navarre dix armées royales, lorsque le danger qui menaçoit également les deux rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henri III, qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la main qui cherchoit à renverser son autorité.

1585.

Henri III voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, se réveilla un peu de la léthargie où il étoit plongé, & jugea à propos de faire partir

Bien des personnes veulent que l'origine de la ligue soit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Lorraine l'oncle; pendant que de son côté le duc François de Guise en formoit aussi le plan en France : mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise : le college du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *premier tome des mémoires de la Ligue*, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a guere de vraisemblance. Pour Henri III il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles: „ j'ai grand peur qu'en „ voulant perdre le prê„ che, nous ne hazardions „ fort la Messe „. On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre ex-

1585.

Claude de Lorraine.

le duc de Joyeuse (28), pour l'oppofer en Normandie au duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit fervie à extorquer le fameux édit de Juillet (29), par lequel étoit ordonné à tout Huguenot d'aller à la meffe, ou fortir du royaume dans fix mois. Joyeufe qui avoit mes deux freres dans fon armée, paffa par Rofny & m'engagea fans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut poffible : mais rien ne le charma tant

près, afin de pouvoir tout révéler fans rifque. Enfin il eft encore certain qu'en 1584 & 85, que le duc de Guife commença à faire lever l'étendard au parti; il étoit encore fi foible, qu'il ne pouvoit compter au plus que fur quatre mille hommes d'infanterie, & mille chevaux. Auffi Beauvais-Nangis (& c'eft Nangis lui-même qui le dit dans fes mémoires) lui demandant un jour ce qu'il prétendoit faire fi le roi venoit l'attaquer : „ me retirer, „ lui répondit le duc, au „ plus vîte en Allemagne, „ en attendant une occa- „ fion plus favorable „.

(28) Anne duc de Joyeufe, l'aîné des fept fils de Guillaume de Joyeufe.

(29) Ce traité eft celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte d'Henri III. Henri IV dit au marquis de la Force, en préfence de Matthieu qui le rapporte, *liv.* 8, qu'au moment qu'il apprit cette indigne foibleffe d'Henri III, fa mouftache blanchit tout d'un coup du côté où il tenoit fon vifage appuyé fur fa main. Sixte V lui-même en parut indigné; & par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du fecours aux Huguenots, il excommunia auffi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, foit en France, foit à Rome dans le 1. *tom. des mém. de Nevers, p.* 661 & *fuiv.*

tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit auſſi ſon chemin par Roſny, & alla loger à l'extrêmité du bourg. Chicot (30) qui voulut donner carriere à ſon humeur enjouée aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec myſtere que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu priſonnier *le ſourdaut* : autre ſurnom qu'il donnoit au duc de Joyeuſe. La-

1585.

(30) „ Chicot étoit un „ Gaſcon, brave, riche, „ & bouffon. Il bleſſa à la „ cuiſſe Henri de Lorraine „ comte de Chaligny (pendant le ſiege de Rouen), „ & l'ayant fait priſonnier „ le préſenta au roi Henri IV, en lui diſant, „ tiens, voilà ce que je te „ donne. Le comte fâché „ de ſe voir pris par un „ fou, lui donna du pommeau de ſon épée ſur la „ tête, & il mourut du „ coup. Il diſoit au roi „ tout ce qu'il vouloit, ſans „ que ſa majeſté le trouvât mauvais. Quand le „ duc de Parme vint en „ France, Chicot dit au „ roi devant tout le monde : Monſieur mon ami, „ je vois bien que tout ce „ que tu fais ne te ſervira „ de rien, ſi tu ne te fais „ ou contrefais Catholique. „ Une autre fois : de moi „ je tiens tout aſſuré que „ tu donnerois en un beſoin les Papiſtes & Huguenots aux protonotaires de lucifer, pour que tu „ fuſſes paiſible roi de France ; auſſi-bien dit-on que „ vous autres rois n'avez „ de religion qu'en apparence. Je ne m'ébahis „ pas, dit-il encore à ſa „ majeſté, s'il y a tant de „ gens qui aboient après „ être rois, le métier en „ eſt bon : car en travaillant une heure de jour, „ il y a moyen de vivre le „ reſte de la ſemaine & ſe „ paſſer de ſes voiſins ; „ mais pour Dieu, monſieur mon ami, gardez-vous de tomber entre „ les mains des ligueurs, „ car vous pourriez tomber entre celles de tel, „ qui vous pendroit comme une andouille, & „ puis feroit écrire ſur votre potence : à l'écu de „ France & de Navarre, „ céans bon logis pour y „ reſter „. *Mém. pour l'hiſt. de France, tom. 2, p. 72.*

1585.

vardin sans songer que son entreprise eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ses domestiques, & vint faire une bravade devant ma maison, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aisément ce que je vais dire. A peine étions-nous partis tous ensemble, qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait savoir que le Roi a fait la paix avec la ligue, & que son intention est qu'il mene contre le roi de Navarre l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la ligue (31). Joyeuse me l'apprit, en me disant : „ Hé bien, M. „ le baron de Rosny, c'est à ce coup „ que j'aurai vos beaux chevaux à bon „ marché, car la guerre est déclarée con- „ tre ceux de la religion : mais je m'as- „ sure que vous ne serai pas si sot que „ d'aller trouver le roi de Navarre, &

(31) Les ligueurs assemblés à Châlons y obligerent le roi, qui s'en excusa secretement au roi de Navarre sur la nécessité. Ce prince & la reine sa mere se laisserent effrayer mal à propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagéra les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencements On manqua encore dans le conseil l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponse les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette souveraineté, s'il vouloit faire marcher ses troupes de ce côté-là; & qui paroissoient souhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou, liv. 81.*

„ vous embarquer dans un parti qui sera „ infailliblement ruiné, & vous feroit per- „ dre votre belle terre de Rosny„. Le duc de Joyeuse auroit pu parler encore long-temps sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : car j'en étois toujours intérieurement persuadé, & les prédictions de la Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là-dessus, & après cela je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort; & j'ai su qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui : „ Voilà un maître fou! „ mais il pourroit bien s'abuser avec son „ sorcier „.

1585.

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venoit d'arriver, & je passai promptement en Guyenne où étoit le roi de Navarre. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les Protestants, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient

1585.

pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce temps-là, plutôt à leur agrandissement particulier qu'à celui du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet, double & ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau systême (32) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Constants, d'Aubigné, de Saint-Germain-Beaupré, de Saint-Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calviniste une espece d'état républicain, sous la protec-

Dans l'évêché de Castres.

(32) L'historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

tion de l'électeur Palatin, qui tiendroit en son nom, cinq ou six lieutenants dans les différentes provinces.

1585.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces messieurs; puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les réduisoit à la qualité de simples lieutenants d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parents. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plupart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains; & ils ne voyoient pas que par-là ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits facilement en les attaquant séparément.

1585.

Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui se faisoient d'une maniere assez cachée, n'empêcherent pas heureusement que le meilleur parti ne prévalût dans les assemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger présent tout le monde se tînt uni, & se mit efficacement sur la défensive. J'insistai dans tous les conseils sur la nécessité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas dissiper le pouvoir à force de le partager. Au sortir de l'un de ces conseils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : „ M. le Baron de Rosny, ce n'est pas tout que de bien dire, il faut encore mieux faire. N'êtes-vous pas résolu que nous mourions ensemble? Il n'est plus temps d'être bon ménager. Il faut que tous les gens d'honneur & ceux qui ont de la conscience, emploient la moitié de leurs biens pour sauver l'autre. Je m'assure que vous serez des premiers à m'assister; aussi je vous promets que si j'ai jamais bonne fortune, vous y participerez. Non, non, Sire, lui répondis-je, je ne veux point que nous mourions ensemble, mais que nous vivions, & que nous cassions la tête à tous nos ennemis. Mon bon ménage n'y nuira pas. J'ai encore pour cent mille francs de bois à vendre, que j'emploierai à

(33) C'est Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

1585.

„ cela. Vous m'en donnerai un jour da-
„ vantage, lorſque vous ſerez bien riche.
„ Cela arriva. J'ai eu un précepteur qui
„ avoit le diable au corps, qui me l'a
„ prédit „. Le roi de Navarre ne put
s'empêcher de rire de cette ſaillie. „ Or
„ bien, mon bon ami, me dit-il, en m'em-
„ braſſant étroitement, retournez-vous-
„ en chez vous, faites diligence, & me
„ venez retrouver au plutôt avec le plus
„ de vos amis que vous pourrez; & n'ou-
„ bliez pas vos bois de haute futaie „. Il
me communiqua enſuite le deſſein qu'il
avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du
moins de la Loire; c'étoit en effet le ſeul
moyen de réuſſir. Il m'apprit qu'il avoit pra-
tiqué quelques intelligences dans Angers;
mais qu'il craignoit que le prince de Condé
par ſa précipitation n'y mît plus d'obſtacles
que les Catholiques. La ſuite fera voir s'il
penſoit juſte. Il me promit de m'inſtruire
de tout ce qui ſe paſſeroit; & me congé-
dia après mille témoignages d'affection que
je n'oublierai jamais.

J'arrivai à Bergerac preſqu'au même mo-
ment qu'y arrivoient auſſi le cardinal de
Lénoncourt (34), MM. de Sillery & de
Poigny, députés de la cour vers le roi de
Navarre, pour lui faire une derniere re-
préſentation ſur la néceſſité de ſe ſou-
mettre aux volontés du roi, & de chan-

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims; Nicolas Brulard, marquis de Sillery, depuis chancelier; Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny.

1585.

ger de religion (35). Poigny vint me trouver le lendemain, & en m'exposant le sujet de sa commission, il me demanda ce que je pensois sur le but de son voyage. Je l'assurai qu'il prenoit une peine inutile, & qu'il

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. De Thou, *liv.* 3, une conversation de Michel de Montagne avec ce Président, qu'on ne sera pas fâché de voir ici. „ Comme „ ils s'entretenoient, dit „ l'auteur, des causes des „ troubles, Montagne lui „ dit (à ce président) qu'il „ avoit servi de médiateur „ entre le roi de Navarre „ & le duc de Guise, lorsque „ ces deux princes „ étoient à la cour; que „ ce dernier avoit fait toutes „ les avances par ses „ soins, ses services, & „ par ses assiduités, pour „ gagner l'amitié du roi de „ Navarre : mais qu'ayant „ reconnu qu'il le jouoit, & „ qu'après toutes ses démarches, „ n'ayant trouvé „ en lui qu'un ennemi implacable, „ il avoit eu „ recours à la guerre, „ comme à la derniere ressource, „ qui pût défendre „ l'honneur de sa maison; „ que l'aigreur de „ ces deux esprits étoit les „ principes d'une guerre, „ qu'on voyoit aujourd'hui „ si allumée, que la mort „ seule de l'un ou de l'autre „ pouvoit la faire finir; „ que le duc, ni ceux de „ sa maison ne se croiroient „ jamais en sûreté „ tant que le roi de Navarre „ vivroit; que celui-ci „ de son côté étoit „ persuadé qu'il ne pourroit „ faire valoir son droit „ à la succession à la couronne „ pendant la vie du „ duc. Pour la religion, „ ajouta-t'il, dont tous les „ deux font parade, c'est „ un beau prétexte pour „ se faire suivre par ceux „ de son parti : mais la „ religion ne les touche „ ni l'un ni l'autre. La „ crainte d'être abandonné „ des Protestants empêche „ seule le roi de Navarre „ de rentrer dans la religion „ de ses peres; & „ le duc ne s'éloigneroit „ point de la confession „ d'Augsbourg, que son „ oncle Charles cardinal „ de Lorraine, lui a fait „ goûter, s'il pouvoit la „ suivre sans préjudicier à „ ses intérêts : & que c'étoient „ là les sentiments „ qu'il avoit reconnus dans „ ces princes, lorsqu'il se „ mêloit de leurs affaires. „

qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occasion où la religion, l'état & l'autorité royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de repliquer : „ Je crois, me dit-il, „ qu'une messe est de difficile conquête „ en cette ville „. Je lui conduisis moi-même avec les autres députés, tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi.

1585.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la honteuse démarche du roi ; & il falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec MM. de Rambouillet (36), de Montbazon l'ai-

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet. Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont, maréchal de France, N..., de Sully, comte de la Rocheguion Louis du Bois, seigneur des Arpentis, maître de la garderobe du roi, gouverneur de Touraine.

1585.

né, d'Aumont, de la Rocheguion, des Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroissoit aux environs de la Loire, il verroit bientôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pus dans ces bonnes (37) résolutions; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pour en être informé, il faut reprendre la chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence un lieutenant, nommé le capitaine Grec, avec vingt soldats sur lesquels il comptoit. Deux de ces soldats qui avoient été de la religion, se laisserent gagner par le roi de Navarre & le prince de Condé, & n'attendirent que l'occasion favorable de lui livrer le château, qui emportoit la reddition de la ville. Lorsqu'on apprit à Angers que Henri III s'unissoit avec le roi de Navarre contre la ligue, il se forma un troisieme parti en faveur du premier conduit par Du-Hallot (38), qui rechercha Rochemorte & Fresne; c'est ainsi que s'appelloient les deux soldats. La chose n'ayant pas de-

Charles de Cossé, comte de Brissac.

(37) Il est parlé dans M. *De Thou*, *liv.* 82, de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henri III.

(38) Michel Bourrouge Du-Hallot. Louis Bouchenrau de Rochemorte. Léon de Fresne.

1585.

meuré long-temps en cette situation, les deux soldats pressés par le prince de Condé, surprirent le capitaine Grec, & le tuerent avec quelques-uns de ses soldats : après quoi ils se saisirent du château sans que Du-Hallot, qui n'étoit point au fait du changement arrivé à la cour, s'en mît en peine : au contraire il contint le peuple, en représentant que c'étoit par ordre du roi que les deux soldats avoient agi, & il demeura dans son erreur jusqu'à ce que s'étant présenté pour entrer dans le château, il éprouva lui-même la perfidie de Rochemorte & de Fresne. Sa méprise lui fit perdre (39) la vie sur une roue. Jusques-là tout alloit bien pour le parti du roi de Navarre & du prince de Condé; mais ils eurent aussi leurs revers. Rochemorte s'étant laissé attirer au-delà du pont par les Catholiques qui tenoient le château investi, s'apperçoit qu'on ne cherche qu'à surprendre la place, & à le prendre lui-même. Il veut rentrer. Dans ce tumulte, ceux du dedans ne songent qu'à lever promptement le pont. Rochemorte s'attache aux chaînes qui lui échappent. Il tombe dans le fossé, où un cerf qu'on y nourrissoit acheve de le mettre en pieces. Il ne restoit plus que Fresne. Deux jours après, comme il étoit endormi sur le parapet du mur, où il se croyoit fort en sûreté, un coup de carabine tiré de l'autre côté

(39) Le roi craignoit si fort la ligue, qu'il désavoua hautement l'entreprise de Du-Hallot.

1585. de la riviere, c'est-à-dire de plus de cinq cents pas, le renverse mort, après quoi les Catholiques chassent le reste des Huguenots de la Ville & du château avec la même facilité qu'ils s'en étoient emparés. Tout cela ne seroit point arrivé, si le roi de Navarre avoit conduit seul l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait agir les deux conjurés, que lorsqu'il auroit été à portée de les appuyer avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée produisit plus d'un mal. Le prince de Condé étoit occupé à assiéger Brouage, lorsqu'on lui vint annoncer que son parti avoit surpris Angers. Il ne balança pas à quitter le siege pour venir seconder ses créatures, & étant arrivé trop tard, il manqua l'un & l'autre. Elle fut cause de plus que toutes les troupes catholiques, qui étoient encore dispersées & dans l'inaction, se rassemblerent aux environs d'Angers : ce qui acheva d'ôter tous les moyens de s'en ressaisir, précipita les actions de la campagne & mit le prince de Condé lui-même, comme on le verra bientôt, dans un danger dont il n'échappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostilité de la part des Réformés, je jugeai qu'on ne les ménageroit plus; & je me trouvai dans un fort grand embarras. Si je voyois du risque en demeurant à Rosny, la campagne étant couverte de Royalistes, je n'en trouvois pas moins à vouloir pénétrer jusqu'où étoit le roi de Navarre. Je pris pour-

tant ce parti, persuadé qu'il n'avoit jamais eu plus besoin de secours que dans la conjoncture présente; & que si je n'avois reçu aucunes nouvelles de sa part, comme il me l'avoit promis, la seule difficulté de les faire passer au travers d'une armée ennemie en étoit la cause. Messieurs de Mouy (40), de Feuquieres, & de Morinville à qui je fis part de ma résolution, la trouverent trop hazardeuse, & refuserent de s'embarquer avec moi. Je ne laissai pas de me mettre en chemin, avec six gentilshommes pour toute escorte, & mes domestiques, dont deux portoient dans un portemanteau chacun six mille écus en or.

1585.

Je vins coucher à Nonancourt, & la seconde journée à Châteaudun. Jusques-là il ne m'arriva aucune mauvaise rencontre, parce que, quoique tout fût plein de soldats catholiques, on s'imagina partout que j'allois joindre aussi-bien qu'eux le gros de l'armée du duc de Joyeuse, avec qui, me dit un soldat nommé la Mothepotin, il faisoit fort bon. Je délogeai de Châteaudun avant le jour, craignant les éclaircissements, & je vins à Vendôme, où ne voulant pas être reconnu par Benehart (41) je fis passer Boisbreuil, l'un des gentilshommes de ma suite, pour le maître de la troupe, & je montai avec

Dans le Perche.
Dans le pays Chartrain.

(40) Isaac Vaudré, ou Vaudray, sieur de Mouy. N...... de Pas de Feuquieres.

(41) Jacques de Mailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

les domestiques sur un des porte-malles.
1585. On fit plusieurs questions au plus apparent de la compagnie : il répondit juste, & on nous laissa passer. Nous traversâmes toute la ville afin de venir loger dans le fauxbourg le plus reculé. Benehart qui nous prit pour des Catholiques, comme nous l'en assurions, nous envoya dire fort obligeamment, qu'il nous conseilloit de rentrer dans la ville, parce que l'armée de M. le prince qui avoit été repoussée de devant Angers, étant dispersée par toute la campagne, & faisant des courses jusqu'aux portes de la ville, cela rendoit le séjour du fauxbourg dangereux. Nous aurions regardé comme un grand bonheur ce qu'il nous représentoit comme un malheur : mais il falloit bien se donner de garde d'en rien témoigner. Le prétendu maître de l'équipage feignant d'ajouter foi à cet avis, cria qu'on eût à recharger promptement les malles, & à rentrer dans la ville : ce fut à moi qui faisoit le domestique à y mettre sous-main tant d'empêchement, que la nuit vint. Le tumulte causé par l'embarras de tous ceux qui délogeoient, car tout le monde en avoit reçu l'ordre, servit à couvrir notre feinte. Nous fîmes à la fin comme les autres; mais après que nos chevaux se furent repus & délassés, la nuit étant à demi passée, nous remontâmes à cheval; mais au lieu de rentrer dans la ville, nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté

où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé.

1585.

Le mal étoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun remede, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes : *Vive le roi* ; & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assura n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies d'Argoulets (42) qui venoient, disoit-il, après lui. Ces dernieres paroles nous fournirent un prétexte pour éluder son embarrassante civilité. Nous feignîmes d'avoir des raisons pour ne pas suivre la même route que lui, & d'attendre à prendre nos

(42) Ainsi appellés des arcs dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent devenues en usage, on les appella arquebusiers à cheval, & ce dernier nom est employé plus communément dans ces mémoires.

1585. mesures sur la réponse que nous feroient ces Argoulets. Intérieurement nous n'appréhendions pas moins cette autre rencontre, mais nous nous y disposâmes comptant sur le bonheur d'échapper encore à la faveur du déguisement. Nous ne manquâmes pas au *qui vive*, que nous fit la premiere compagnie qui se présenta, de répondre avec beaucoup d'assurance, *vive le roi*, persuadés que nous avions en tête ces Argoulets Royalistes qu'on nous avoit annoncés. Nous nous trouvâmes fort mal d'avoir raisonné si juste. Les Argoulets ayant apperçu de loin des troupes du prince de Condé s'étoient écartés du chemin & s'étoient jettés dans le bois; au lieu d'eux, c'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire; ce que nous comprîmes sans peine, voyant que toute la troupe fondoit sur nous, en nous couchant en joue, & nous crioit de nous rendre. Je distinguai fort bien en ce moment trois capitaines de ma connoissance, dont il ne m'eût pas été difficile en toute autre situation de me faire reconnoître; mais je fis réflexion que dans ces sortes de rencontres, la premiere parole, le premier mouvement que l'on fait pour s'expliquer, sont ordinairement pris pour un refus de se rendre, suivi d'une décharge à bout portant. Au lieu donc de me nommer & d'appeller ces officiers, je fis la démonstration d'un homme qui se rend prisonnier. Je descendis, laissai prendre mes chevaux & marchai à la suite, jusqu'à ce que je fusse

proche de Messieurs de Clermont & de Saint-Gelais, que je surpris fort en les embrassant. Ils me firent rendre mon équipage, & jusqu'aux malles où étoit mon or.

1585.

George de Clermont d'Amboise, marquis de Galerande.

Le prince de Condé suivoit de près ces quatre compagnies. Il ne pouvoit croire ce qu'il voyoit, tant il trouvoit mon entreprise hardie. Nous couchâmes dans cet endroit, après avoir soupé très-frugalement dans des écuelles de bois; & lorsque le moment de nous séparer fut arrivé, ce prince qui étoit si mal accompagné, qu'il n'étoit nullement en état de tenir contre une armée royale, ou même contre un détachement un peu fort, & dans un canton où on le cherchoit de toutes parts, voulut m'engager à le recevoir dans ma troupe comme un simple gentilhomme. Il étoit trop connu; c'eût été le perdre & me perdre avec lui; je le priai de m'en dispenser. Je fis le même compliment au duc de la Trimouille, & je ne me chargeai que de messieurs de Fors, du Plessis, de Vérac & d'Oradour. Le prince de Condé resta extrêmement embarrassé, & trouvant encore plus de risque à demeurer au milieu de ses douze cents chevaux, qu'à marcher à petit bruit, il les partagea tous en pelotons, dont le plus considérable n'étoit que de vingt cavaliers, leur fit prendre de petites routes détournées, & marchant lui-même par de semblables chemins, il échappa lui douzieme à la poursuite de ses ennemis, avec un bonheur dont on voit peu d'exemples.

Claude duc de la Trimouille.

1585.

Le mien ne fut guere moins grand. Aux ruses dont je m'étois servi, j'en joignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes moustaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguisoit pas si bien, que je n'entendisse dire à mes côtés par-tout où je passois, que je ressemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les questions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Protestants par le duc de Joyeuse. Je vins de cette maniere coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de passer la Loire. J'en serois venu difficilement à bout, sans M. des Arpentis, qui me rendit en cette occasion un vrai service d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des poires de bon chrétien ; & je reçus tant d'autres bons traitements de sa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y séjourner trois jours. Nous en avions besoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de temps après. M. de Montbazon (43) m'a privé des occasions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les sentiments se portoient au bien de l'état.

En Touraine.

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

A la faveur de mon nouveau déguisement, je traversai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suisse, qui se rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suisses prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus soin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter sur eux, même sous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suisses, & ne m'en séparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au passage de la riviere à Saint-Marsaud. Il s'avança avec sa compagnie jusques sur le bord de la riviere: heureusement j'étois déja sur l'autre bord; & ayant de l'avance, je gagnai la maison de M. de Neufvy (44). A Marton je descendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & aussi-tôt je ne sais par quel pressentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que pendant la nuit on avoit fait sauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faisois sur cet accident mes réflexions, sans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorsque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : „ Monsieur, je ne veux „ point m'informer qui vous êtes, mais

1585.

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

(44) Le cadet qui s'appelloit Bertrand de Melet de Fayoles de Neufvy: car Magdelaine de Melet de Fayoles sœur de Neufvy, son ainé, étoit dans le parti de la ligue.

1585.

„ si vous êtes huguenot, & que vous par-
„ tiez d'ici, vous êtes perdu. Il y a une
„ embuscade à cinq mille pas d'ici de cin-
„ quante cavaliers bien armés, qui à mon
„ avis vous attendent „. Je remerciai cet homme de bonne volonté, sans paroître troublé de ce qu'il m'avoit dit. Je lui répondis froidement, que quoique je ne fusse point huguenot, il me sembloit toujours dangereux de tomber dans une embuscade. Je rentrai dans mon auberge, où prétextant qu'un de mes plus beaux chevaux avoit été encloué, je les fis déseller tous. Pour m'éclaircir de la vérité de ce que je venois d'entendre, je fis déguiser en paysan Périgordin un de mes valets, qui en imitoit parfaitement le jargon, & après l'avoir instruit de ce qu'il avoit à faire, je le fis avancer dans la campagne, du côté où l'on m'avoit dit qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cavaliers à qui il apprit, en répondant aux questions qu'ils lui faisoient sur les nouvelles de la ville, que mon départ étoit différé au lendemain. Il les suivit jusqu'à un bourg à deux lieues de-là, où ils se retirerent bien fâchés d'avoir manqué leur coup, & dans la résolution de se rendre le lendemain au même endroit; & il revint aussitôt sur ses pas me faire son rapport. Je pris ce moment pour partir. J'arrivai après quelques autres petites aventures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergerac, où étoit le roi de Na-

varre. Ce prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-temps embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut savoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé.

1585.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Mayenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castillon & de Montségur, que Matignon faisoit mine de vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de Février, nous y arrivâmes assez à temps pour faire lever ce siege.

Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Mayenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême.

1585.

On ne savoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisieme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans remede, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai, que l'extrêmité n'étoit pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon; qu'il seroit assez temps d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête par-tout; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguieres en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle & les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangeres qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit : ,, Mais, ajouta-t'il, le duc ,, de Mayenne n'est pas si mauvais gar- ,, çon, qu'il ne me permette de me pro-

1585.

„ mener encore quelque temps dans la „ Guyenne „. Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle, & fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable.

Il n'y fut que huit jours; & pendant cet intervalle les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage (45). Il partit de Nérac suivi de deux cents chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Saint-Foi pour rendez-vous; puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyeres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la riviere après soleil couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & jusques sur les fossés de Marmande.

Ville de la principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, sur la Dordogne.

Autre ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné*, *tom.* 3. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 18. *Cayet*, *liv.* 1, & autres historiens.

1586.

Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différents endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Mayenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colere sur Montinac-le-Comte, où le capitaine Roux & le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ville de Périgord, sur la Vézére.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazeille. Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme, ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parents & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-temps la permission que je lui demandois ; enfin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Saint-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque temps : mais la peur saisit Despeuilles ; il n'écouta aucun de nos avis ; & la tête lui tourna au point qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis

Ville de Bazadois, sur la Dordogne.

nemis, qui traiterent la ville comme ils jugerent à propos. Le roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colere se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se diculper, avança fort imprudemment que quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

1586.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrêmité, & après avoir disputé le terrein pied à pied. En se retirant il jetta ce qui lui restoit de monde dans Monségur, Castillon & Sainte-Foi. Je lui prêtai encore six mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthume. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laissa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint Jean d'Angely.

Sur la Dordogne.

Florestan de Béthume

Ville de la Saintonge.

Il y avoit des moments où Henri III, indigné du personnage honteux que la ligue lui faisoit jouer, auroit fort souhaité de trouver quelque moyen de s'en venger (46) : mais il eût voulu le faire sans

(46) C'est dans ces moments qu'il disoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos* ; voulant parler des ligueurs & des huguenots.

1586. rien risquer, & rejettoit toujours par ce motif la pensée qui lui vint plusieurs fois d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés de quatre cantons Suisses catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du secours qu'on avoit demandé quelque temps auparavant à cette république, le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire savoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits chiens pendus à son cou par un large ruban, & il se tenoit si immobile qu'en nous parlant il ne remua ni tête, ni pieds, ni mains. Il commença par laisser évapo-

rer toute sa bile contre la ligue, dont il me fit juger à son emportement qu'il avoit reçu quelque nouvel affront; & traita de son union avec le roi de Navarre, comme d'une chose dont il sentoit toute l'utilité: mais un reste de crainte lui faisoit toujours ajouter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point changer de religion. Je pris la parole, & je répondis au roi: Qu'inutilement on proposeroit cet expédient au roi de Navarre, parce qu'en le suivant il agiroit contre sa conscience: mais que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni l'amour du bien public, ni celui de la religion: qu'il arriveroit donc que par cette action précipitée, le roi de Navarre perdroit tous les secours qu'il pouvoit espérer des Réformés, sans que pour cela il détachât un seul homme de la ligue; qu'au contraire tant de foiblesse ne feroit qu'accroître l'orgueil de leurs ennemis communs. Le roi repliqua, & je persistai toujours à soutenir que le roi de Navarre, en embrassant le moyen proposé, ne lui apporteroit que sa seule personne; au lieu qu'en lui tendant les bras dans l'état où il étoit, & sans exiger le sacrifice de sa religion, on fortifioit le parti du roi d'un corps puissant dans l'état. Je parlai dans les mêmes termes à la reine-mere, & je sentis que l'un & l'autre demeuroient d'accord de la force

1586.

1586. de mes raiſons ; mais que la crainte du changement que pouvoit produire leur union avec un prince de la religion, étoit tout ce qui les retenoit. Je ne déſeſpérai pas de les amener juſqu'à frapper ce grand coup ; & par la maniere non ſeulement gracieuſe, mais encore franche & ouverte, dont leurs majeſtés agirent avec moi, j'eus lieu de me flatter de réuſſir.

Je les laiſſai dans ces bonnes diſpoſitions, pour aller conférer à Paris avec les députés Suiſſes. Je n'eus pas tant de peine à les amener à mon but ; il ne m'en coûta qu'un peu de dépenſe en bonne chere, & ſur-tout en vin : moyennant quoi ils promirent ſans reſtriction un ſecours de vingt mille Suiſſes, dont quatre mille ſeulement reſteroient en Dauphiné : & les ſeize autres mille ſeroient employés pour le ſervice & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de ſentiment, & qu'il deſiroit paſſionnément l'union. Le roi de Navarre ne la ſouhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui preſque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réuſſir, & même à ſacrifier pour cela quelque choſe de ſon intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis ſur le tapis la queſtion de l'emploi qu'on devoit faire des ſeize mille Suiſſes, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi

demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir s'il en avoit besoin contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement; & je ne me relâchai sur cet article, qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre, qui ne jugea pas que pour si peu on dût manquer l'accommodement. On verra bientôt si cet article étoit aussi frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaise complaisance.

1586.

Le traité ayant été fait entre les deux rois sous les conditions qu'on vient de voir, je ne songeai plus qu'à quitter la cour. Je laissai seulement Marsilliere à Paris, sous ombre de poursuivre la négociation entamée : mais il ne m'avoit suivi que pour passer en Allemagne à la premiere occasion favorable, par le moyen de MM. de Clairvant & de Guitry, afin d'y faciliter l'envoi d'un corps de troupes Allemandes, que les Protestants de ces pays avoient promis au roi de Navarre. Marsilliere exécuta heureusement ce dessein. Pour moi, après avoir demeuré huit jours seulement à Rosny avec mon épouse, je rejoignis le roi de Navarre, très-satisfait du succès de ma commission.

Claude-Antoine de Vienne, sieur de Clairvant.

Ce prince ne put se résoudre à demeurer resserré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cents fantassins, deux cents chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il

Ville du bas-Poitou.

1586.

ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes d'emblée le bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maroniere qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince leva promptement aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaisseaux y mouillerent l'un après l'autre, & les assiégés apprenant que le roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

Jean de Sourches, sieur de Malicorne.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle qui

Dans le Haut-Poi-

y commandoit, se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule piece d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarque comme une chose singuliere, que Madame ayant envoyé son maître d'hôtel porter un billet au roi son frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail, sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart-d'heure.

1586. tou, sur la Boutonne.

Un autre coup d'arquebuse causa un malheur bien plus grand. Un gentilhomme chargé verbalement d'affaires importantes, s'étant approché du roi de Navarre, à peine avoit-il prononcé qu'il venoit d'Heydelberg de la part de MM. de Clairvant & de Guitry, que sans lui laisser le temps d'en dire davantage, une balle lui donna dans la tête & le renversa mort aux pieds de ce prince. Cet officier venoit l'avertir que les Reîtres & les autres troupes Protestantes d'Allemagne étoient prêtes à entrer en France, & lui demander par quel endroit il jugeoit à propos qu'on les fît marcher. Les uns vouloient qu'on les fît entrer par la Lorraine, où la ligue avoit le plus de pouvoir. Les autres soutenoient qu'il falloit qu'ils prissent leur route par le Bourbonnois, de-là par le Berri & le Poitou, en côtoyant la Loire. Messieurs de Montmorency & de Châtillon opinoient pour les engager en Languedoc & le long du Rhône. On n'a jamais vu un si grand

François de Coligny, fils de l'amiral.

1586.

partage de sentiment; & le malheur voulut que le plus mauvais de tous l'emportât, c'est-à-dire l'avis de les faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert, mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Autres villes du haut-Poitou.

Ce prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou six canons, dont l'usage avoit été fort rare jusques-là dans les sieges, produisit cet effet. Il profita de sa bonne fortune, & lorsqu'il se vit renforcé de deux cents chevaux, & de quinze cents hommes que lui amenerent le prince de Condé & le comte de (47) la Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siege de Fontenai, la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur avec une forte garnison. Ce gouverneur nommé la Roussiere, voulut défendre non seulement la ville, mais encore le fauxbourg des Loges, plus grand & plus riche que la ville même, & revêtu par dehors d'un large

Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marsillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint-Barthelemi; il fut tué en 1591.

large fossé, auquel il joignit de fortes barricades, qui fermoient l'entrée de ce fauxbourg. Le roi de Navarre fit attaquer la tête du fauxbourg dans une nuit fort noire, par la Rochefoucault à la tête de quarante gentilshommes. Je me joignis avec MM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Avantigny, de Challandeau, de Feuquieres, de Brasseuses, le Chêne, & deux ou trois autres; & nous nous attachâmes à un côté des barricades, pour les renverser ou pour les franchir, la pique à la main & les pistolets à la ceinture. Nous fûmes repoussés trois fois, Vaubrot, Avantigny & moi; nous entraînâmes sur nous en retombant, cinq ou six barriques pleines de fumier, sous lesquelles nous pensâmes demeurer engagés; mais ceux qui étoient à côté de nous ayant forcé en ce moment leurs barricades, nous nous relevâmes à la faveur de cet effort, & les ennemis nous voyant les maîtres de la barricade ne songerent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville.

1586.

Louis de Courcillon de Dangeau.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même temps la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort périlleuse : avec cela les bat-

1586. teries des remparts dominant ſur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en eſſuyant de continuelles décharges. Un jour que je traverſois la rue pour entrer de ma maiſon dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon caſque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis auſſi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux aſſiégés la vue des allants & venants. Enſuite on s'appliqua ſans relâche à la tranchée & à la ſappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduiſit lui-même les mineurs, dès qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les ſecours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les paſſages & toutes les routes qui conduiſoient à la ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de la riviere, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de ferrements, qui ne me laiſſa point douter que je ne duſſe bientôt être attaqué. Ce bruit ceſſa quelques inſtants, puis recommença avec plus de force, & ſe fit entendre ſi proche que je me mis ſur la défenſive. Je laiſſai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'apperçus que ce qui m'avoit donné une alarme ſi chaude, n'étoit qu'une harde

de chevaux & de juments, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviere. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me sus fort bon gré d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du secours, de ne partir qu'après que le combat seroit engagé.

1586.

Mon principal emploi à ce siege fut de conduire l'artillerie. La sappe se trouva enfin poussée si avant qu'on pouvoit entendre de dedans les logements des mineurs la voix des soldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & se fit connoître aux assiégés, qui demeurerent si surpris quand il se fut nommé à eux du fond de ces souterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propositions ne s'en firent point autrement que par cette étrange voix : les articles en furent dressés ou plutôt dictés par le roi de Navarre : la sûreté de sa parole étoit si connue des assiégés qu'ils ne voulurent point d'écrit. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir : Le roi de Navarre charmé de la noblesse de ce procédé, accorda tous les honneurs à la garnison, & préserva la ville du pillage. Une femme de la ville, qui avoit fait tuer un porc gras le jour que la capitulation fut faite, apprenant que la garnison s'étoit rendue, imagina un plaisant stratagême pour dérober sa proie à l'avidite du soldat. Elle fit cacher son mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort,

1586.

à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une biere, & attira par ses cris tous les voisins. L'appareil lugubre d'un cercueil les instruisit du sujet qu'avoit la prétendue veuve de se lamenter de la sorte. Les prêtres y furent trompés comme les autres : il en vint un qui conduisit le convoi au travers des fauxbourgs dans un cimetiere hors la ville avec la permission du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apostés par cette femme vinrent déterrer le mort, & se disposoient à le reporter dans la ville; mais ils furent apperçus par quelques soldats qui entreprirent de les chasser, & ayant découvert la vérité, se saisirent de la proie. On juge bien qu'ils ne garderent pas le secret : ce n'en étoit plus un dans la ville; un prêtre à qui cette femme, pressée par les remords de sa conscience, s'en étoit ouverte, avoit déja répandu par-tout cette aventure.

Charles Echalard, sieur de La-Boulaye.

Le roi de Navarre laissant le sieur de La-Boulaye gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place réguliere : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles, parent de La-Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon, ensuite du château de la Garnache, d'où M. de Genevois (48)

Autres places dans le bas-Poitou.

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 10. „ La dame „ de la Garnache, dit-il, „ sœur du duc de Rohan, „ tenoit la ville de la Gar-

1586.

chassa sa propre mere : elle se retira à Beauvois, petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Je ne me trouvai point à ces sieges. Les tristes nouvelles que je reçus de Rosny m'obligerent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon séjour à Saint-Maur une sauvegarde pour mon château & mes biens de Rosny, & tous les passeports nécessaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquillisoit par rapport à mon épouse, dans un temps où toutes les violences étoient autorisées contre les Protestants. J'appris que ce bourg venoit d'être presque totalement dépeuplé par la peste. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ses domestiques; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voisine, où elle avoit passé deux jours & deux nuits dans son carrosse. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets, appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en est pas fort éloigné. La joie qu'elle res-

„ nache, & le château de Beauvois sur mer en neutralité. Son fils nommé le prince de Genevois, pour sa prétention de mariage de sa mere avec le duc de Nemours, s'étant saisi de la Garnache, par l'intelligence des domestiques..... entreprit aussi sur Beauvois...... mais il se trouva prisonnier de sa mere. La cadence de tout cela fut que le roi de Navarre se mêlant de sa liberté, l'obtint, & par même moyen la place, &c. „

1586. sentit de me savoir si proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courois en venant me mêler avec des pestiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faisant fermer sur moi les portes du château. Elle avoit trop besoin de secours & de consolation pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance, & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce temps inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le paiement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison; & je la quittai sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avoit été lente jusques-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort & Parthenay; & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses pla-

ces contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie, & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré.

1586.

Toutes ces places sont en Poitou.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déja plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si l'on ne savoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y parvenir. On ne sauroit encore trop acheter, ni trop presser une paix nécessaire: mais ce qu'il faut éviter le plus soigneusement dans les circonstances critiques, c'est de tenir les esprits du peuple en suspens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que se conduisoit le conseil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment & jamais pour la fin; & c'étoit toujours d'une maniere si timide,

qu'on ne remédioit au présent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, est de se représenter ce qui est proche, de maniere à s'en laisser éblouir, & de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage. Quelques moments, quelques jours, voilà ce qui compose pour eux l'avenir.

1586.

A ce défaut de ne pouvoir jamais se décider, le roi, ou plutôt la reine mere en joignent un autre qui y met le comble (49); c'est l'usage de je ne sais quelque petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henri III pour n'avoir pu se résoudre à employer le remede qui lui étoit offert; je veux dire la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager,

(49) On a soutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine: témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: *Eh bien, nous prierons Dieu en françois.*

car il y vint à la fin, qu'il se vît dans une extrêmité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince.

1586.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires, & crut avoir beaucoup fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (50) à Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant : elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre : parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle

(50) „ La reine lui demandant ce qu'il vouloit, il lui répondit, en regardant les filles qu'elle avoit amenées, il n'y a rien là que je veuille, madame „. *Peref. Hist. de Henri le grand.* Matthieu y ajoute que Catherine le pressant de faire quelque ouverture : „ Madame, lui dit-il, il n'y a point ici d'ouverture pour moi.„ *Tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Bris se fit le 15 Septembre. „ A Saint-Brix, un jour allant à la chasse, & voulant montrer que son cheval étoit plus vif que deux très-beaux chevaux appartenants à Bellievre, une bande de cochons derriere un haie, fit peur à son cheval, qui se renversa sur lui. Il demeura sans connoissance, jettant le sang par le nez & par la bouche : on l'enleva comme mort au château. Cependant deux ou trois jours après il n'y parut pas „. *Mém. de Nevers, tom.* 2, *p.* 588.

1586. sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? & n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piege adroit pour le priver du secours des Protestants, lui faire contremander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, & après lui tous ses partisans ? J'ai particuliérement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi ; j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils. Pour mieux savoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assuré de ce que je ne faisois que conjecturer ; & je me plaignis de ce que la reine mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : & quoique dans cette cour, après la

galanterie, on fit du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sinceres.

1586.

Quelles que fussent les intentions de la reine mere (51), elle s'en retourna sans avoir rien obtenu, & Joyeuse vint prendre sa place avec une armée. C'étoit un second mystere que la conduite d'une armée, donnée à Joyeuse. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, si le nouveau général eût réussi? Etoit-ce au contraire ses liaisons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il se tenoit assuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit? Etoit-ce simplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du roi? Car souvent c'est une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de sa faveur par le poste le plus honorable? Tel étoit l'esprit de la cour, que les conjectures mê-

(51) „ Après un long „ entretien, comme la rei- „ ne mere lui demanda, „ si la peine qu'elle avoit „ prise ne produiroit au- „ cun fruit, elle qui ne „ souhaitoit que le repos, „ il lui répondit : mada- „ me, je n'en suis pas cau- „ se, ce n'est pas moi qui „ vous empêche de cou- „ cher dans votre lit, c'est „ vous qui m'empêchez de „ coucher dans le mien : „ la peine que vous pre- „ nez vous plaît & vous „ nourrit; le repos est le „ plus grand ennemi de „ votre vie „. *Peref.* I *Part.*

1587. me les plus opposées trouvoient à s'appuyer sur d'égales vraisemblances. Une chose pourtant qui semble déterminer en faveur de la derniere, c'est que l'armée de Joyeuse étoit composée des principales forces du royaume; qu'elle étoit sur-tout remplie d'une noblesse d'élite & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense : il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de se jetter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régiments de Charbonnieres & Des-Bories, nommés pour le défendre, de se poster à la Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette derniere place & de son château, ni celle de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celle de Despeuilles qui fut emportée presqu'à la vue de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée.

Gabriel prévôt de Charbonnieres. N..... Des-Bories.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvements de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes, douze ou quinze resterent sur la place ; nous en fîmes au-

1587.

1587.

tant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgeres. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Rochelle, je lui obtins un passeport, & le conduisis par-tout. J'eus moi-même occasion de faire un tour à Niort, où étoit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les soldats Albanois de la compagnie du capitaine Mercure, & pareil nombre d'Ecossois de celle d'Ouïmes, mais le duc de Joyeuse ne permit pas qu'il s'exécutât.

Bourg au pays d'Aunis.

Je trouvai ce général sombre & inquiet: je devinai si bien le sujet de ses déplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit sur le point d'aller jusqu'à Montresor, je ne balançai point à lui répondre d'un air à augmenter ses soupçons, qu'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la cour. Il se tourna à cette parole vers mon frere, comme l'accusant d'avoir révélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il sut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina que sa disgrace étoit certaine, puisque le bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rochel-

En Touraine.

ſe; & je crois que cette penſée acheva de le déterminer à aller détruire par ſa préſence les cabales de ſes envieux. Il n'en témoigna rien : au contraire il reprit la parole froidement, & me dit que je me laiſſois tromper par mon trop de diſcernement. Il chercha à me perſuader qu'il n'avoit aucune intention de revoir Paris. Je me tins ſi aſſuré du contraire, que je revins promptement prendre avec le roi de Navarre les meſures néceſſaires pour profiter d'une abſence, qui alloit laiſſer l'armée catholique ſans chefs, car je ne doutai point qu'une partie des officiers généraux ne fuſſent auſſi du voyage. Effectivement Joyeuſe ne fut pas plutôt parti, que toute ſon armée, déja aſſez mal diſciplinée, vécut ſans regle & ſans commandement.

1587.

Le roi de Navarre qui avoit aſſemblé ſecretement douze cents hommes tirés de ſes garniſons, tomba ſi à propos ſur les compagnies de Vic, de Bellemaniere, du marquis de Reſnel, de Ronſoy, & de Pienne, & ſur celle du duc de Joyeuſe même, qu'il en trouva une partie au lit & l'autre à table, & les tailla en pieces. Il donna plus d'une fois l'alarme à toute l'armée qui étoit demeurée ſous les ordres de Lavardin : il la ſuivit juſqu'à la-Haye en Touraine, & trouva moyen de la tenir comme aſſiégée pendant quatre ou cinq jours. S'il avoit eu en cette occaſion des forces ſuffiſantes pour pouvoir garder ſon poſte plus long-temps, je crois que la

Sur les confins du Poitou.

1587.

faim là lui auroit entiérement livrée. Les ſoldats ſe répandant dans les villages, & s'expoſant à tout pour avoir des vivres, nous paſſions la riviere & les ſurprenions à tous moments.

Dans ce peu de temps il y en eut plus de ſix cents pris ou tués. Je donnai avec ſix chevaux ſeulement dans un village plein de ſoldats : ils étoient ſi accoutumés à être vaincus, que je fis ſaiſir leurs armes qui étoient ſur les lits & les tables, & éteindre leur meche, ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de nous repouſſer, quoiqu'ils fuſſent au nombre de quarante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ſes troupes.

Il y avoit long-temps que M. le comte de Soiſſons (52) mécontent de la cour, faiſoit eſpérer au roi de Navarre qu'il paſſeroit dans ſon parti, & que ce prince n'oublioit rien pour l'entretenir dans cette diſpoſition. La négligence de l'armée catholique fourniſſant une occaſion telle que l'un & l'autre l'attendoient, M. le comte de Soiſſons s'achemina vers la Loire, & le roi de Navarre envoya toutes ſes troupes aux Roſiers, pour faciliter à ce prince le paſſage de la riviere. Elles lui ſervirent encore à ſe ſaiſir du bagage du duc de

(52) Charles de Bourbon, quatrieme fils de Louis I prince de Condé, tué à Jarnac, & frere d'Henri I prince de Condé, de François prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoiſe d'Orléans de Longueville.

de Mercœur. Le grand convoi qui l'escortoit fut attaqué sur la levée si à l'improviste, qu'il fut défait sans rendre de combat, & le bagage qui étoit des plus riches, entiérement pillé : ma part du butin monta à deux mille écus. Mes freres n'étoient plus dans cette armée; je leur avois obtenu un passeport pour sortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans récompense : ils m'en firent avoir un de la cour pour me rendre à Paris, où un besoin pressant m'appelloit. On étoit alors dans le fort des violences exercées contre les Religionnaires. De quelque côté qu'ils se tournassent, ils ne voyoient que des abîmes ouverts. Dans les campagnes où tout le monde se faisoit soldat pour piller, leurs maisons n'étoient pas capables de les garantir contre la fureur de leurs persécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux recherches rigoureuses, que le zele de la religion inspiroit, & que l'envie de profiter de leur dépouille ne faisoit que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs devoirs à

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige les souverains à persécuter ceux qui font profession d'une autre croyance : mais cela n'empêche pas que les maximes que le duc de Sully établit

1587. cet égard. Ils ne sauroient sévir trop rigoureusement contre toute espece d'action qui blesse la nature, la société ou les loix. Une religion capable d'autoriser ces actions, devient nécessairement l'objet de la rigueur de leur justice; & c'est même par cet endroit seul, que la religion est soumise au pouvoir des Têtes couronnées: mais leur ressort ne s'étend point sur l'intérieur des consciences. Dans le précepte de la charité par rapport à Dieu, dont les différents sens forment les différentes religions, le souverain maître se réserve tout ce qui ne sort point de la spéculation, &

ici ne soient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger, les rois de l'indispensable obligation où ils sont de veiller au maintien de la bonne religion; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendance qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres maximes, ce corps méritoit de subir toute la rigueur des loix? Cet endroit justifie bien, ce me semble, ce que j'ai dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il est plus à propos de ne rien dissimuler des sentiments de l'auteur en fait de Théologie, que de les supprimer. On ne comprend point ce qu'il a voulu dire ici, au sujet de la charité: l'obscurité est ordinairement une preuve de la fausseté des principes, & de la foiblesse des raisons.

abandonne aux princes ce qui tend à en détruire la pratique commune. L'ignorance ou le mépris de cette maxime faisoit mener aux Réformés une vie malheureuse. Ceux qui avoient d'assez grands biens pour vivre dans Paris, prenoient ce parti comme le moins dangereux encore : par la facilité de pouvoir demeurer ignorés dans une ville si confuse & si tumultueuse.

1587.

Mon épouse s'y étoit retirée il y avoit quelque temps, avec la précaution de prendre un nom supposé; & elle joignoit aux malheurs communs celui d'être fort avancée dans une grossesse, pendant laquelle elle manqua de toutes les commodités. Lorsque je jugeai qu'elle touchoit à son terme, la crainte de tout ce qui pouvoit lui arriver en cet état fut ce qui me porta à faire un voyage à Paris. Je trouvai qu'elle venoit de donner le jour à un enfant mâle, à qui je donnai pour parrein le sieur de Rueres, prisonnier en la conciergerie, & qui fut levé des fonts au prêche par un bourgeois nommé Chaufaille & sa femme : car le prêche & les assemblées des Protestants ne laissoient pas de se tenir malgré les informations séveres qu'on faisoit contr'eux. Il y eut en ce temps-là plusieurs femmes brûlées pour ce sujet : je courus moi-même les plus grands hazards; & je n'évitai que par un bonheur surprenant de n'être pas reconnu. Enfin les espions ayant encore été multipliés dans tous les endroits de la ville, & les recherches se faisant avec un soin qui ne laissoit

1587. rien échapper, je ne crus pas pouvoir demeurer plus long-temps dans Paris sans un péril évident. J'en sortis seul & déguisé; je m'enfuis à Villepreux, d'où je gagnai Rosny par un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été reçu dans Paris avec des acclamations & des louanges, qui devoient le faire rougir secretement de ne les avoir pas mieux méritées. Aussi ne l'empêcherent-elles pas de ressentir vivement la déroute de son armée, dont il fut bientôt informé. Il chercha tous les moyens de réparer cette perte: ce qui ne lui fut pas bien difficile, dans les dispositions où étoit le roi à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien. Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches des gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs,

(54) „ Dans son ambassade à Rome il avoit été „ traité comme frere du „ roi. Il avoit un cœur digne de sa grande fortune. Un jour ayant fait „ attendre trop long-temps „ les deux secretaires d'état, dans l'antichambre „ du roi, il leur en fit ses excuses, leur abandonnant „ un don de cent mille écus „ que le roi venoit de lui „ faire „. *Notes sur la Henriade.*

je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la date de mon passeport, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible, qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucault, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & le Lyonnois, vers la source de la Loire, où il comptoit pouvoir rencontrer les troupes auxiliaires d'Allemagne. Ce fut à cette jonction qu'il s'appliqua uniquement, tandis que Joyeuse n'avoit pas encore toutes les troupes qui devoient le joindre. Ce prince s'avança donc avec son armée vers Montlieu, Montguyon & la Roche-Chalais (55), toujours observé & côtoyé par le général ennemi, qui ayant pénétré son dessein, crut ne devoir point attendre l'arrivée du maréchal de Matignon, ni celle de plusieurs autres régi-

1587.

(55) **Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Périgord, ainsi que Chalais & Auberterre.**

ments qui approchoient, de peur de laisser échapper une occasion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviere entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis.

1587.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après une escarmouche assez vive. Moyennant l'avantage de ce poste, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le passage, & y fit travailler toute la nuit. Il se réserva le soin de faire passer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit nécessaire d'user d'une ex-

(56) Coutras, ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluent des rivieres de Lille & de Droume.

trême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Une moitié étoit déja sur l'autre bord, lorsque les batteurs d'estrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arriverent avec quelques prisonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuse, résolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du soir, & qu'il alloit se trouver en présence au plus tard sur les sept ou huit heures du matin.

1587.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non seulement inutile, mais encore fort dangereux; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce passage, il ne pouvoit éviter l'entiere défaite de cette partie de la sienne, qui seroit restée en-deçà de la riviere, où elle ne pourroit plus recevoir de secours de celle qui seroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repasser promptement tout ce qui étoit de l'autre côté; & en doublant notre peine il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit besoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorsque Henri IV força cette ville, étoit maréchal de camp, & excellent officier. Henri avoit dans son armée un grand nombre de ces officiers subalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montausier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les historiens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

1587. le travail qu'il nous donnoit, il ne laissa pas de nous montrer une éminence, sur laquelle il auroit bien souhaité que son artillerie fût placée, mais comme n'osant espérer que nous eussions le temps de gagner jusques-là. En effet on découvroit déja la tête de l'armée ennemie. Heureusement Joyeuse, qui sans doute ne connoissoit pas assez bien le terrein, ou se laissoit trop emporter à son ardeur, avoit donné ordre de placer son artillerie en un endroit si bas, qu'il vit dans la suite qu'elle lui seroit inutile, & la fit changer de place : ce qui nous donna un espace de temps, dont nous fûmes profiter pour asseoir la nôtre. Il faut dire même que quelque chose que fît ce général, il ne tira presqu'aucun service de son artillerie, & ce fut sans doute une des principales causes de la perte de la bataille; ce qui montre que rien n'est plus nécessaire à un général d'armée, que la justesse de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confusion. Je n'ai point connu de généraux qui l'eussent aussi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déja engagé, lorsque

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ses soldats : „ Mes „ amis, voici une curée „ qui se présente, bien autre que les butins passés. „ C'est un nouveau marié „ qui a encore l'argent de „ son mariage en ses coffres ; toute l'élite des „ courtisans est avec lui „. *Décade d'Henri le Gr. liv.* 4.

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin, il étoit fini à dix. La victoire fut complete,

1587.

que notre artillerie, qui ne consistoit pourtant qu'en trois pieces de canon, se trouva établie, & il étoit temps de s'en servir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le désordre dans le reste de l'armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fussent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) si terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze & quelquefois jusqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuosité des ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écarterent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur.

il demeura sur la place cinq mille morts des ennemis, & cinq cents prisonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de soldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un prisonnier de distinction. *De Thou*, *liv.* 87. *Mém. de du Plessis*, *liv.* 1 ; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1. *Matth. tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 533. Le P. Daniel, dans son histoire de France, *tom.* 9, *in-4o.* fait une description tout-à-fait juste de la bataille de Coutras. J'aurois bien souhaité pouvoir en transcrire ici l'article entier.

(60) „ Le premier coup „ d'artillerie, dit Le Grain, „ emporta sept capitaines „ du régiment de Picardie, le meilleur & le „ plus aguerri de l'armée du duc „. *liv.* 4.

(61) „ Je ne vous dirai „ rien autre chose, leur „ dit le roi de Navarre, „ sinon que vous êtes de

1587. Ils renverſerent tout ce qui ſe préſenta à leur rencontre, & paſſerent ſur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, & la mort (62) du général catholique acheva de donner aux proteſtants une victoire complete.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriere l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la conſolation de ſavoir qu'il n'en étoit reſté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à diſſiper les (63) fuyards, & à

„ la maiſon de Bourbon; „ & vive Dieu, je vous „ montrerai que je ſuis vo- „ tre ainé..... Sa valeur „ brilla ce jour-là par-deſ- „ ſus celle de tous les au- „ tres. Il avoit mis ſur ſon „ caſque un bouquet de „ plumes blanches pour ſe „ faire remarquer.... Quel- „ ques-uns ſe mettant de- „ vant lui, à deſſein de dé- „ fendre & couvrir ſa per- „ ſonne, il leur cria: A „ quartier je vous prie, „ ne m'offuſquez pas, je „ veux paroître. Il enfonça „ les premiers rangs des „ ennemis, fit des priſon- „ niers de ſa main, & en „ vint juſqu'à colleter un „ nommé Château Re- „ nard, cornette d'une „ compagnie de gens d'ar- „ mes, lui diſant, rends- „ toi, Philiſtin „. *Peref. ibid.*

(62) Tué de ſang-froid par la Mothe Saint-Heray; d'autres diſent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers.

(63) „ Quelqu'un ayant „ vu les fuyards qui faiſoient halte, lui vint dire, „ que l'armée du maréchal „ de Matignon paroiſſoit. „ Il reçut cette nouvelle „ comme un nouveau ſu- „ jet de gloire, & ſe tour- „ nant bravement vers ſes „ gens: allons, dit-il, mes „ amis, ce ſera ce qu'on „ n'a jamais vu, deux ba- „ tailles en un jour „. *Peref. ibid.*

achever sa victoire, qu'il ne tint assurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuse & celui de Saint-Sauveur (64) son frere, furent retirés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une salle du château de Coutras, où ils demeurerent sur une table couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux (65).

1587.

(64) Claude de Joyeuse, le plus jeune des sept fils de Guilleaume, duc de Joyeuse.

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité; mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom.* 2, *p.* 443, qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Collins, où cet auteur parle ainsi : „ Le roi de Na-„ varre remporta la vic-„ toire, au grand conten-„ tement du roi de Fran-„ ce, lequel avoit secrete „ correspondance avec le „ victorieux, par l'entre-„ mise fidelle du marquis „ de Rosny de la maison „ de Béthune, présente-„ ment duc de Sully, qui „ demeuroit inconnu à Pa-„ ris „. Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secretes du duc de Sully avec Henri III, qu'on a rapportées plus haut : mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet : que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince; du moins si nous en croyons M. de Sully, qui devoit être mieux au fait qu'un autre : enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque temps auparavant, n'avoit pour objet que de voir & de secourir son épouse.

Fin du Livre second.

MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE TROISIEME.

1587.

IL eſt également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Proteſtant de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je ſuis aſſez ſincere pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occaſion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuſe & maîtreſſe de la campagne, on ſe fût avancé à la rencontre des ſecours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction; & le parti devenoit après ce coup important, du moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y ſont trompés. Mais ce que très-peu de perſon-

1587.

nes (1) savent, c'est que les vues intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Claude, duc de la Trimouille.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-temps, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maître de Saintes & de Brouage, qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister ; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable, qui a l'aile forte, & une faim insatiable (2).

(1) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses; que le roi de Navarre ne sut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince; & n'accuse que lui seul. *Tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15.

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vues qu'il attribue en cette occasion au prince & au duc; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de dé-

Le vicomte de Turenne, avec des desseins tout pareils sur le Limosin & le Périgord, où il possédoit déja de grands biens, tint la même conduite, & se fai-

1587.

cider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Coutras, il dit : Que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât audevant des troupes étrangeres le long de la Loire, & qu'on leur assurât un passage sur cette riviere, en se saisissant de Saumur : Que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises : Qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemai de vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin : Que le roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-Foi en Agénois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne ; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et l'on peut y ajouter une circonstance très-essentielle & en même temps très-vraie, puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est, que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici ; d'autant plus que d'Aubigné a'oute que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-temps inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoir eu d'ailleurs les vues d'indépendance dont aucune histoire n'a douté.

Pour le vicomte de Turenne, quoiqu'il n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'on n'en est pas moins autorisé à tout penser à son désavantage. Et ce n'est pas raisonner con-

1587.

sant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée, il les mena faire le siege de Sarlat, en les flattant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis.

Le comte de Soissons cachoit plus finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincere, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit su gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit

séquemment, que de convenir d'une part, comme fait Marsolier, que son ambition lui faisoit former des projets criminels; & de trouver mauvais d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son temps. La religion blâme ces jugements qu'on porte sur l'intérieur : mais les loix de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le comte de Soissons, il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou*, *liv.* 87. *Mém. de du Plessis*, *liv.* 1. *D'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1, *chap.* 15. *Marsolier*, *histoire d'Henri*, *duc de Bouillon*, *tom.* 1, *liv.* 3.

ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés, le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'apanage de la maison d'Albret, en-deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main, à pousser plus loin sa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse, que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage.

1587.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi à contretemps,

1587.

ne produisît pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentiments; & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit : Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens. Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame, il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, & qu'on prendroit alors des mesures pour achever le reste. Cette lettre que le roi de Navarre reçut au retour de la chasse, & prêt à tomber dans le piege qu'on lui tendoit, lui donna une aversion pour le comte, que rien n'a jamais pu effacer. Il rompit avec lui, & regretta, mais trop tard, de s'être abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être témoin de toutes ces résolutions prises après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilement opposé. Quelques jours après le combat, avant que des réflexions si peu sensées eussent empoisonné tous les esprits, le roi de Navarre me prit à quartier dans un jardin, & me demanda mon avis sur la situation où cette action avoit mis les affaires. Je lui répondis, qu'il

falloit sans perdre de temps marcher avec toutes ses forces vers la source de la Loire, pour y recevoir le secours étranger; ou ce qui revenoit au même, lui en faciliter le passage, en s'emparant de toutes les villes qui sont en-deçà de cette riviere, & qui, à la réserve de Poitiers & d'Angoulême qu'on pouvoit laisser, ne me paroissoient pas difficiles à prendre. Parlà ce prince s'assuroit du moins à tout événement des plus belles & des meilleures provinces dont on n'auroit pu le chasser qu'avec des forces & un temps considérables.

1587.

Le roi de Navarre préféra cet avis, & me parut être dans l'intention de le suivre de point en point. Il me dit qu'il venoit d'envoyer Montglat vers l'armée étrangere, & que ne pouvant aller lui-même se mettre à la tête, il auroit fort souhaité que M. le prince de (3) Conty se fût chargé de cet emploi. Il venoit de recevoir des lettres de ce prince, par lesquelles il lui faisoit offre de sa personne. Le prétexte d'aller joindre les restes de l'armée royale pouvoit servir à M. le prince de Conty à se rendre sans risque jusqu'à l'armée auxiliaire. Le roi me chargea de porter le prince à faire cette démarche, & me commanda de ne pas l'abandonner.

Louis de Harlai, sieur de Montglat.

Je partis de l'armée, chargé pour tout

(3) François de Bourbon, prince de Conty, second fils de Louis I prince de Condé & d'Éléonore de Roye : il mourut en 1614, sans enfants de ses deux mariages.

1587. écrit d'une lettre de trois lignes : j'envoyai mon équipage à Pons, & je paſſai dans le Maine, où je croyois trouver M. le prince de Conty, à la faveur des connoiſſances que j'avois avec les gouverneurs des places du paſſage. J'appris en arrivant, que le prince de Conty étoit parti de lui-même deux jours auparavant, & qu'il n'avoit pu tenir ſa marche ſi ſecrete, qu'on ne ſe fût apperçu qu'il étoit d'intelligence avec les étrangers, ce qui avoit fait détacher après lui plusieurs partis, qui rempliſſoient encore les chemins. Je fus donc obligé de faire un circuit pour chercher à le rejoindre, & de prendre par Roſny, d'où étant venu à Neauſle, ce fut en arrivant dans ce bourg que j'appris que les Allemands, engagés ſans ordre & ſans guide au milieu de provinces inconnues, arrêtés par de groſſes rivieres & ſans ceſſe harcelés par les troupes de la ligue, avoient enfin été totalement défaits à Auneau (4) : que les Suiſſes, pour éviter un

(4) Voyez ce détail dans *de Thou*, *liv.* 87. *D'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 1. *Matthieu*, *tom.* 1, *liv.* 8, *p.* 537. *La Chronol. Novennaire*, *tom.* 1, *fol.* 39, & *ſur-tout les mémoires de la ligue*, *tom.* 1, où il eſt marqué : Que dans le temps que cette armée étoit campée près de la riviere d'Yonne, Montglat vint de la part du roi de Navarre dire aux chefs de s'acheminer par la ſource de la Loire, où il iroit ſe mettre à leur tête, mais qu'ils ne jugerent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guitry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient ſuivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le temps de les joindre avec ſes troupes, & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8, rap-

femblable malheur, avoient pris parti au nombre de douze mille, dans les troupes de la ligue : que le roi de Navarre étoit en Béarn, fes troupes dans l'inaction & difperfées de tous côtés.

1587.

Ces triftes nouvelles abrégeant mon voyage & rendant ma commiffion inutile, il ne me refta plus rien à faire que de tourner bride & de regagner Rofny, où tandis que je déplorois dans le cœur les effets d'une fi mauvaife conduite, je feignois pour ma fûreté de prendre part aux réjouiffances publiques qui fuivirent la défaite d'Aunau. Je vifitai mes biens de Normandie, en attendant les remedes que le temps & le retour du roi de Navarre pouvoient apporter à nos malheurs; & lorfque je fus informé que ce prince étoit revenu de Béarn, j'allai le trouver à Bergerac, où la nouvelle de la prife de Caftillon le confola un peu parmi tant de fujets d'affliction. Il en avoit coûté un million au duc de Mayenne pour faire le fiege de cette place, que le vicomte de Turenne reprit pour moins de deux écus.

1588.

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

Nous y fûmes encore informés peu de temps après, de deux événements bien capables de changer la face des affaires.

porte la réponfe que fit le duc de Guife au duc de Mayenne, qui trouvoit bien du rifque à attaquer un ennemi fi fupérieur en nombre. „ Ceux, dit-il, qui ne „ font pas d'humeur de combattre, peuvent demeurer „ ici : ce que je ne réfoudrai „ pas en un quart-d'heure, „ je ne le réfoudrois pas en „ toute ma vie„.

1588.

L'un est la mort du prince de (5) Condé. Une fin aussi prompte & aussi tragique, l'emprisonnement de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6) qui fut tiré à quatre chevaux, ne laisserent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades (7) &

Le Jeudi 12 Mars.

(5) „ Quoiqu'il y eût „ une secrete jalousie entre le prince de Condé „ & le roi de Navarre, ce „ roi ressentit cette perte „ avec une extrême douleur; & s'étant enfermé „ dans son cabinet avec le „ comte de Soissons, il fut „ oui en jetter les hauts „ cris, & dire qu'il avoit „ perdu son bras droit „. *Peref. Hist. d'Henri le Gr. 1 Part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfants de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiere, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxieme du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il naquit le premier Septembre suivant.

(6) Ce domestique s'appelloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en effigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naissance d'Henri II prince de Condé fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris, qui évoqua cette affaire à son tribunal: & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à St. Jean d'Angely, le 5 Mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De Thou, liv.* 90. Morisot dit, je ne sais pas sur quelle autorité que la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12, *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui feroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire que

de la sortie du roi hors de Paris, suivit celle-ci de près, & fut répandue par le courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quelle scene honteuse se vit exposé un roi, qui ne fut

1588.

Henri III pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différents quartiers de la ville, le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue, se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du louvre, &c. Que Henri III prêt à se voir assiégé dans le louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secretement par les tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine-mere & le duc de Guise, & que l'entiere décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III que ses troupes se fussent saisies & maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré, & des derrieres des tuileries, & que personne du côté de la ligue ne songea à s'emparer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Nesle tirerent de loin sur la troupe du roi, & voyant venir le bac des tuileries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronolog. Novenn. tom.* 1.

Henri III de son côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crillon, colonel des gardes Françoises, de s'emparer de la place Maubert & du quartier de l'Université, & en empêchant ses soldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guise attendit six jours entiers à Soissons, n'osant venir à Paris contre l'ordre du roi, que Bellievre lui signifia dans deux lettres qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poste. Ce fut encore une faute, comme le remarque l'historien Matthieu, *tom.* 1, *l.* 8, de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guise par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre,

1588. ni prévenir, ni étouffer, ni diviser les factions; qui s'amusa à conjecturer lorsqu'il falloit agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il

en niant qu'il eût reçu ces lettres, comme il fit en effet chez la reine la veille des barricades, en présence du roi & de Bellievre, à qui il protesta avec de grands serments, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commise par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas seulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conseilla à Henri III de faire assassiner par ses gardes le duc de Guise, lorsqu'il vint au louvre : &, ce prince voulut, dit-on, y engager la Guesle & Villequier, qui l'en dissuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonse d'Ornano se fit fort de lui apporter la tête du duc de Guise, s'il vouloit le laisser agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre, instruit comme il l'étoit des projets de la ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit passé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occasion de l'insulter. Le conseil du roi s'étoit sans comparaison mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mém. de la ligue, tom.* 5. *Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande question à agiter, sur laquelle je ne saurois pourtant beaucoup m'étendre : savoir, quel étoit le but du duc de Guise dans cette entreprise. On a soutenu sur cela, comme sur toute autre matiere, le pour & le contre. Ceux qui veulent qu'il ait eu dessein de pousser, ou de laisser le peuple pousser les choses à l'extrême, de se saisir de la personne du roi; en un mot, de se mettre la couronne sur la tête, s'appuient sur des pieces importantes, sur lesquelles je suis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém. de la ligue, & au volume de la bibliotheque du roi, cotté* 8866. Les principales sont : Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il

il commandoit, ni ceux qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne font point un effet du hazard, ni du caprice des peuples. Rien ne révolte les grands d'un

1588.

ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même le lendemain des barricades au gouverneur d'Orléans, où on lit ces paroles : „ J'ai défait les Suisses, taillé en „ pieces une partie des „ gardes du roi, & tiens „ le louvre investi de si „ près, que je rendrai bon „ compte de ce qui est de„ dans. Cette victoire est „ si grande, qu'il en fera „ mémoire à jamais, &c. Plusieurs autres lettres, où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échappoit : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne, sans parler d'une infinité d'autres pieces, qui à vrai dire ne font qu'autant de libelles satyriques, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence ; & au Cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'empereur : projet dont la vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de sa tête ; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Espagne au concile de Trente, sans la participation du roi son maître. La plupart de ces écrits sont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On justifie le duc de Guise par toutes les raisons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou espece de manifeste qu'il écrivit le même jour 13 Mai. Il y expose, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, sur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-basse sur les bourgeois. Qu'au lieu de le soutenir, il s'étoit donné mille mouvements jusqu'à deux heures après-minuit pour le calmer ; qu'il avoit sauvé les Suisses & empêché le massacre ; qu'il avoit conjuré

1588.

royaume comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du

les séditieux de respecter l'autorité royale bien loin d'oser attenter à la personne du roi, „ que j'eusse „ pu, dit-il, mille fois ar- „ rêter si je l'avois vou- „ lu, &c. „ Ajoutez à ces raisons, qu'en traitant avec la reine mere, il n'exigea rien autre chose, sinon qu'on détruisît le parti protestant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela ce ne fut jamais en son nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il soutenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guise, que le dessein de se mettre sur le trône après la mort d'Henri III & celle du cardinal de Bourbon, & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement (*Davila liv. 9.*), c'est que „ le duc de Gui- „ se avoit fait trop de „ semblant, & frappé trop „ peu; qu'il se devoit sou- „ venir, que qui met l'é- „ pée à la main contre son „ prince, en doit à l'ins- „ tant jetter le fourreau „. Sixte V en en recevant la nouvelle, s'écria: „ O le „ téméraire duc, & le lâ- „ che roi! „ Le sieur de Straford, ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de le Grain) *liv* 4. „ ayant été „ conseillé de prendre un „ sauf-conduit du duc „ de Guise: Je ne veux „ dit-il, d'autre assurance „ que le droit des gens & „ la protection du roi vers „ lequel je suis envoyé, „ & duquel vous & lui „ (le duc de Guise) êtes „ serviteurs & sujets „. Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise: Qu'en l'absence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piece qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre: *Pré-*

roi Henri III ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste reſſentiment d'un outrage auſſi ſanglant que celui qui venoit d'être fait à ſon ſang, & qui rejailliſſoit en quelque maniere ſur toutes les têtes couronnées. Il en marqua ſa douleur dans ſon conſeil, & l'avis de défendre & de ſecourir le roi de France, ayant été embraſſé tout d'une voix, il fit partir ſur le champ ſon ſecretaire, pour aſſurer ce prince qu'il pouvoit diſpoſer de ſa perſonne & de ſes ſoldats.

1586.

Le comte de Soiſſons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ſes rivaux, alloit le rendre tout puiſſant dans le conſeil & à la cour d'Henri III. Changeant donc incontinent de batterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce prince ; & pour donner plus de relief à ſon action, il voulut paroître devant le roi, ſuivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés ſerviteurs, dont il ne ſe fit point de ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé : mais diſſimulant ſon reſſenti-

cès-verbal de Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Iſle de France, ſur la ligue, depuis 1585, *juſqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain qui favoriſoit ſecretement le parti du roi, donna ſouvent dans toute cette affaire de très-bons conſeils : mais qui ne furent point ſuivis. On trouve ce morceau-ſecret d'hiſtoire dans le 1 *tom. du Journal du regne d'Henri III, pag.* 132, *& ſuiv.*

1588. ment, & faisant réflexion qu'il étoit de son intérêt d'avoir une personne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ses démarches, que pour étudier le nouveau systême qu'on alloit suivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux discours de ce prince, & de feindre pour lui un zele que je ne ressentois point. Le comte de Soissons se laissa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La distinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu secretement les instructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçût, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me résoudre ni à flatter ses penchants, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose, sinon que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déja cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit dé-

truits l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me savoir bon gré.

1588.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers (8), que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du maréchal de Joyeuse. Le comte de Soissons en fut si mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de sentir le ridicule de ses grands projets. Le roi m'adressa

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III auroit encore pu alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins, qui entrerent dans la cathédrale, portant les instruments de la passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines : menace qui alarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588.

ensuite la parole, & me demanda si j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette question embarrassante, en lui disant, que je ne comptois point m'être séparé de ce prince, pour être venu offrir mes services à sa majesté, parce que je me tenois assuré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des siens, viendroit dans peu en faire autant. Je sentis que mon discours ne déplut point au roi. Il n'en laissa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & soigneusement observé par des personnes, sur le visage desquelles il lut aussi-bien que moi la peine que leur faisoit mon discours. La foiblesse de ce prince avoit quelque chose d'incompréhensible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniere sanglante dont ils venoient de lever le masque; il feignit encore de ne pas les connoître. Il se livra de nouveau à la reine-mere (9),

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III envoya dans les provinces, après l'action des barricades & qui commence ainsi : „ Chers & bien-aimés, „ vous aurez comme nous „ estimons, entendu les „ raisons qui nous ont mu „ de partir de ma ville de „ Paris le 13 de ce mois, „ &c. „ ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la ligue. *Mss. de la Bibl. Royale*, *n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise, où furent aussi admis, comme je le trouve

& par elle, à ses persécuteurs avec lesquels elle le raccommoda. Pourvu cependant que cette derniere démarche ne fût point dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation; car le coup hardi (10)

1588.

dans le *Vol.* 8906, *Mss. de la Bibl. Royale*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La ligue y fit des demandes exorbitantes : comme l'abolition totale de la religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient; la publication du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue*, *tom.* 1. *Mém. de Nevers*, *tom.* 1. *Matth. tom.* 1, *liv.* 8. *Chronol. Novenn. tom.* 1, & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartements, & par ses gardes, la surveille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoûtier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui, & qu'elle ne put par raisons ni par prieres l'empêcher d'aller le lendemain au conseil,

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III, entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy*, *tom.* 2, *p.* 175. Mais les plus judicieux de nos historiens, &

1588. qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il ne perdit pas un moment de vue sa vengeance; & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il

ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. „ Les circonstan-„ ces odieuses du meurtre „ des Guises, dit pere-„ fixe, l'ont fait parof-„ tre horrible, même aux „ yeux des Huguenots, „ qui disoient que cela res-„ sembloit fort au massa-„ cre de la Saint-Barthele-„ mi „. D'un autre côté, on ne sauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vraisemblance que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy. *tom.* 1, *p.* 25. Que sans cela, ce prince pouvoit se rendre maître des délibé rations des états à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable néceffité. Il va bientôt lui-même assurer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du couteau, périt par le couteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand.* Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la journée de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assure que ses parents, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III dans les états de Blois, les plus surs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où cha-

Il y a toute apparence que chacun y avoit un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns & qui sont demeuré cachées

1588.

cun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise; mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder, qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat, fut sans contredit le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guise eût vécu, tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assure même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la France & l'Espagne, non seulement pour exterminer le parti calviniste, mais même pour détrôner Elisabeth, dont la catastrophe des barricades, suivie de la mort du duc de Guise, étoit seule capable d'empêcher l'exécution. Le roi de Navarre ne laissa pas de plaindre le duc de Guise, sans blâmer Henri III. „ J'avois, dit-il, toujours „ bien prévu & dit, que „ messieurs de Guise n'étoient pas capables de remuer l'entreprise qu'ils „ avoient mise en leurs „ entendements, & en venir à bout sans le péril „ de leur vie „. *Cayet*, *tom.* 1, *fol.* 114. Bien d'autres personnes pensoient sur cela comme Henri IV. „ Maudit soit le Lorrain, „ dit Hubert de Vins, „ dans les mémoires de „ Castelnau, a-t'il bien si „ peu de jugement, qu'il „ puisse croire qu'un roi „ à qui il a voulu ôter „ la couronne en dissimulant, ne dissimule pas „ envers lui pour lui ôter „ la vie. „ Puisqu'ils sont „ si près l'un de l'autre, „ dit aussi madame de Fourbin, sœur de de Vins, „ nous apprendrons au premier jour que l'un ou „ l'autre aura tué son compagnon „.

Les événements tragiques de l'année 1588 ont paru à quelques-uns vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres astrologues, que cette année seroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue science.

de la part de ceux qui y fuccomberent.

1589. La mort de Catherine ayant fuivi de peu de jours (11) l'affaffinat du duc de Guife, Henri III ne s'en trouva pas plus libre de fuivre le penchant qui le portoit à s'unir au roi de Navarre. La ligue n'étoit pas éteinte avec le duc de Guife. Il avoit à calmer le peuple, à regagner les grands, à appaifer le pape, à contenir l'Efpagne, à ménager tous les Catholiques, très-dif-

(11) Dans l'efprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princeffe, il fuffit apparemment pour mériter le nom de politique, de favoir tout ramener à foi & fe maintenir en poffeffion de l'autorité. Mais quand on fonge que cette habileté prétendue, qui ne confifta pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprifables artifices, réduifit enfin les chofes au point, que ni elle, ni perfonne ne furent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne compenfa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de politique. Auffi croit-on que les fuites funeftes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guifes, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture préfente, & peut-être les remords de fa confcience, eurent beaucoup de part à fa mort arrivée le 5 Janvier 1589. On ceffa d'en parler dès qu'elle fut morte. *De Thou, liv.* 94. Le dernier confeil qu'elle donna à fon fils, fut de ceffer la perfécution contre les Calviniftes, & d'établir en France une entiere liberté fur la religion. *Chron. Novenn. tom.* 1, *fol.* 132. On doit tenir Brantôme pour très-fufpect dans tout ce que fa prévention lui fait dire à l'avantage de cette reine. *Tom. 7 de fes mém. p.* 31 *& fuiv.* Varillas n'eft pas plus croyable, lorfqu'il dit qu'elle mourut du regret que lui caufa la mort du duc qu'elle aimoit beaucoup. Siri la loue en étranger mal inftruit des affaires de notre cour en ce temps-là, comme n'étant venu en France que long-temps après la mort de cette reine. *Mém. recond di Vittorio Siri, vol.* 1, *pag.* 26

posés à prendre ombrage de sa religion après cette exécution. Henri suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus; & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance que rampant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement aggresseur & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vu enlever Orléans, avec une infinité d'autres (12) places & réduit enfin aux seules villes de Blois, Beaugency, Amboise, Tours & Saumur.

1589.

Je fus témoin de tous ces événements, ou bien je les appris à Rosny, où je me retirai, comme dans un endroit où j'étois à portée de remarquer tout ce qui se passoit à la cour. Je n'en sortis que quand je jugeai qu'il étoit temps d'aller en instruire le roi de Navarre. Il n'avoit pas été médiocrement embarrassé lui-même pendant tout ce temps-là, à démêler & à renverser les desseins du vicomte de Turenne, qui,

(12) „ C'est une bouffée, disoit Henri III parlant „ de ces villes, qui a jetté par terre un jeu de cartes „.

1589. se mettant en la place du prince de Condé, continuoit pour lui-même tous ses projets, & pour en parler juste, tenoit à l'égard du roi de Navarre la même conduite, que le duc de Guise à l'égard d'Henri III. Il avoit déclaré hautement dans une assemblée des Protestants à la Rochelle, que la France ne pouvoit éviter dans la conjoncture présente de voir démembrer sa monarchie, & il donnoit assez à entendre qu'il ne s'oublieroit pas dans ce démembrement. Le roi de Navarre s'en plaignit dans ces mêmes assemblées, & pour s'attacher encore plus fortement les Réformés, il joignit les actions aux paroles. Il se saisit de La-Garnache, & prit Niort par escalade, après un sanglant combat. C'est au retour de cette expédition qu'il tomba dangereusement malade (13) à la Mothe-Frêlon.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois, pour tirer mes dernieres conjectures sur la situation où je trouverois la cour. Quoique je prisse toutes les précautions pour n'être connu de personne, le marquis de Rambouillet me vit passer dans la rue, caché dans mon manteau; me reconnut, & me

Nicolas d'Angennes.

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Ste. Hermine en bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiégée par le duc de Nevers: du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté avec fievre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon. Du-Plessis prit sur lui de le faire saigner: ce qui le guérit. *Vie de Du-Plessis-Mornay, liv. 1, pag. 125.*

1589.

fit suivre, pour savoir l'endroit où j'étois descendu. M. de Rambouillet étoit un homme droit, qui alloit toujours au bien de l'état sans aucune considération d'intérêt. Il crut devoir se servir de cette rencontre pour faire un dernier effort sur l'esprit du roi, & l'engager enfin à se jetter entre les bras du roi de Navarre. Il trouva ce prince dans toutes les dispositions où il le souhaitoit, & le roi consentit d'autant plus volontiers à se servir de moi en cette occasion, qu'il se souvint que je lui avois déja été député à ce sujet.

Rambouillet étant venu me chercher par son ordre, nous concertâmes ensemble tout ce qu'il y avoit à faire en cette occurrence, après quoi il me présenta à sa majesté, qui me confirma son intention de sa propre bouche. Après toutes les paroles qu'on avoit données au roi de Navarre sans aucun effet, je crus devoir demander au roi une lettre de créance pour ce prince; il me la refusa, dans la crainte qu'elle ne tombât entre les mains du (14) nonce Morosini, ou du duc de Ne-

(14) Jean-François Morosini, évêque de Bresce. Louis de Gonzague, duc de Nevers, Sixte-Quint venoit de publier contre Henri III une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce pape aussi propre à gouverner un grand royaume qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secretement la justice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans *les mém. d'état de Villeroi*, *l.* 2, *p.* 175. Les lettres du cardinal de Joyeuse, déja citées

1589.

vers, auxquels il m'avoua qu'avec toute ſa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, ſi je venois à être découvert dans Blois. Il fallut donc ſe paſſer de lettre. Je demandai enſuite pour la ſûreté du roi de Navarre, lorſqu'il ſe ſeroit avancé au milieu d'un pays plein de ſes ennemis, une ville qui lui donnât un libre paſſage ſur la Loire, ce qui me fut encore refuſé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaiſe intention de ſa majeſté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontairement dépendante. Je ne crus pas pourtant que ſans ce dernier article ſur-tout, le roi de Navarre dût s'avancer juſqu'à Blois avec ſes troupes : mais la difficulté fut en quelque maniere levée par Brigneux, gouverneur de Beaugency, que j'allai voir avant de partir. Cet officier me prévint : après m'avoir dit qu'il voyoit avec beaucoup de chagrin que le roi tenoit une conduite qui le feroit infailliblement dépouiller de cette place, comme de toutes les autres, il m'offrit de la remettre ou à moi, ou à Rebours, ou à tel autre officier que le roi de Navarre voudroit y mettre; aimant mieux perdre ſa place & ſuivre ce prince ſimple volontaire, que de demeu-

plus haut. Sixte V prédit que la ligue mettroit Henri III dans la néceſſité de rechercher l'aſſiſtance du roi de Navarre & des Huguenots.

rer dans Beaugency, où l'on n'écoutoit pas ses conseils.

1589.

Après cette assurance, je repassai promptement auprès du roi de Navarre. Ce prince m'écouta attentivement. Il ne pouvoit se défaire de la défiance que le passé lui avoit inspirée. Il me demanda plusieurs fois d'un ton inquiet, & en se grattant la tête, si le roi agissoit en cette fois sincérement. Je l'en assurai & j'y joignis le témoignage de Rambouillet. „ Je ne veux „ donc pas, reprit ce prince, prendre „ ses villes, pendant qu'il traite de bonne „ foi avec moi „. Il venoit de prendre ce jour même Châtelleraud : „ Retour- „ nez, continua-t'il, lui porter mes let- „ tres, car je ne crains ni Morosini ni „ Nevers „. Il me fit apporter dans le moment même à déjeûner dans son cabinet, & je pris la poste pour Blois.

En Poitou.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logements de ce petit endroit pris ou marqués; & comme j'y arrivai ford tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & signa tout jusqu'au passage sur

1589.

la Loire, & voulut que je repartisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément desiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Dans le haut-Poitou.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince qui ne comptoit guere que sur son épée, ayant su que la ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le château, & fait un état des munitions de la place.

Philippe du-Plessis-Mornay.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fievre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Plessis fut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lez-Tours au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, & Du-Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récom-

(15) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une maniere très-différente dans la vie de Du-Plessis-Mornay, *l.* 1, *p.* 151. Reste à savoir auquel des deux écrivains on doit ajouter plus de foi.

penſe naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut ſi peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre aſſez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favoriſoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soiſſons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, ſe ſervit de cette occaſion pour eſſayer de m'entraîner dans ſes nouveaux deſſeins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes inſtances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette penſée; & ma fidélité pour mon prince ſe ſoutint dans cette épreuve, qui ne laiſſoit pas d'être ſéduiſante. Lorſque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit obligé d'y faire une continuelle réſidence & m'auroit par conſéquent éloigné de la perſonne du prince pour toujours, je trouve que ce qui me paroiſſoit alors un paſſe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier.

1589.

Il ne reſtoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin de concerter leurs entrepriſes. Pour cela le roi de Navarre prit le chemin du Pleſſis-lez-Tours. Combattu par un reſte de défiance (16) dont il avoit de la peine à ſe

(16) „ Ses vieux capitaines huguenots craignoient, diſoient-ils, „ qu'en un temps où une „ trahiſon étoit ſi néceſſaire à Henri III pour ſe „ retirer du labyrinthe où „ l'action de Blois l'avoit „ jetté, (il avoit été excommunié par Sixte V)

défaire, je me fouviens qu'il s'arrêta près d'un moulin à deux lieues de ce château, & qu'il voulut encore favoir ce que chacun des gentilshommes qui compofoient fa fuite, penfoit fur la démarche qu'il faifoit. J'étois de cette troupe, & le fouvenir de ce que j'appellois une injuftice me tenoit dans le filence. Le roi de Navarre fe tournant vers moi : „ Vous ne dites „ mot, me dit-il; que vous en femble? „ Je lui répondis en peu de mots: que quoique le pas qu'il faifoit ne fût peut-être pas fans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre fur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occafions où il falloit donner quelque chofe au hazard, & fe contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut fuggérer. Ce prince réfléchit encore quelques moments; enfuite fe tournant vers nous: „ Allons (17), allons, nous dit-il, la ré„ folution en eft prife, il n'y faut plus „ penfer „.

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union fi defirée y avoit auffi attiré

„ il ne voulût acheter fon „ abfolution au prix de la „ vie du roi de Navarre „. *Peref. ibid.* Ce prince avoit fouvent dit lui-même, à ce que rapporte DeThou, que jamais il ne lui arriveroit d'entrer dans le cabinet du roi, qu'au milieu de deux armées rangées en haie.

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Pleffis-Mornay : „ Monfieur Du-Pleffis, la „ glace eft rompue, non „ fans nombre d'avertiffements, que fi j'y allois, „ j'étois mort, j'ai paffé „ l'eau en me recommandant à Dieu, &c. „

1589.

un concours de peuple si prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi quart-d'heure à cinquante pas l'un de l'autre sans pouvoir s'approcher. Ils s'embrasserent avec une satisfaction égale (18) & prirent ensemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à son quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parents & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne armé pour venger la mort du duc de Guise & pour soutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas dessein de nous y laisser tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute son armée. Le roi qui étoit allé se promener à Marmoûtier sans armes & suivi seulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tout retranchement que de méchantes barricades construites à la hâte par six ou sept régiments royalistes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais

Abbaye proche Tours.

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours: „ courage, monseigneur dit Henri IV à „ Henri III, deux Henris „ valent mieux qu'un Carolus„. *Matthieu*, *tom.* 1, *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

1589.

elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques moments à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bientôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades : comme on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord, & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis n'aient pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de soldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne soient pas entrés avec eux dans la ville. Deux pieces de canon leur suffisoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne sur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit si confusément; à la faveur de quelques petits retranchements que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de temps & d'ordre tout entra, & l'on ne songea plus qu'à terrasser la porte, & à y faire bonne garde.

Perſonne ne doutant plus que la ville ne fût aſſiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, nous allâmes prier le roi de nous confier la défenſe de quelque poſte important. Il nous donna les (19) Iſles, où nous fîmes travailler ſans interruption depuis ce moment juſqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même viſiter notre ouvrage, & en m'adreſſant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui ſe paſſoit, le roi de Navarre accourut avec ſes troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il ſe retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs, & aux environs. Un ſervice de cette importance donna de grandes eſpérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur.

Les deux rois paſſerent huit ou dix jours enſemble, après quoi on ſe ſépara pour l'expédition qui avoit été projettée ſur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cents chevaux, & pareil nombre d'arquebuſiers qu'on fit auſſi monter à

(19) Liſez l'Iſle. Ce quartier qui n'eſt habité que par des bateliers & par la plus vile populace, eſt de grande conſéquence pour la défenſe de Tours.

(20) Henri IV loua hautement la conduite d'Henri III, qui montra beaucoup de valeur en cette occaſion. *Mém. de Nevers, tom. 2, p. 589.*

1589.

Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

Bourg sur les confins du Perche.

cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instruments, & nous vinmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cents chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21), Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cents chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâmes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de son côté, de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorsque nous fûmes à deux cents pas les uns des autres.

N... de Montgommery de Lorge.

Le 18 Mai. On en vint aux mains sans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que dans le

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

premier instant quarante des nôtres furent renversés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, Montbazon, d'Avantigni & de Pressaigni. Heureusement je n'étois point blessé; mon cheval qui n'avoit que la mâchoire fracassée d'un coup de lance, se releva, & je me trouvai dessus. Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriere. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis se ralliant aussi-tôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées cassées, & j'eus recours à deux grands pistolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouverent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laisserent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cents des leurs.

1589.

Nous n'étions guere en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Isaac Vaudré de Mouy. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

1589. été aſſemblé dans cette accablante ſituation, il fut réſolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de laſſitude & de ſoif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre choſe que de me laiſſer tomber ſur un lit, où il fut impoſſible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant répandu, le roi de Navarre vint nous viſiter à Beaugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuſe, qui étoit du nombre des priſonniers. Ce prince également porté à careſſer les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le conſoler par toutes ſortes de louanges & de bons traitements. Mais Saveuſe ayant ſu qu'un grand nombre de ſes parents & preſque tous ſes amis avoient péri dans le combat, cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux bleſſures conſidérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel déſeſpoir qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénétique, ſans vouloir ſouffrir qu'on mît le moindre appareil ſur ſes plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le paſſé.

J'étois prêt à en partir, lorſque je vis arriver un courier, qui m'apprit que mon épouſe étoit malade à l'extrêmité. Je volai à Roſny, avec d'Orthoman, premier médecin

Nicolas d'Orthoman.

médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en ce canton; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse étoit malade, eut la cruauté de lever le pont & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé; & je jurai d'entrer ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

1589.

natif d'Anhem.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassements. Tous les remedes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chere, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui en tout autre temps m'auroient enflammé d'un desir violent d'y prendre quelque part : car c'est pendant ce temps-là que se firent les sieges de Gergeau, Pluvriers, Estampes Chartres (25), Poissi, Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne se fît

(24) C'est, sans doute l'aîné qui se faisoit appeller le baron de Rosny.

(25) Villes aux environs de Paris dans l'Isle de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les historiens.

1589.

honneur d'arrêter ſon roi; il ne trouvoit par-tout que révolte & déſobéiſſance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le ſecours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit ſa vie comme s'il en eût été las. On étoit ſûr de le voir à la tête des ſoldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquents qu'il eut à ſoutenir, au moment que pour ſe repoſer il s'appuyoit ſur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce meſtre-de-camp.

Gabriël Prévôt.

Je me réveillai comme d'un profond ſommeil, lorſque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Paris aſſiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me ſembloit que je ſoulageois l'amertume dont je ſentois que mon cœur étoit encore plein, en m'expoſant témérairement dans toutes les eſcarmouches; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, ſur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le roi de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan mon écuyer, qu'il avertit pluſieurs fois de venir me retirer du danger, n'oſoit le faire, il le chargea ſimplement de me dire qu'il vouloit que je vinſſe lui parler.

(26) S'il faut en croire Matthieu, *tom.* 2, *p.* 3, ces deux rois n'étoient pas fort contents l'un de l'autre. Henri III ne pouvoit cacher ſa jalouſie contre Henri IV, qui bien loin de ſonger à regner, n'attendoit pour ſe retirer que le moment où il auroit rétabli le roi ſur ſon trône.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27)

1589.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sorbonne, village en Bourgogne. Il fut introduit par la Guesle, procureur général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée, sur laquelle il étoit, ayant déja lu une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brûlé, & les cendres jettées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henri III fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & dans le même mois, où dix-sept ans auparavant ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi; & il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée, cette maison n'étant pas encore bâtie du temps de la Saint-Barthelemi. Henri III mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. „ Jacques Clément étant „ déja à Saint-Cloud: quel„ ques personnes qui se „ défioient de lui l'épie„ rent pendant la nuit. Ils le „ trouverent dormant d'un „ profond sommeil, son „ bréviaire auprès de lui, „ ouvert à l'article de Ju„ dith... Il jeûna, se con„ fessa, & communia, „ avant de partir pour al„ ler assassiner le roi... Il „ fut loué à Rome dans la „ chaire où l'on auroit dû „ prononcer l'oraison fu„ nebre de Henri III. On „ mit son portrait à Paris „ sur les autels avec l'Eu„ charistie. Le cardinal de

1589. coup de couteau. Il avoit autour de lui vingt-cinq gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre sans douleur ni sang, le lavement qu'on lui

„ Retz rapporte que le jour „ des barricades, sous la „ minorité de Louis XIV „ il vit un Hausse-col, sur „ lequel étoit gravé ce „ moine, avec ces mots: „ Saint-Jacques Clément „. *Notes sur la Henriade*. „ Le „ roi de Navarre, dit Vic- „ tor Cayet, *Chronol. Nov. T. 1, fol.* 223, s'étant mis „ à genoux les yeux pleins „ de chaudes larmes, & le „ cœur de gros sanglots, „ ne lui put dire un seul „ mot, & ayant pris les „ mains du roi les baisa. „ Sa majesté voyant qu'il „ ne lui pouvoit rien ré- „ pondre à cause de ses „ larmes, l'embrassa par la „ tête, & l'ayant baisé lui „ donna sa bénédiction... „ Le couteau étoit empoi- „ sonné, sans quoi il ne se- „ roit pas mort, la blessure „ n'étant pas profonde, & „ n'ayant pas offensé les „ intestins. *fol.* 217. Bour- „ goin, prieur des Jaco- „ bins, fut tiré à quatre „ chevaux. On ne put ar- „ racher de lui que ces pa- „ roles : *Nous avons bien* „ *fait ce que nous avons pu*, „ *& non pas ce que nous* „ *avons voulu*. Ce qui a fait „ croire que Henri IV de- „ voit aussi être assassiné en „ même temps. Le sieur „ de Rougemont fut arrêté „ comme accusé d'avoir „ voulu faire le coup „. *f.* 228. Il mourut dans des sentiments tout-à-fait chrétiens : „ il pardonna à ses „ ennemis, & même à Clé- „ ment, dit l'Historien „ Matthieu, &c. „ Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au baptême Édouard-Alexandre, par Édouard VI roi d'Angleterre, & par Antoine roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un bateau avec ces cendres, le bateau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

avoit fait prendre. Il s'approcha du lit de sa majesté avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa chambre & retourna à Meudon où étoit son quartier.

1589.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret son secretaire, qui me dit : „ Monsieur, „ le roi de Navarre, & peut-être le roi „ de France vous mande dans l'instant „. Je tressaillis à ce discours, & sans m'arrêter je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire savoir au roi de Navarre par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes

1589. réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tinrent quelque temps dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni le succès d'un combat, ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône & l'avoit presque réduit à en descendre? Cette difficulté, déja si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Navarre avec une poignée de fideles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra

qu'il n'y avoit qu'un conſeil unique à donner, & un unique parti à ſuivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occaſion, avec toutes les précautions, qui ſont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaiſe. En effet, ſans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choſes, encore moins prétendre l'aſſujettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entrepriſes, il ne faut que s'attacher à vaincre les obſtacles l'un après l'autre, & ne point ſe rebuter, parce qu'ils ſont grands & en grand nombre. On ne doit jamais déſeſpérer de ce qui a été poſſible à quelqu'un; & combien de choſes auxquelles on attache l'idée d'impoſſibles, deviendroient faciles à qui ſauroit tirer parti du temps, des occaſions, des fautes d'autrui, des moments heureux, des différentes diſpoſitions & d'une infinité d'autres circonſtances!

La réponſe que je fis au roi fut ſelon ces maximes, il ne penſoit pas différemment lui-même. Nous convinmes donc qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince reſteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ſes droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en obſervant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur & le ſoupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi ſe portoit mieux, & on nous fit mettre bas nos épées. Le

1589.

roi de Navarre s'avançoit vers le château, & je le suivois, lorsque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : „ Ah mon Dieu, nous sommes perdus „. Le roi de Navarre fit venir cet homme, qui continuoit en disant : „ Ah le roi est „ mort : „ & lui fit plusieurs questions, auxquelles il satisfit par un récit de la mort du roi trop bien circonstancié pour que nous en pussions douter. Henri en fut encore plus assuré, lorsqu'après avoir avancé quelques pas il vit la garde écossoise qui vint se jetter à ses pieds, en lui disant : „ Ah ! Sire, vous êtes présente„ ment notre roi & notre maître : „ Et quelques instants après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Château-vieux, de Dampierre & plusieurs autres firent la même chose.

Le roi de Navarre sentit qu'il étoit dans un de ces moments critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de son sort pour tout le reste de sa vie. Sans se laisser éblouir par la vue d'un trône où cet instant le plaçoit, ni se laisser abattre par le découragement, ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres, pour tenir tout dans le devoir & prévenir les soulevements. Il se tourna vers moi, & avec cet

(28) Armand de Gontaut, maréchal de Biron. Roger de Saint Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & surintendant des finances. Joachim de Château-vieux,

çet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoissoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y semer parmi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher davantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajouta que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangeres, sur les secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel événement & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France.

1589.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution m'en paroissoit assez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, sur des choses

Dans l'Isle de France.

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

1589. que je disois être de grande conséquence pour lui. Il sortit, & tandis que je l'amusois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont se présenta avec des troupes pour passer sur le pont; & profitant d'un premier moment de surprise pour se faire passage jusques dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chassâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que plusieurs considérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impossible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon (30), ni quantité d'autres Ca-

(30) L'auteur de sa vie donne de si mauvaises raisons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le disculper. Il parut en cette occasion qu'outre le parti Protestant, on en pouvoit encore compter trois différents parmi les seuls Catholiques, le premier de ceux qui abandonnerent Henri IV après la mort d'Henri III. Le second de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embrassoit la Religion Catholique, resterent auprès de lui, mais sans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troisieme de ceux qui parlerent hautement de servir le roi, dit d'Aubigné, sans si & sans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henri IV fut extrêmement embarrassé de cette brusque proposition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent qu'ils alloient se retirer, s'il ne leur donnoit cette satisfaction. Il leur répondit avec fermeté qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la seule contrainte : & il leur demanda six mois pour y penser. Voyez à ce sujet les historiens, & sur-tout

tholiques mal intentionnés, sur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur désertion le réduisoit presqu'aux seules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuissance de continuer le siege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puissances étrangeres, ou ne lui rendoient que de belles paroles, ou ne lui offroient que des secours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de se retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, sans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit sur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conservation de sa personne, qu'à l'état de ses affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi son prédécesseur, tout catholique qu'il étoit, & ayant sous ses ordres une armée puissante, n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les dernieres résolutions pour se défaire de ce prince, & il y a de quoi frémir, lorsqu'on songe que ces conseils cruels se tenoient au milieu même de son armée, & que ses assassins étoient peut-être à ses côtés. Dans une conjoncture si embarras-

1589.

d'Aubigné, *tom.* 3, *liv.* 2, *chap.* 23. Les services que le maréchal de Biron rendit en cette occasion à Henri IV furent si importants, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi; & on ajoute que ce maréchal le reprocha un jour à Henri IV en se servant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme*, *tom.* 3, *p.* 356.

1589. sante, on ne pouvoit mettre dans Meulan qu'un homme qui eût actuellement un régiment prêt, avec lequel il pût défendre une place, dont la ligue, devenue insolente par la mort du roi, dévoroit la conquête. Je n'en avois point, ni assez de temps pour en composer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville (31).

Beauvoisis. En se retirant le roi prit Clermont & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui l'empêcha de faire des entreprises plus considérables, & cette même raison me fit aussi manquer Louviers, sur laquelle j'avois un dessein, qui suivant toutes les apparences auroit réussi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ses chevaux-légers que conduisoit d'Arambure, ce qui n'étoit pas suffisant; mais il m'assura que je serois joint à Louviers par un régiment de douze cents hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce sujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

Ville de Normandie.

Je vins dans cette espérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le secours qui m'avoit été promis. La riviere d'Eure qui coule dans les fossés de Louviers ayant été détournée, laissoit à sec un grand aqueduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer ; mais comme

(31) Joachim de Berengueville, mieux que Bellengreville.

1589.

il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale (32), de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & plusieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoit pleine, se rendroient ou se laisseroient prendre sans coup férir, je crus qu'il y auroit de la témérité à entreprendre de les y forcer avec une poignée de monde. Je me contentai donc pour la justification de ce que j'avois avancé, de faire entrer plusieurs personnes dans cet aqueduc, dont il ne s'agissoit que d'élargir l'entrée en faisant sauter avec le pétard la grille qui le fermoit; ils pénétrerent jusques dans la ville, & en ressortirent à plusieurs reprises sans être apperçus; ce qui les convainquit que l'entreprise ne manquoit que faute de monde.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il espéroit passer incessamment en Touraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siege important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux

Dans la haute Normandie.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Châtel. Charles-François de Rouxel de Médavy. Thimoléon de Bauves de Contenant.

1589.

pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi qui n'avoit à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour savoir si ce gouverneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assurer par lui-même des dispositions de ce commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, & voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe (34), il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrêmité, il vint se poster devant Arques.

Dans le pays de Caux.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est un espace de

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazare, gouverneur de Dieppe.

(34) On a dit que dans l'extrêmité où Henri IV se vit réduit sous les murailles de cette ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

terre labourable au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux haies épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous de ce terrein labouré, est une espece de grand marais ou terre fangeuse. Un village nommé Martinglise borne le côteau environ à une demi-lieue de la chaussée. C'est dans ce village & aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

1589.

Ou Martin-Eglise.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de résister à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guere plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à son petit nombre, & qu'il ne laissoit pas d'y avoir du danger à reculer, il crut que la foiblesse de son parti demandoit dans ces commencements un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenser le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chaussée, & le dessus aussi bien que le dessous du grand chemin. Il posta douze cents Suisses sur les côtés de ce chemin. Il mit six cents lansquenets pour défendre les tranchées supérieures, & en plaça mille ou douze cents autres dans une chapelle qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cents hommes, en deux parties éga-

1589. les. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir peut-être après cela quelques moments pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte de (35) Belin, qu'ils avoient pris. Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. „ Vous ne „ les voyez pas tous, lui dit le roi avec „ la même gaieté ; car vous n'y comptez pas Dieu & le bon droit qui m'assistent „. Tout accoutumé que j'étois

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sous-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le temps de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, parce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux : ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laisserent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chasserent ensuite les nôtres, & de ce poste avantageux ils nous incommoderent extrêmement. Je perdis bientôt de vue tout ce qui se fit du côté du bois, parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cents chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne (36), qui

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel,

1589.

amenoit à notre fecours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant pour la feconde fois les efcadrons ennemis. Ce manege ne pouvoit pas durer long-temps. Trois cents chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en défordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêterent court cette cavalerie, & engagerent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé

nous a donné dans fon hiftoire de France, *tom.* 9, une defcription de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajouter. Elle n'eft que légerement différente de nos mémoires. Voyez auffi *P. Matthieu*, *tom.* 2, *pag.* 14, *& fuiv. Cayet*, *tom.* 1, *liv.* 2. *fol.* 263, *& fuiv. Les mémoires de Nevers*, *tom.* 2, *p.* 597. *La relation du médecin du Chefne*, *&c.* Ce combat fe donna le Mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de plufieurs tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les efcarmouches du Pollet. „ Mon compere, dit Henri IV à Arreguer, colonel „ du régiment de Soleure, „ je viens mourir ou acquérir de l'honneur avec „ vous. Il rechaffa les lanfquenets traîtres, &c. „ *Le-Grain*, *liv.* 5. „ Mon pere, dit encore ce prince au colonel Galati, „ gardez-moi ici une pique, car je veux combattre à la tête de votre „ bataillon „. *Matthieu*, *ibid. p.* 14. Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : „ Pends-toi, „ brave Crillon, nous „ avons combattu à Arques, & tu n'y étois pas. „ Adieu, brave Crillon, je „ vous aime à tort & à „ travers „.

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Roffy (Louis de Rohan, Jofias de la Rochefoucault) y perdirent auffi la vie.

tout le reste de ses lansquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poste, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soutint le choc & nous donna le temps de nous rallier & de nous remettre en état de combattre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugerent à propos de faire prendre à cinq cents chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en queue, & enveloppés facilement avec les Suisses & le reste des combattants; mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirerent avec assez de peine, en y laissant leurs lances.

1589.

Le combat s'étant encore soutenu quelque temps en cet état, c'est-à-dire tant que nos forces purent y suffire, la lassitude commença à nous surmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes personnes qui agissoient; au lieu que nos ennemis se renouvelloient & se multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit désarmée &

1589.

démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller représenter au roi notre situation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui passoit dans notre quartier : „ Mon „ ami, me dit-il, je n'ai personne à vous „ envoyer; mais pour cela il ne faut pas „ perdre courage „. En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il se tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me suivre avec tout ce qu'il pourroit ramasser au-dessus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un secours sur lequel je ne comptois guere. Chacun se ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il se fit des coups de valeur incroyables : couverts d'un brouillard fort épais qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoissions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à se dissiper, les rayons du soleil nous montrerent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja si proche, que personne ne se flatta de pouvoir seulement gagner le bout de la chaussée, qui eût été un dernier retranchement, & ne songea plus qu'à mourir en vendant cherement sa vie.

Roger de Saint-Sarry de Bellegarde.

Notre salut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaisseur du brouillard; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge si juste, & d'un effet si terrible,

1589.

quoique nous n'y euſſions que quatre ſeules pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant ſuccédé aſſez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put ſupporter ce feu, & ſe retira en déſordre ſur le flanc du vallon, derriere lequel ſe perdit quelques moments après toute cette épouvantable multitude, étonnée ſans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une réſiſtance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi après une action qui le couvroit de gloire, ſe retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des eſcarmouches continuelles, dont je ſupprime le détail, comme n'ayant rien d'aſſez intéreſſant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi ſe trouva expoſé à un péril plus évident, dans l'une de ſes rencontres, où ſe croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une eſpece de jeu militaire, il eſſuya une décharge de deux cents fuſiliers, qui s'étoient mis en embuſcade le ventre à terre en deux haies, à deux cents pas au plus de l'endroit où nous étions.

Le Saut de l'Allemand.

Il eſt certain que tout autre que Henri auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit; mais par ſa valeur (38) & ſon ha-

(38) „ Sixte V pronoſtiqua que le Béarnois auroit le deſſus, puiſqu'il „ n'étoit pas plus long- „ temps au lit que le duc „ de Mayenne étoit à table... Le duc de Mayenne „ étoit extrêmement lent;

1589.

bileté à disputer le terrein, il donna le temps à quatre mille Anglois & Ecossois, que lui envoyoit la reine Elisabeth, de passer la mer, & ce renfort fut bientôt suivi d'un plus grand, que lui amenerent MM. le comte de Soissons, Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la faute du comte de Soissons, qui s'amusoit à disputer sur le commandement, au lieu de voler au secours du roi.

Mayenne n'osa attendre la jonction de toutes ses troupes; il disparut avec son armée, & le laissa maître de la campagne. Henri ne parla plus alors de tenir la Normandie; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint passer à Meulan & à Poissy, & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpensier, pour aller essayer de faire réussir une intelligence qu'il pratiquoit depuis long-temps dans Vernon, ou s'emparer

Ces villes sont sur la Seine

„ s'il n'y va pas d'une autre façon, dit le roi, je „ suis assuré de le battre „ toujours à la campagne „. *Peref. ibid. 2 Part.* Le même pape appliqua à Henri IV après la journée d'Arques, ces paroles : *Super aspidem & basiliscum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem:* Entendant par l'Aspic, le duc de Mayenne; par le Basilic, le duc de Savoie; le roi d'Espagne, par le lion, & lui-même par le Dragon.

(39) Henri de Bourbon-Montpensier, prince du sang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-sept ans. Henri III lui avoit ôté sans aucune raison le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur; il eut bien sujet de s'en repentir.

de cette ville à la faveur de l'épouvante que son approche y auroit causée. Nous trouvâmes l'un & l'autre sans apparence. M. de Montpensier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux.

1589.

Son dessein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'insulter même, & suivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte-Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit secourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit aussi approché de Paris par le côté opposé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres nécessaires pour que tous les fauxbourgs fussent attaqués en même temps. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Aussi-tôt que le signal eut été donné, nous fondîmes sur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immense à la vérité, mais confuse & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes considérables de soldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans un espace de moins de deux cents pas, nous en couchâmes sur la place en un moment plus de quatre cents: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous résister, nous passâmes plus avant, & vinmes jusqu'à la porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrerent même dans la ville, &

Sur la riviere d'Oise.

1589.

vinrent fort près du pont-neuf ; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fût infailliblement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée ; ayant en même temps à soumettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guilleaume de Montmorency, sieur de Thoré ; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaints, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin, donna à Henri IV par ces trois mots : *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume : elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Matthieu, tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 17. *Cayet, tom.* 1, *p.* 170.

1589.

prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée : nos soldats ne sortirent point de celui de St. Germain (41), qu'ils n'eussent enlevé tout ce qu'ils trouverent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable.

Dans la Beauce.

Deux jours après cette expédition le roi alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de temps quantité de petites villes de la Touraine (42), de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Nor-

(41) „ Les sieurs de Châtillon & la Noue, dit le „ Grain, *liv.* 5, assaillirent „ les fauxbourgs de Saint-„ Germain, de Bussi & de „ Nesle, qui étoient les „ plus beaux & les plus riches, & où il devoit y „ avoir plus de résistance, „ tant à cause des bonnes „ maisons qui sont au faux-„ bourg Saint-Germain, „ qui vaut autant que la „ deuxieme ville de France, qu'à cause de l'Abbaye Saint-Germain qui „ étoit fortifiée.... Châtillon montra qu'il se „ souvenoit de la journée „ de Saint-Barthelemi, & „ voulut par des matines „ contraires expier le „ meurtre, & appaiser les „ manes de l'amiral son „ pere „.

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evêque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Domfront, &c. *De Thou, livre* 97; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 4, *&c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue, & les relations particulieres de ces expéditions, imprimées en ce temps-là.

mandies. Il laissa quelques troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante & de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny; je me joignis ensuite au maréchal de Biron, pour le siege d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires que les événements de quelque considération, & ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'est assez de les indiquer, afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henri le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les discours que le roi m'avoit tenus, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infini-

ment à profiter pour moi. Ce prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés ; celle qui venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres ; mais sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de la corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduement. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires. Je reviens à mon sujet.

1590.

L'armée de la ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit : après quoi elle alla mettre le siege devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'un extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre (43), & d'y faire entrer quelqu'un de confiance, qui exhortât les assiégés à tenir bon jusqu'à l'arrivée d'un prochain secours : ce que j'exécutai, en y faisant passer un homme à la nage. J'envoyai en même temps avertir le roi de ce qui se passoit, & lui demander du secours. Sur mes instances redoublées, ce prince se détermina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. „ Par votre importuni-

Dans l'Isle de France.

(43) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siege, par *M. de Thou*, *liv.* 98, & *P. Matth. tom.* 2, *p.* 22.

1590.

„ té, je m'achemine au ſecours de Meu- „ lan; c'eſt ainſi qu'il m'en écrivit : s'il „ m'en arrive inconvénient, je vous le „ reprocherai à jamais „. Il étoit, ce me ſemble, aſſez difficile qu'il ne lui en arrivât pas; ce prince ayant laiſſé toute ſon infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un eſcadron ſi modique, qu'il ne pouvoit pas le ſoutenir contre une armée entiere qui preſſoit Meulan, & qui lui tomberoit ſur les bras, ſi-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit ſi mal accompagné.

C'eſt ce que je pris la liberté de lui repréſenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte je vis que l'armée entiere de la ligue, ſans doute inſtruite de ſa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ſes ennemis; auſſi ne le fit-il pas ſans beaucoup de dépit. Il m'accuſa dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir expoſé à cet affront, & de m'être moins ſoucié de ſa réputation, que du ſoin de préſerver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me juſtifier, & ce prince qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à ſon armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en-deçà de la riviere, & ſans lever

Dans le Perche.

Sur la riviere d'Eure, évêché d'Evreux.

enértiement le siege, ils en abandonnerent le soin pour veiller à n'être pas surpris.

1590.

Après que j'eus fait ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter sa marche pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les coureurs de son armée, afin que je pusse, en attendant son arrivée, inquiéter toujours les assiégeants. Il vint peu après & entra dans le fort, où voulant observer l'armée ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les assiégeants ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, ils en ruinerent si bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en descendre à l'aide d'une corde & d'un bâton passé entre nos jambes. Le roi fit dresser en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon sentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bientôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en tirer le moindre service; & les assiégeants y firent de plus un si grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fût venue pour retirer ces quatre pieces. Les ennemis, qui avoient mis la riviere entre le roi & eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui est par-delà; mais aussi ce fut le dernier, le roi

(44) „ Comme Henri IV montoit au clocher de „ Saint-Nicaise, un boulet de canon lui passa entre „ les jambes „. *Matthieu, ibid.* 24.

1590.

étant venu se poster aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés & décamperent tout-à-fait.

Christophe d'Alegre, gouverneur de Gisors.

Le marquis d'Alegre réussit mieux à se saisir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle de Rosny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette prise, se mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit sans remede; en échange il alla assiéger Dreux, après m'avoir mis en garnison dans Passy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Espagnols, passa la riviere, & se répandit aux environs de Mante & de Rosny, résolu de faire lever ce siege.

Dans l'évêché d'Evreux.

L'avant-garde de cette armée, que conduisoit un de mes parents, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de se saisir, chemin faisant, de Passy. Je donnai avis de son approche au roi, qui pour toute réponse me laissa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je résolus de me défendre; & quoique M. de Rosny m'écrivît lui-même, pour me représenter qu'il y avoit de la témérité à me laisser forcer dans une place qui n'avoit pas même de murailles, & me fit offrir des conditions très-avantageuses (45), il ne put rien ga-

(45) P. Matthieu parle de ce fait précisément comme nos mémoires : il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. „ Voilà le roi qui est „ prêt à donner la bataille : „ dites au duc de Mayenne „ qu'il pense à la gagner, „ & puis je penserai si je „ me dois perdre. „ La

gner sur moi. Je le remerciai de sa fausse politesse, & je me mis dès la nuit même à faire creuser un fossé qui mît du moins la garnison à couvert. Heureusement l'ennemi n'avoit pas dessein de perdre du temps à une prise si médiocre, & n'avoit voulu que s'en emparer en passant. Le lendemain le bruit des bagages me fit comprendre que l'armée avoit poursuivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sais si c'est réalité, ou illusion, mais cet objet me de-

1590.

seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, & parent du baron de Rosny, est selon Matthieu, le baron de Rosne, qui étoit en effet l'un des officiers généraux de la ligue. Cependant il paroîtra comme impossible à ceux qui liront cette particularité dans les mémoires de Sully, que l'erreur soit de leur côté. Confrontez les deux écrivains, Économies royales, &c. *Tom.* 1, *pag.* 71, & l'histoire de Matthieu, *t.* 2, *l.* 1, *p.* 55.

(46) Davila qui remarque aussi ce phénomene, *liv.* 11, le décrit en cette maniere : „ Les tonnerres, „ les foudres & les éclairs „ s'entremêlant aux ténebres, les rendirent encore plus effroyables „ qu'elles n'étoient, & il „ tomba tout-à-coup de si „ grosses ravines de pluie, „ que toute l'armée en fut „ en alarme.... Ce qui „ augmenta la frayeur ce „ fut une prodigieuse apparition qui se fit au Ciel „ incontinent qu'il eut cessé „ de pleuvoir ; car alors „ durant le bruit des tonnerres qui épouvantoient les plus hardis, „ furent remarquées manifestement deux grosses „ armées qui s'entrechoquerent quelque temps, „ puis se couvrant d'un „ épais nuage, disparurent „ aux yeux des regardants „ qui ne purent voir l'effet de ce combat.

1590. meura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne jointe aux Espagnols, s'étoit approchée à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots: „ Je vous conjure donc de venir, & d'a- „ mener tout ce que vous pourrez, sur- „ tout votre compagnie & les deux com- „ pagnies d'arquebusiers à cheval de Badet „ & de James, que je vous ai laissées, car „ je les connois, & m'en veux servir „.

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aile droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya ses chevaux parmi le bagage, ayant dessein de s'en servir, comme d'enfants perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées, afin, ajouta-t'il,

ta-t'il, que je puſſe apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de ſon eſcadron (47), qu'on ſonna la charge.

1590.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des hiſtoriens. Je leur laiſſe à particulariſer toute cette action, pour me renfermer dans ce que j'ai vu moi-même. Je crois qu'il ſuffira de dire que les principales cauſes qui firent triompher en cette occaſion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du Maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiere défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniere dont notre artillerie & celle des ennemis furent ſervies, & plus que tout cela, les talents ſinguliers du roi qui ne ſe montroient jamais ſi parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliement, la diſcipline, la prompte & entiere obéiſſance.

(47) „ Il dit à ſon eſcadron : mes compagnons, „ ſi vous courez aujourd'hui ma fortune, je cours „ auſſi la vôtre : je veux „ vaincre ou mourir avec „ vous. Gardez bien vos „ rangs, je vous prie, ſi la „ chaleur du combat vous „ les fait quitter, penſez „ auſſi-tôt au ralliement, „ c'eſt le gain de la bataille; „ vous le ferez entre ces „ trois arbres que vous „ voyez là-haut à ma droite, & ſi vous perdez vos „ enſeignes, cornettes ou „ guidons, ne perdez point „ de vue mon panache „ blanc, vous le trouverez „ toujours au chemin de „ l'honneur & de la victoire „. *Peref. ibid.* 2 *part.* „ on le perdit de vue „ dans la mêlée, où il ſe „ trouva ſeul avec douze „ ou treize au milieu des „ ennemis..... Il tua de „ ſa main l'écuyer du comte d'Egmont. Il faut jouer „ du piſtolet, dit-il à ſa „ troupe... Plus de gens, „ plus de gloire „. *Matth. tom.* 2, *liv.* 1, *p.* 26, *& ſuiv.*

1590. Il est constant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât, & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux, qui vaut seule plusieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force; & de l'autre on ne forme point la résolution de se défendre contre une armée plus nombreuse, sans être déterminé aussi à montrer une valeur & une adresse, qui suppléent à ce qui manque du côté du nombre. La surprise que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, sert encore le petit nombre contre le grand; par-là tout redevient en quelque sorte égal.

L'escadron (48) du roi où j'étois eut à

(48) Voyez sur cette action, *De Thou*, *liv.* 98; *d'Aubigné*, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 3. *Le-Grain*, *liv.* 5. *Les mémoires de la ligue. P. Matthieu*, *idem. La Chronolog. Novenn. de Cayet*, *tom.* 2, *fol.* 327. *La rélation imprimée en* 1590 *& autres.* M. de Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henri IV avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir disposé son armée en croissant, comme l'étoit celle du roi de Navar-

soutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le sien & un second de mille ou douze cents Reîtres. Il est vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos soldats, tirerent presque tous en l'air, mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la justice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la désertion des Reîtres, après un feu terrible & une mêlée d'un gros quart-d'heure qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre escadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval blessé dans les nazeaux, & d'un second coup au col, qui alloit ressortir au défaut de la selle, s'abattit d'un troisieme,

re, au lieu qu'étant supérieur en nombre il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Matthieu, Henri IV fit aussi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat sur la cavalerie légere, commandée par Du-Terrail, & sur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi-lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guere que la cavalerie qui se battit, & si l'on en croit Le-Grain, douze cents chevaux défirent une armée de vingt mille hommes; mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit composée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & six ou sept mille d'infanterie; & celle de la ligue d'environ cinq mille chevaux, & huit mille fantassins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté, que son escadron seul suffiroit pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorsqu'il vint à Paris ayant mêlé dans son discours les louanges de Lamoral son pere, il répondit : „ Ne „ parlez pas de lui, il mé„ ritoit la mort, c'étoit un „ rebelle „.

qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de pistolet me fit une troisieme blessure plus considérable, la balle perça la hanche, & sortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, si mon écuyer ne fût accouru à mon secours, & ne m'eût amené un autre cheval, sur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira plusieurs coups au pauvre Maignan, & pensa lui coûter la vie.

A une seconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de pistolet dans la cuisse, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai sur la place, où avec la connoissance je perdis toute la suite de l'action, dont l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous; & très-certainement le roi étoit battu, si l'on se fût comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sais, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de temps, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés; autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure, la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune proche d'un poirier, sous lequel je me

traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre, las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquieres n'eut pas le même bonheur; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelque argent sur soi.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne; nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers & de leur sauver la vie, & qu'ils se rangeoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissois faire. Il me paroissoit si singulier que quatre hommes saints & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à

1590.

grande peine se soutenir & monté sur un très-méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bientôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même temps en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient

Charles de Savoie, duc de Nemours.

(49) Jean de Vivonne, sieur de La-Châtaigneraie, Charles de Beaufoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept.... On crut pendant quelque temps que Henri IV avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour-là comme le roi, enveloppé par les ennemis recevoir plusieurs blessures, dont il mourut. *Matthieu, ibid.*

encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

1590.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50) roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui

(50) „ Le roi fit crier: „ Sauvez les François, & „ main basse sur l'Etranger : „ *Persf. ibib. part.* „ 2. Henri, dit l'Auteur de „ la henriade, fut redevable de la victoire à la „ supériorité de ses connoissances & de sa valeur; mais il avoua que „ Mayenne avoit rempli „ tous les devoirs d'un „ grand général. Il n'a péché, dit-il, que dans la „ cause qu'il soutenoit „. Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par-là les Reîtres & les Lansquenets dont il demeura douze cents sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cents hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

1590.

la portoient telle en mémoire & par horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiere avoient entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie; il fut apperçu au bout de quelques moments par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renverserent mort en lui disant : „ A mordieu ! traître à ton prince, tu „ t'es réjoui du meurtre de ton roi & as

„ porté l'écharpe verte de sa mort „. Je pouvois faire payer au comte de Thorigny la rançon de ce prisonnier, & plusieurs me le conseilloient, mais je ne voulus pas ajouter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particuliérement.

1590.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cents Picards que MM. d'Humiers, de (52) Mouy & de la Boissiere amenoient au duc de Mayenne.

Débarrassé de la foule & ayant besoin de secours, sur-tout pour ma blessure à la hanche, par laquelle je perdis beau-

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

(52) Charles d'Humiers. Le Vol. des MSS. de la bib. du roi *cotté* 8930, n'est plein que de ses belles actions. Isaac de Vaudré de Mouy. Christophe de Lanoy de la Boissiere, gouverneur de Corbie.

1590. Bertrand de Vignoles.

coup de sang, je gagnai avec ma prise la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de surprise, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouissement que je sentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en présence du maréchal de Biron, qui y passa quelques moments après mon arrivée & se fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduisoit le corps de réserve qu'il commandoit au roi, qui sans s'arrêter après sa victoire, avoit passé la riviere d'Eure à la suite des ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit (53).

(53) „ Le soir comme „ il soupoit au château de „ Rosny, ayant été averti „ que le maréchal d'Aumont venoit lui rendre „ compte de ce qu'il avoit „ fait, il se leva pour aller „ au-devant de lui; l'ayant „ étroitement embrassé, il „ le convia à souper, & „ le fit asseoir à sa table „ avec ces obligeantes paroles : qu'il étoit bien „ raisonnable qu'il fût au „ festin, puisqu'il l'avoit si „ bien servi à ses noces „. *Peref. ibid. 2 part.* M. de Perefixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. „ Il se souvint que la „ veille de la bataille, il „ avoit maltraité de paroles le colonel Théodoric „ Schomberg, qui lui avoit „ demandé de l'argent, & „ qu'il lui avoit dit en colere : que ce n'étoit pas le „ fait d'un homme d'honneur de demander de „ l'argent quand il faut „ prendre les ordres pour „ combattre. Il alla le trouver après qu'il eut rangé „ ses troupes, & lui dit: „ Colonel, nous voici dans

D'Andelot arriva à Anet, après que le maréchal de Biron en fut parti. Plein de ressentiment de ce que je lui avois enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant, ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même ; car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufferent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois ; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot : il sortit en faisant commandement

1590.

„ l'occasion ; il se peut faire que j'y demeurerai ; il „ n'est pas juste que j'emporte l'honneur d'un brave gentilhomme comme „ vous : je déclare donc „ que je vous reconnois „ pour un homme de bien, „ & incapable de faire aucune lâcheté. Cela dit, „ il l'embrassa cordialement. Alors le colonel „ ayant de tendresse la larme à l'œil, lui répondit : „ Ah ! Sire, me rendant „ l'honneur que vous m'aviez ôté, vous m'ôtez „ la vie ; car j'en serois indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service : si j'en avois „ mille, je les voudrois „ toutes répandre à vos „ pieds. De fait il fut tué „ en cette occasion „. *Ibid.*

Le Maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henri IV : „ Sire, vous avez „ fait ce que devoit faire „ Biron, & Biron ce que „ devoit faire le roi „.

à Sigogne de le ſuivre ; celui-ci le refuſa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injuſtice de ſa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis tranſporter par eau à Paſſy, pour me rendre de-là à Roſny, afin de me faire guérir. En arrivant à Paſſy, j'appris qu'une partie des ſoldats de ma ſuite, mes valets, avec tout mon bagage, s'y étoient retirés ne ſachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire & ſe tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés ſi lâches, qu'ils ſe ſauverent la nuit ſuivante à pied, ſans que j'aie jamais pu ſavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laiſſerent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je diſtribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient bleſſés.

Comme j'étois hors d'état de pouvoir ſouffrir le cheval, je me fis faire à la hâte une eſpece de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & deſcentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palefreniers étoient à la tête du cortege, menant en main deux de mes

plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui ayant été blessé de trois coups dans le combat & terrassé d'un quatrieme, s'étoit relevé sans selle & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon casque, le tout si faussé & si martelé qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée & un bras en écharpe; suivoit mon valet de chambre Moreines, vêtu de ma casaque de velours orangé à clinquant d'argent, monté sur ma haquenée angloise & tenant à sa main comme un trophée, un paquet d'éclats de mes pistolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Ensuite marchoit la litiere où j'étois couché, couverte seulement d'un drap, sur lequel on avoit attaché les casaques de velours ras noir de mes prisonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs pistolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces prisonniers suivoient ma litiere & précédoient le reste de mes domestiques, derriere lesquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebusiers de James & de Badet. Elles étoient si maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une

1590.

partie de ces braves ſoldats étoient même obligés de ſe faire porter.

1590.

En arrivant ſur le côteau de Beurons, nous apperçûmes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Roſny à Mante, en chaſſant dans ma garenne. Ce ſpectacle parut le réjouir: il en trouva l'ordonnance heureuſe, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que ſon pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la priſe d'Eauſe. Le roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vue de toute ſa ſuite de deſcendre à tous les témoignages de ſenſibilité qu'un ami, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, pourroit rendre à ſon ami. Ne pouvant me jetter à ſes pieds pour lui en marquer ma reconnoiſſance, je l'aſſurai, comme je pus, que je ſouffrirois avec plaiſir mille fois davantage pour ſon ſervice. Il s'étoit fait inſtruire de tous les hazards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, ſi toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir eſpérer d'en guérir, du moins ſans être mutilé de quelque partie du corps: ce qu'il regardoit preſque comme impoſſible, ſachant que j'avois été renverſé, froiſſé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il ſut que je n'avois rien à craindre, il ſe jetta à mon cou, & ſe tournant vers les princes & les grands qui le ſuivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit

du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop, & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit; & sans me laisser le temps de lui répondre, il s'éloigna en me disant : „ Adieu, „ mon ami, portez-vous bien, & soyez „ sûr que vous avez un bon maître „. On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune!

1590.

Fin du premier Volume.

TABLE GÉNÉRALE
DES
MATIERES

Contenues dans ce premier Volume.

A.

ANJOU

H.

M.

Fin de la Table du premier Volume.

